

Vers une approche décoloniale de la culture de la pêche à Fort La Pointe de Jérémie en Haïti

Pierre Jameson BEAUCEJOUR

Thèse soumise à l'Université d'Ottawa dans le cadre des exigences du programme de  
Maîtrise ès arts en sociologie

École d'études sociologiques et anthropologiques  
Faculté des sciences sociales  
Université d'Ottawa

© Pierre Jameson Beaucejour, Ottawa, Canada, 2025

## Dédicaces

*À Yvonne Calas, Sòy,  
Ma grand-mère,  
Décédée le 18 juillet 2022.*

*À Chedler Guilloux, parti trop jeune.*

*Aux habitants du Fort La Pointe de Jérémie.  
Damnés de la terre d'Haïti  
Qui œuvrent sans relâche pour la concrétisation  
Du projet de liberté et du bien-être  
Au sein d'un ordre colonial.*

## Remerciements

La réalisation de cette thèse a été rendue possible grâce au soutien d'un groupe de personnes merveilleuses et solidaires que j'ai eu la chance de rencontrer. Avant tout, je tiens à remercier ma très chère directrice de thèse, la Professeure Mireille McLaughlin, pour son encadrement sans failles, son sens du détail, sa patience et son encouragement depuis mon premier séminaire. Je souhaite également remercier les autres membres du comité de thèse, les professeurs Abdoulaye Gueye, Vincent Mirza et Nathan Young, dont les commentaires sur ma proposition et la thèse m'ont permis de mieux orienter davantage ma recherche et d'explorer des pistes intéressantes et innovatrices.

J'aimerais également remercier les professeurs que j'ai suivis en séminaire, en particulier l'admirable Professeure Isabelle Perreault pour son soutien et son empathie. Je souhaite aussi remercier Frédéric Garneau pour ses conseils et les informations qu'il m'a fournies.

Des remerciements spéciaux à l'endroit de mon cher ami Handy Leroy pour la relecture attentive de cette thèse.

Je souhaite également remercier les participants à cette étude, particulièrement les habitants de *Soufô* qui ont accepté de m'accueillir et de partager leur vécu quotidien avec moi. Cette thèse n'aurait pas été possible sans leur participation.

Je tiens aussi à remercier Elcie Calasse et manmi Dedette pour leur hospitalité, Seevlay Bazard, Peterson Duval, Smock Remilien, Sylvester Jimmitry Marius, Richner Mathurin, Rodolson Jeanty, Bill Regy Jean, Pascal Milien, Ern-Kelly Hérard et mes ami.e.s de l'Alliance française de Jérémie pour leur soutien lors de mon séjour de terrain. Je remercie John Cadafy Noël pour les images de drones.

Je tiens également à remercier mes ami.e.s et mes camarades pour leur amitié, leurs conseils et leurs encouragements. Je m'adresse plus directement à Walner Osna, Magalie Civil, Nephetary Jean-Michel, Riguender Util, Eddy Cavé, Samuel Emieux Jean, Lorina Alfred, Fritzson Lalane, Melissa Cassandre Raymond, Oliche Fortin, Wesner Noël, la famille de Taïna Camy Baubrun et celle de Leptune, Mardochée Gédéon, Diderot Aristil, Samuel Bovoïr, Kenley Jeanty, Richelor Nelson, Jonas Anelus, Jude Civil, Jacob Antoine, Rebecca Pierre, Ézéchiël Augustin Étienne, les sœurs Doll, Vital Dorvilier, Benjamin Mauréïus, Meldred Philémon, Meryem Idrissi, Abakar Malhoum, Johnny Géné Merilus, Sarah-Losie Jean Baptiste, Nancy Dérial, Ruth-Sara Monteau, Evenaïka Jenny Isaac, Nitza Cavalier, Marc-Welson Dasné, Williamson Orneus et toutes les personnes qui ont assisté à la soutenance.

Enfin, j'adresse de profonds remerciements aux membres de ma famille, et plus particulièrement à ce trio féminin qui veille sur moi depuis toujours : Vania Beauséjour Midrine Jean et Kateline Beauséjour.

Toute ma gratitude !

## Résumé

Cette thèse de maîtrise s'intéresse à la pratique de la pêche à Fort La Pointe de Jérémie dans le contexte de sa rénovation. Cette localité, qui tire son nom des vestiges du fort qu'il abrite, est une petite baie qui se trouve dans la ville de Jérémie. Adoptant une approche théorique décoloniale, elle propose de comprendre comment et par quel processus les populations locales problématissent leur manière d'habiter cette fortification, un lieu pourtant considéré comme abandonné par le discours dominant. Les données de cette étude sont basées sur une ethnographie que j'ai réalisée lors d'un séjour de terrain au Fort. Grâce à une analyse par la méthode de la théorisation ancrée des données d'observation, d'entretien et de documentation, j'ai révélé que la pêche est le pain quotidien et une marque de survie pour les habitants. C'est une pratique culturelle opprimée dans cette fortification qui est devenue une *trace-mémoires*. Elle évolue dans un contexte d'invisibilisation et d'infériorisation entretenu par les travaux de rénovation/réhabilitation qui visent pourtant à revaloriser le quartier et le Fort. L'intérêt de cette recherche est d'explorer un processus concret d'appropriation et d'investissement des vestiges du passé colonial par la population locale.

**Mots-clés :** Fort La Pointe, pêche, Trace-mémoires, ambiguïté de la rénovation, infériorisation de la pêche

## **Abstract**

This master's thesis examines the practice of fishing at Fort La Pointe de Jérémie in the context of its renovation. This locality, named after the remains of the fort it shelters, is a small bay in the town of Jérémie. Adopting a decolonial theoretical approach, she proposes to understand how and by what process local populations problematize their way of inhabiting this fortification, a place nevertheless considered abandoned by the dominant discourse. The data for this study are based on an ethnography I carried out during a field trip to the Fort. Through a grounded-theorization analysis of observational, interview and documentary data, I revealed that fishing is the daily bread and a mark of survival for the inhabitants. It is a cultural practice oppressed in this fortification that has become a trace-memory. It evolves in a context of invisibilization and inferiorization maintained by the renovation/rehabilitation work that aims to enhance the district and the Fort. The interest of this research is to explore a concrete process of appropriation and investment of the vestiges of the colonial past by the local population.

**Keywords:** Fort La Pointe, fishing, Memory Traces, ambiguity of renovation, inferiorization of fishing

## Rezime

Tèz metriz sa a fèt sou pratik lapèch ki gen nan Fò Lapwent nan Jérémie nan kontèks renovasyon fò sila a. Lokalite sa a jwenn non l nan vestij pyès kanno li genyen yo, se yon ti bè ki chita nan santvil Jérémie an. Tèz sila a adopte yon apwòch teyorik dekolonyal, li gen objektif pou konprann ki fason epi ki pwosesis ki fè popilasyon lokal yo abite fòtifikasyon sa a, yon kote anpil moun konsidere tankou yon espas ki abandone. Materyèl m itilize nan etid sa sòti nan yon rechèch etnografik mwen te fè pandan plizyè semèn nan Fò a. M itilize metòd analiz teyorizasyon anrasinen pou m te analize materyèl m te pwodui nan kad obsèvasyon ak entèvyou m te fè, plis dokimantasyon m te konsilte yo. Aprè analiz materyèl yo, rechèch la ede nou konprann lapèch se yon pen-kotidyen ak yon mwayen pou viv pou abitan Lapwent yo. Se yon pratik kiltirèl oprime nan fòtifikasyon sa a ki rann Fò a tounen yon tras-memwa. Pratik lapèch la evolye nan yon kontèks envizibilizasyon ak enferyorizasyon kote travay renovasyon/reyabilitasyon an kontinye sitiyasyon sa malgre anbisyon pwojè a se te pou revalorize lapèch ak Fò a. Kidonk, enterè rechèch sa a se eksplòre yon pwosesis konkrè kote abitan yo deside abite yon vestij ki te konstui depi nan tan lakoloni.

**Mo kle :** Fò Lapwent, lapèch, tras-memwa, renovasyon alanvè, enferyorizasyon lapèch

## **Liste des sigles et acronymes**

APAH : Association des pêcheurs artisanaux haïtiens

CÉR: Comités d'éthique de la recherche

DCP : Dispositif de concentration des poissons

IHSI : Institut haïtien de statistique et d'informatique

ISPAN : Institut de sauvegarde du patrimoine national

MENFP : Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle

MCC : Ministère de la Culture et de la Communication

ONG : Organisation non gouvernementale

PNH-CSSR : Parc National Historique-Citadelle, Sans-Souci, Ramiers

UE : Union européenne

UNESCO : Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

## Listes des figures

Figure 1 : Image de drone du centre-ville de Jérémie

Figure 2 : Image de drone de la localisation de La Pointe

Figure 3 : Atelier de production des matériels de pêche

Figure 4 : Une femme aide son partenaire pendant l'embarquement

Figure 5 : Fort La Pointe après la rénovation

Figure 6 : Pièces de canon non réhabilitées

Figure 7 : Le Fort La Pointe et ses visiteurs

Figure 8 : Coin d'embarcation sous-coté du Fort rénové

Figure 9 : Schématisation de la modélisation

## TABLES DES MATIÈRES

Dédicaces.....	ii
Remerciements .....	iii
Résumé.....	v
Abstract.....	vi
Rezime.....	vii
Liste des sigles et acronymes.....	viii
Listes des figures .....	ix
<b>CHAPITRE I. INTRODUCTION GÉNÉRALE .....</b>	<b>1</b>
<b>1.1. Fort La Pointe : le dynamisme d’une zone « abandonnée ».....</b>	<b>2</b>
<b>1.2. Généalogie de la question patrimoniale en Haïti.....</b>	<b>5</b>
<b>1.3. État de la question : la patrimonialisation sous l’emprise des rapports de pouvoir 9</b>	
1.3.1. Patrimonialisation en contexte de rénovation urbaine .....	10
1.3.2. Patrimonialisation en contexte postcolonial .....	12
1.3.3. Bilan de la littérature.....	14
<b>1.4. Structure de la thèse.....</b>	<b>15</b>
<b>CHAPITRE II. LA PÊCHE DANS LE FORT LA POINTE À LA LUMIÈRE DES ÉTUDES DÉCOLONIALES. ....</b>	<b>18</b>
<b>2.1. Sociologie des absences et culture opprimée : une articulation décoloniale.....</b>	<b>18</b>
<b>2.2. Trace-mémoires : quelle conceptualisation ?.....</b>	<b>23</b>
<b>CHAPITRE III. ETHNOGRAPHIE DANS UNE ZONE DE PÊCHE.....</b>	<b>26</b>
<b>3.1. Pour une ethnographie rapide .....</b>	<b>27</b>
<b>3.2. Recrutement des participants et échantillonnage .....</b>	<b>30</b>
<b>3.3. Procédés et techniques de production des données .....</b>	<b>33</b>
3.3.1. Des observations préalables aux observations directes .....	34
3.3.2. Des entrevues individuelles. ....	35
3.3.3. La collecte de données documentaires.....	36
<b>3.4. Théorisation ancrée comme méthode d’analyse des données .....</b>	<b>37</b>
<b>3.5. Enjeux éthiques spécifiques de la recherche.....</b>	<b>38</b>
<b>CHAPITRE IV. PÊCHE : UN MOYEN D’HABITER LE FORT LA POINTE.....</b>	<b>41</b>
<b>4.1. La zone de pêche et les conditions d’existence de la culture de la pêche .....</b>	<b>42</b>
4.1.1. Les racines historiques des mutations du bord de mer .....	43
4.1.2. La mer et le marché : conditions des activités de pêche .....	44
<b>4.2. Culture de la pêche : connaissances locales, savoir-faire et pain quotidien.....</b>	<b>47</b>

4.2.1.	Savoirs et savoir-faire de la pêche .....	48
4.2.2.	La pêche ou la gestion du quotidien .....	52
<b>4.3.</b>	<b>Affaires de femmes dans la pêche : l'expression d'une cogestion genrée de la précarité.....</b>	<b>55</b>
4.3.1.	De la peur aux activités domestiques et de care : préalables à la pêche. ....	56
4.3.2.	De la femme : agente de distribution et de marchandisation des produits de la pêche.....	59
4.3.3.	À la femme : agente de crédit. ....	61
<b>4.4.</b>	<b>Misères de la pêche ou les mécanismes d'occultation .....</b>	<b>63</b>
4.4.1.	« Orphelin de l'État » et du secteur privé .....	64
4.4.2.	Les aléas de la rentabilité.....	67
4.4.3.	Du discours stigmatisant à l'invisibilisation de la culture de la pêche .....	68
<b>CHAPITRE V. L'ENVERS DE LA RÉNOVATION DU FORT LA POINTE.....</b>		<b>72</b>
<b>5.1.</b>	<b>Fort La Pointe est une trace-mémoires .....</b>	<b>73</b>
5.1.1	Le Fort La Pointe : un vestige symbolique .....	74
5.1.2.	La rénovation et le rôle des aînés en tant que garants de la mémoire collective.....	76
<b>5.2.</b>	<b>Les acteurs de la rénovation : d'une initiative citoyenne à une intervention ONGéisée .....</b>	<b>78</b>
5.2.1.	Les initiatives pionnières de Jérémie Ka Bèl/ comité La Pointe .....	78
5.2.2.	La réhabilitation du Fort : une intervention de l'ONG Goal .....	81
<b>5.3.</b>	<b>Un espace partagé : propos sur les usages du Fort .....</b>	<b>83</b>
5.3.1.	Un « nouveau » lieu de récréation pour les visiteurs .....	84
5.3.2.	Vers une valorisation du quartier pour ses habitants ? .....	87
<b>5.4.</b>	<b>Des dommages à la promotion de l'infériorisation des activités de pêche. ....</b>	<b>89</b>
5.4.1.	La place d'arrière-scène de la pêche dans la rénovation.....	90
5.4.2.	« Mer-dépotoir » : un vieux problème pour la pêche.....	92
<b>CONCLUSION .....</b>		<b>97</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>		<b>106</b>
<b>ANNEXES : .....</b>		<b>118</b>
<b>Certificat éthique .....</b>		<b>118</b>
<b>Lettre d'invitation/ Lèt Envitasyon.....</b>		<b>120</b>
<b>Formulaire de concertement/ Fòmилè konsantman .....</b>		<b>122</b>
<b>Guide d'entretien/Gid antretyen .....</b>		<b>127</b>

## CHAPITRE I. INTRODUCTION GÉNÉRALE

Le paysage de la ville de Jérémie, en Haïti, est marqué, comme d'autres anciennes villes coloniales, par des vestiges et des traces du passé colonial, notamment des fortifications. Le Fort La Pointe, objet potentiel de patrimoine, est aussi utilisé au quotidien par une communauté de pêcheurs, d'où ma préoccupation d'étudier la pratique de la pêche à Fort La Pointe dans le contexte de sa rénovation. Cette coexistence de la pêche et du patrimoine soulève des questions : qui et de quelle façon est le mieux placé pour s'occuper de cette fortification ? Pour répondre à ces questions, je retrace, dans cette introduction, la généalogie du discours et de la question du patrimoine, ainsi que le processus de patrimonialisation de ces objets dans le contexte haïtien, en identifiant les implications des institutions locales et internationales. J'explore l'orientation critique de la littérature sur la patrimonialisation dans les contextes post-industriels et postcoloniaux afin d'identifier les enjeux de pouvoir dans ce processus de patrimonialisation et d'appropriation du passé. Par ailleurs, j'identifie un angle mort entre le discours dominant et la réalité des objets historiques et patrimoniaux, qui tend à invisibiliser les pratiques des habitants au sein de ces sites. En effet, les activités de la population à l'intérieur des monuments, en particulier des fortifications, n'ont pas toujours été relatées par des spécialistes de la patrimonialisation. Ce vide autour d'un processus concret d'appropriation et de valorisation du passé colonial me permet d'interroger la manière dont la population locale habite le Fort La Pointe. Pour conclure, je présente la structure de la thèse en précisant les étapes de l'argumentation pour une compréhension sociologique de l'engagement des habitants au sein du Fort La Pointe de Jérémie.

### **1.1.Fort La Pointe : le dynamisme d'une zone « abandonnée »**

Jérémie est une ville moyenne et intermédiaire dans le système urbain haïtien (Kern, 2019). Sa population totale est estimée à 42 388 habitants et sa superficie est de 2,87 km<sup>2</sup> (IHSI, 2015). Cette ville fait le pont entre le milieu rural et la capitale, Port-au-Prince. Cette situation d'intermédiation est aussi l'un des résultats de la centralisation et de la concentration des activités administratives, politiques et économiques dans la capitale (Anglade, 1982). Située à environ 224 kilomètres en voiture de Port-au-Prince, la ville est surnommée « la cité des poètes » (Haïti Inter, 2020 ; Vieux, 2015). Ce qualificatif vient de sa contribution significative à l'histoire culturelle du pays. Culture est utilisée dans ici dans son sens colonial, voulant dire culture affirmative et dominante. Jérémie a donné naissance à des écrivains et poètes qui ont marqué les différentes périodes de la littérature haïtienne. Je peux citer, parmi ces écrivains, Etzer Vilaire, Émile Roumer, René Philoctète, Jean-Claude Figolé et Syto Cavé. Par ailleurs, son évolution dans l'histoire urbaine est faite de contrastes et d'événements marquants. Outre sa dénomination liée à la littérature, son histoire est également marquée par les premiers mouvements des habitants de l'histoire du pays, comme celui de Goman sous l'administration d'Alexandre Pétion (Hector, 1998). Goman établit, durant près de 20 ans, un État dans l'État, avec le grand Doco. C'est le système de contre-plantation qui s'oppose au colonialisme. Il y a aussi les cycles de catastrophes naturelles, les incendies et le massacre de plusieurs familles en 1964 par le dictateur François Duvalier, communément appelé « les vêpres de Jérémie ». Jérémie est donc une ville qui a un passé et un présent mouvementé et contrasté.

Des ruines, des restes, des vestiges, des traces ou des empreintes de ce passé marquent le paysage de cette ville (Martinez Lorea, 2013). Comme toutes les anciennes villes coloniales de la Caraïbe et d'Haïti en particulier, Jérémie possède aussi des traces de fortification. Certains de ces forts ont été construits par des puissances coloniales et esclavagistes (Espagne, France et

Angleterre) dans la logique de défendre le territoire conquis (Augustin, 2016). Après la publication du décret du 9 avril 1804 par Jean-Jacques Dessalines, d'autres forts ont été érigés pour protéger le nouvel État indépendant (Jean-Pierre, 2021). À la différence du système de fortification colonial érigé surtout dans l'espace côtier des villes, les premiers chefs d'État haïtiens ont construit des forts en hauteur, dans les montagnes. Néanmoins, l'État haïtien s'est approprié tout le système de fortification après l'indépendance, le premier janvier 1804.

**Figure 1 : Image de drone du centre-ville de Jérémie**



**Page Facebook Découvrir La Grand'Anse, 26 novembre 2023**

À cet effet, le centre-ville de Jérémie possède un réseau de fortifications<sup>1</sup>. Ce réseau est composé de deux vestiges du passé colonial et esclavagiste : le Fort de Télémaque ou encore de Sainte-Hélène et le Fort La Pointe communément appelé *Soufò*. Ces fortifications faisaient partie

---

<sup>1</sup> Il y a également le fort Marfranc, situé dans la périphérie de la ville. Il est bien entretenu comparativement aux deux fortifications mentionnées dans le texte. Les différents modes d'appropriation de ces trois fortifications pourraient faire l'objet d'une autre étude.

d'un système de défense réapproprié durant la première moitié du XIXe siècle, entre 1804 et 1806<sup>2</sup>. Jean-Jacques Dessalines, le premier chef d'État, a érigé ce système pour protéger le territoire contre un éventuel retour des colons et de l'armée française (Delatour & Jolibois, 2009). Ces forts ont donc une charge symbolique, mémorielle et sociohistorique pour le pays en général et pour la ville en particulier. Ils représentent des traces du passé colonial et esclavagiste, ainsi que la lutte contre la puissance coloniale française. Ils sont aussi intégrés à l'environnement urbain de Jérémie.

Cette étude porte exclusivement sur le Fort La Pointe, car ses traces sont visibles et il est aussi habité par la population d'un quartier du même nom. En ce sens, « le monument est habité » et permet donc d'« habiter le patrimoine », pour reprendre l'expression de Daniel Fabre (2010) et le titre de l'ouvrage collectif dirigé par Marie Gravari-Barbas (2005). Néanmoins, depuis juin 2021, le Fort La Pointe a connu des travaux de rénovation/réhabilitation initiés par une organisation de la société civile, *Jérémie Ka Bèl* et l'ONG Goal. Ces travaux visent à mettre en valeur le Fort, mais risquent également de bouleverser la façon dont la population locale habite le Fort, notamment en perturbant ses activités de pêche.

Je m'intéresse alors à cette fortification, autrefois port négrier, devient un symbole des luttes coloniales et de la défense du territoire haïtien après l'indépendance, mais aussi un espace utilisé par certaines couches sociales pour pratiquer la pêche. Cet objet de recherche permet de mieux comprendre les luttes sociales et de définir ce que signifie « habiter et préserver le patrimoine ». Cette thèse s'intéresse aux habitants du Fort La Pointe, en particulier les pêcheurs, les marchandes

---

<sup>2</sup> Il est important de préciser que le système de défense du territoire de l'île d'Haïti par les fortifications a avant tout été, l'œuvre des colonisateurs espagnols, anglais et français. Les Haïtiens se sont réapproprié ce système de défense au cours de la Révolution et y ont ajouté de nouveaux forts après la proclamation de l'Indépendance le 1er janvier 1804, dans le but de protéger la nouvelle nation contre les puissances coloniales et esclavagistes (Jean-Pierre, 2021).

de poisson<sup>3</sup> et leurs familles, ainsi qu'à la façon dont ils habitent le Fort et vivent l'expérience des tentatives de rénovation de ce site.

## **1.2.Généalogie de la question patrimoniale en Haïti**

Le jeudi 9 février 2023, le gouvernement haïtien a déclaré que l'année 2023 serait celle du « patrimoine haïtien », via le ministère de la Culture et de la Communication (MCC) et le ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle (MENFP). Les médias ont rapporté que cette déclaration avait pour objectif de mettre en valeur le patrimoine haïtien par la commémoration des faits marquants (*Le Nouvelliste*, 9 février 2023). À cet effet, cette déclaration officielle témoigne d'un certain intérêt de l'État haïtien pour les objets et les sites patrimoniaux. Cet intérêt peut notamment être relié au contexte politique et historique des années 1980 à 1990, marqué par la fin de la dictature des Duvalier (Maheux & Paboïs, 2003).

Dans les années 1980, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a manifesté aussi un certain intérêt pour le patrimoine haïtien. Elle estimait que le pays détenait une richesse patrimoniale significative. Elle a même classé des sites et des monuments historiques d'Haïti parmi les patrimoines de l'humanité et les merveilles du monde, comme le Parc national historique-Citadelle, Sans-Souci, Ramiers (PNH-CSSR) (UNESCO, 1982). De plus, après le séisme catastrophique du 12 janvier 2010, l'UNESCO a consacré un numéro spécial de la revue *Muséum international* sur le patrimoine haïtien. Ce numéro, intitulé « Haïti, patrimoine culturel et refondation », promeut l'idée que ce dernier peut contribuer à la refondation socio-économique du pays. Dans la préface de ce numéro, Irina Bokova, ancienne Directrice générale, a affirmé : « l'UNESCO s'est également mobilisée, avec son Envoyée spéciale pour

---

<sup>3</sup> Je féminise cette catégorie afin d'exprimer la prédominance des femmes dans cette branche d'activité.

Haïti, la très honorable Michaëlle Jean, à fédérer les partenaires nationaux et internationaux autour du renforcement institutionnel et de la redynamisation des pôles urbains, avec un message clé : les politiques culturelles sont des moteurs de développement » (UNESCO, 2010 : 6). En outre, le projet de la Route de l'esclave inclut un axe sur la patrimonialisation des sites et des objets du passé colonial et esclavagiste en Haïti et au Bénin. Dans la continuité de cette idée de valorisation du patrimoine, la chaire UNESCO en Histoire et Patrimoine de l'Université d'État d'Haïti a été officiellement créée le 14 avril 2022. Les institutions nationales et internationales s'intéressent donc à la mise en valeur du patrimoine haïtien.

Ces divers acteurs nationaux et internationaux se tournent vers la patrimonialisation comme moyen de penser le développement et la refondation socio-économique d'Haïti. Ce faisant, le patrimoine haïtien devient ainsi « une ressource pour le développement » (Vernières, 2015). On le considère comme un moyen de résolution de la crise structurelle et multidimensionnelle que connaît le pays depuis la fin de la dictature de Duvalier. Cette idée semble aller de pair avec la version néolibérale de l'économie-monde capitaliste. La patrimonialisation s'ancre donc dans des caractéristiques typiques de la *nouvelle économie mondialisée* (Bougarel, 1992 ; McLaughlin & Le Blanc, 2009). Ces caractéristiques sont : « valorisation du secteur tertiaire, libre entreprise, lien entre le local et le mondial, prise en compte des identités, etc. » (Moïse, et al. 2006 : 85).

Ce contexte sociohistorique a favorisé, entre autres, la production d'un nouveau discours sur le patrimoine haïtien. Depuis la fin du XXe siècle, les spécialistes et les professionnels du patrimoine se préoccupent de l'état du patrimoine haïtien. Leur discours repose sur l'idée que ce dernier est en danger, en péril (Mangonès, 1995; Lerebours, 1995). Ce discours, bien qu'alarmiste et généralisateur, est inspiré de la situation des monuments et des objets patrimoniaux. Il reflète le sort qui leur a été réservé pendant des décennies, voire des siècles. Ce discours s'alarme du niveau

de la préservation et de la mise en valeur de ces objets. Il atteste de la dégradation et du déclin du patrimoine particulièrement du patrimoine bâti et des monuments historiques, ainsi que des fortifications.

Ce discours soutient que les objets du patrimoine haïtien ne bénéficient d'aucune politique de protection ou de préservation. Les fortifications, les monuments historiques ou le patrimoine bâti en général ne sont pas protégés par les deniers de l'État. Les porteurs de ce discours s'inquiètent du fait que l'État ne mette pas en place une politique systématique de sauvegarde des objets patrimoniaux, malgré la création de l'Institut de sauvegarde du patrimoine national (ISPAN) en 1979 (Michel, 2014). Bien qu'inspiré d'une réalité, ce discours schématise en même temps, une conception spécifique de la préservation de l'objet patrimonial. Cette conception traduit donc une forme de patrimonialisation qui exclut toute autre pratique, c'est-à-dire une forme de patrimonialisation d'en haut (Rautenberg, 2003; Dorcé, 2019). Par conséquent, ce discours invisibilise et occulte toute autre forme d'appropriation et d'investissement d'un site, en particulier l'appropriation par la population locale, c'est-à-dire par les habitants (Gravari-Barbas, 2005; Zanetti, 2022; Pappalardo, 2014).

Certains de ces objets sont cependant habités par une couche de la population locale. Cette couche sociale se réfère à « des positions sociales dominées et des pratiques et comportements culturels séparés des classes et normes dominantes » (Collectif Rosa Bonheur, 2014 : 126). J'utilise également, la notion d'*habiter* telle que définie par Maria Gravari-Barbas, « [habiter], c'est occuper, s'approprier, se poser, s'installer, investir de manière durable un lieu » (Gravari-Barbas, 2005 : 14). Habiter implique dans ce cas de la participation (Overney, 2017). C'est le cas du Fort La Pointe, qui se trouve dans cette situation. La population du quartier habite cette

fortification pour pratiquer la pêche. La situation du Fort La Pointe permet de porter un regard sociologique sur les rapports qu'entretient la population locale avec un objet patrimonial.

Ces éléments de constat m'obligent à nuancer l'affirmation sur l'abandon par l'État et non par la population et le délaissement du patrimoine particulièrement des monuments historiques, car le Fort La Pointe intègre la vie quotidienne et le vécu des habitants du quartier. Cette fortification sert d'espace de production et de reproduction pour les habitants, c'est-à-dire qu'elle est un espace-ressource (Collectif Rosa Bonheur, 2019). En effet, les habitants pratiquent la pêche pour répondre à leurs besoins fondamentaux. Bien qu'il soit en ruines, comme d'autres forts du pays, il n'est pas délaissé ou abandonné comme l'a relaté le discours dominant. La présence des habitants du quartier y est significative. En outre, il y a une survivance palpable de ses traces, de ses vestiges. Il existe toujours des pièces d'artillerie, comme des canons. Souvent, les résidents des quartiers populaires exercent une pression pour développer les espaces libres, mais l'emplacement du Fort n'a pas connu de construction. De ce fait, les traces et les ruines du Fort La Pointe ont alimenté des activités de pêche, ce qui lui donne la caractéristique d'une zone dynamique, bien avant les travaux de rénovation/réhabilitation.

À cet effet, il y a une inadéquation entre le discours relatant l'état de ce site historique et sa réalité (Lemieux, 2010 ; Gosselin, 1994). On parle de « l'histoire maquillée » et de « conglomérat de pêcheurs » (Jn-Baptiste, 2023), puis d'un lieu historique abandonné (Découvrir la Grand'Anse, 2022) tandis que le Fort La Pointe alimente des activités de pêche et d'autres pratiques sociales très dynamiques. D'ailleurs, pour certains journalistes, il s'agit d'un « village de pêcheur » (Joseph, 2017).

Ces éléments de contexte m'incitent à questionner de manière plus approfondie le mode d'engagement de la population avec ce fort, d'où la question de recherche : comment et par quels processus les populations locales problématissent-elles leur manière d'habiter le Fort La Pointe, un lieu pourtant considéré comme abandonné par le discours dominant ?

À la suite d'une ethnographie, j'explique comment : la pêche est le pain quotidien et une marque de survie pour les habitants du Fort La Pointe. J'avance l'argument que c'est une activité culturelle opprimée dans cette fortification et que cette dernière (la fortification) est devenue une *trace-mémoire* élevée au rang de symbole du quartier. Elle évolue dans un contexte d'invisibilisation et d'infériorisation entretenu par les travaux de rénovation/réhabilitation qui, pourtant, se donnent pour objectif de valoriser le quartier et le fort.

### **1.3.État de la question : la patrimonialisation sous l'emprise des rapports de pouvoir**

Mis à part quelques écrits journalistiques, descriptifs et historiques (Delatour & Jolibois, 2009 ; Delatour, 2010 ; Vidal, 2010 ; Augustin, 2016 ; Jean-Pierre, 2021) sur les fortifications en Haïti, il n'existe pas une littérature scientifique systématique qui puisse m'aider à mieux définir le phénomène d'étude. Il semble que ce manque n'est pas une spécificité haïtienne parce que l'une des premières rencontres scientifiques sur le patrimoine militaire y compris les fortifications a été organisée en 2008 à Brest (Aquilina & Meynen, 2010). Les actes de cette rencontre ont été publiés sous la direction de Nicolas Meynen et sous le titre *Valoriser les patrimoines militaires. Théories et Actions* (2010). Cela résulte de la reconnaissance tardive de cette catégorie d'objets comme patrimoine. Toutefois, le phénomène qui me concerne s'intègre parfaitement dans le champ des études du patrimoine urbain (Epstein, 2019).

À cet effet, il est pertinent de situer ma préoccupation sur la pratique de la pêche dans le Fort La Pointe de Jérémie dans la problématique des enjeux de la patrimonialisation en contexte de rénovation urbaine et post-esclavage. J'utilise la notion de patrimonialisation parce qu'elle est définie par Vincent Veschambre comme : « le réinvestissement de certaines traces, de certains héritages, par des groupes sociaux qui les marquent de leur empreinte, cherchent à les approprier et les transforment en marques identitaires » (Veschambre, 2008 : 63). À partir de la fin du XXe siècle, cette problématique a été de plus en plus étudiée par des spécialistes des sciences humaines et sociales. Elle a d'abord préoccupé les ethnologues et les historiens, puis les géographes et les sociologues (Veschambre, 2007).

Ce processus de production de connaissances pluridisciplinaires contribue à faire des phénomènes liés au patrimoine un champ d'études à part entière (Tornatore, 2019). Je situe ainsi mon objet d'étude, d'une part dans la littérature francophone sur la patrimonialisation en contexte de rénovation urbaine. Cette littérature permet de saisir les enjeux de classe et sociospatiaux de ce processus et de comprendre les propos des participants autour de la rénovation/réhabilitation. D'autre part, je mobilise les écrits de penseurs du Sud sur la patrimonialisation en contexte postcolonial parce qu'ils aident à cerner la dimension historique et mémorielle du Fort La Pointe en tant que trace du passé colonial et esclavagiste intégrée à la vie quotidienne des habitants.

### ***1.3.1. Patrimonialisation en contexte de rénovation urbaine***

La plupart des auteurs (Gravari-Barbas, 2005 ; Veschambre, 2008, 2014 ; Pappalardo, 2014 ; 2019 ; Zanetti, 2020, 2022) étudient la patrimonialisation au regard des rapports de pouvoir en contexte de la rénovation urbaine. Ils analysent ainsi les dimensions sociales, spatiales,

mémorielles et symboliques de ce processus. Ils considèrent que la patrimonialisation charrie des enjeux politiques significatifs. J'identifie trois grandes approches de cette littérature : structuraliste, anarchiste et subalterne. C'est à travers la mise en discussion de ces perspectives que je situe ma problématique de recherche sur la pratique de la pêche à Fort La Pointe.

Pour commencer, Vincent Veschambre (2005, 2008, 2014) montre, en s'appuyant sur une approche structuraliste d'inspiration bourdieusienne, que les processus de conservation/destruction des traces du passé industriel s'inscrivent dans la logique de l'appropriation symbolique de l'espace à des fins de gentrification, c'est-à-dire l'investissement de cet espace par des couches sociales plus aisées. En effet, la patrimonialisation des sites industriels s'exprime de manière antagonique à la conservation de la mémoire dominante ou à l'effacement de la mémoire populaire (Veschambre, 2014). Dans ce cas, l'objet patrimonial ou sa trace n'intègre une politique de conservation ou de mise en valeur que s'il favorise la pérennisation de la mémoire des catégories dominantes.

Par ailleurs, Marta Pappalardo (2014, 2019) mobilise une perspective d'études subalternes de Gayatri Chakravorty Spivak (2009) pour comprendre les pratiques populaires dans la ville de Naples. La présence des couches sociales populaires y est significative et ces dernières sont souvent considérées comme un handicap par les acteurs de la patrimonialisation dans le cadre du Grand Programme Centre Historique Naples UNESCO. Elle soutient l'hypothèse selon laquelle : « [ces] pratiques sont utilisées par les groupes dominants comme argument de délégitimation des populations pauvres dans la vision de la ville globalisée » (Pappalardo, 2014 : 2). L'objectif de la chercheuse est de dévoiler les mécanismes de domination à l'œuvre dans le processus de la patrimonialisation et la manière dont celui-ci fait silence sur les pratiques subalternes.

De son côté, Thomas Zanetti (2020, 2022) a mené des recherches sur la résistance des habitants autour de la patrimonialisation d'un objet au regard des rapports sociaux de classes. Il nuance son propos par rapport à la tendance classiste de la littérature pour montrer que, dans certains cas, ce processus garantit la pérennisation de la mémoire urbaine populaire. Cela l'oblige à considérer les rapports de pouvoir dans la production des espaces urbains à travers le patrimoine et la mémoire. Il propose une vision anarchiste de la patrimonialisation dans le but de comprendre les luttes urbaines menées par les habitants du quartier de la Guillotière à Lyon contre la rénovation urbaine axée sur la gentrification. Dans ce cas, l'objet patrimonial est un moyen de préserver la mémoire et l'identité populaire et solidaire du quartier.

Ces approches aident à comprendre la place des pratiques des couches populaires dans la patrimonialisation. Elles permettent également d'explicitier les enjeux de classe et sociospatiaux de ce processus. Puisque cette littérature est produite dans un contexte de rénovation urbaine, résultat de la désindustrialisation des sociétés occidentales, qu'en est-il pour les sociétés postcoloniales et post-esclavagistes ? La dimension coloniale de la patrimonialisation et les rapports de pouvoir colonial autour des objets patrimoniaux ne sont pas abordés. Fort La Pointe, est une trace du passé colonial et esclavagiste en Haïti. L'appropriation et l'usage que les habitants font de cet objet sont ainsi spécifiques. Dans la prochaine section, j'explore également des travaux sur la patrimonialisation des traces du colonialisme.

### *1.3.2. Patrimonialisation en contexte postcolonial*

Les travaux des chercheurs sur la patrimonialisation des vestiges du passé colonial et esclavagiste tendent à s'articuler autour de trois termes : histoire, mémoire et patrimoine (Célius, 1998, 2004 ; Verges, 2008). Ils évoluent pour étudier plus concrètement les mémoires de

l'esclavage dans les anciens pays colonisés (Chivalon, 2005 ; Glissant, 2007). L'articulation de ces termes soulève des débats et charrie des enjeux sociaux, politiques et culturels dans les espaces publics des anciennes puissances coloniales (Gueye, 2011, 2024) et aussi dans les anciens pays colonisés, particulièrement en Haïti (Célius, 2006).

Si les usages et la patrimonialisation des objets coloniaux restent la limite de la littérature mobilisée, les travaux des chercheurs du Sud tendent à combler cette lacune. Sur ce point, Jerry Michel affirme que :

L'aspect sociologique analysant de manière éclairante les usages et les enjeux des processus de remémoration et de patrimonialisation de ces espaces coloniaux, tout en faisant ressortir les héritages historiques et culturels ainsi que l'actualité des systèmes de domination et d'inégalités largement répandus dans le pays, a été un angle mort de la recherche scientifique (Michel, 2014 : 2).

Ce faisant, Jerry Michel, à la suite de Jacques De Cauna (2013), a étudié plus spécifiquement les habitations coloniales en Haïti. D'une part, il analyse la façon dont ces traces du colonialisme et de l'esclavagisme patrimonialisées, favorisent l'invisibilisation des rapports sociaux esclavagistes au profit des couches sociales dominantes (Michel, 2014). D'autre part, il s'intéresse à la « manière dont ces traces historiques de l'esclavage peuvent devenir des patrimoines, mais aussi aux patrimoines coloniaux qui nécessitent d'être mis en mémoire pour exister en Haïti » (Michel, 2022 : 27). Par conséquent, l'auteur se concentre exclusivement sur les habitations coloniales, qui sont un type d'objet historique particulier, à la différence des fortifications.

D'après Jean Ronald Augustin, « la fortification a été l'institution la plus importante après les habitations dans la colonie dominguoise » (Augustin, 2016 : 247). Néanmoins, les fortifications n'ont pas préoccupé les chercheurs au même niveau que les habitations coloniales (Augustin, 2016). À cet égard, je m'intéresse, dans cette recherche, à la pratique de la pêche à Fort La Pointe

à Jérémie. Cette pratique est l'un des usages que l'on fait de cette trace du passé. Elle exprime une forme d'appropriation du passé colonial et esclavagiste.

### *1.3.3. Bilan de la littérature*

Ces travaux de recherche s'intéressent spécifiquement aux enjeux sociaux du processus de la patrimonialisation en contexte de renouvellement urbain. L'objet patrimonial au-delà du bien commun et du consensus, dessine des rapports sociaux de pouvoir et de contestation (Gravari-Barbas et Veschambre, 2004 ; Bondaz, Isnart et Leblon, 2012 ; Zanetti, 2020). Les auteurs s'entendent sur le fait que la patrimonialisation est conflictuelle et repose sur le jeu des acteurs publics nationaux et internationaux (Youssef, 2020). Elle peut aussi être marquée par l'absence de la participation des habitants (Gonzalez-Lafaysse, 2017 ; Benzagouta, Fantazi & Brunfaut, 2022), et dans certains contextes par la contribution de la société civile (Valitutto & Beji, 2022).

D'abord, cette littérature traite l'objet patrimonial comme un moyen d'occulter l'histoire et la mémoire des classes dominées par l'intermédiaire de la gentrification (Veschambre, 2014). Ensuite, cet objet représente un outil de lutte opposé à cette dernière (Zanetti, 2014). Enfin, les pratiques subalternes sont pensées comme systématiquement réprimées au cours du processus de la patrimonialisation. C'est ainsi que des auteurs comme Michel Rautenberg (2010), Duchêne, F., Langunier, J. & Journal, C. (2013) et Mélé, P. (1996) insistent sur la nécessité de discuter de la relation entre le patrimoine et le populaire. Pour Rautenberg, ces deux notions ne sont pas incompatibles, mais la conception dominante portée par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et celle de la population locale sont souvent divergentes.

Ces tendances de la littérature se concentrent sur la préservation des patrimoines urbains dans un contexte post-industriel. Elles visent à expliquer et à comprendre les traces et les héritages du passé industriel sous fond des rapports sociaux de classes dans les sociétés occidentales. Les rapports de pouvoir coloniaux autour de la patrimonialisation des traces du colonialiste et de l'esclavage sont étudiés par les intellectuels du Sud (Célius, 1998, 2004 ; Chivalon, 2005 ; Glissant, 2007 ; Verges, 2008 ; Augustin, 2016 ; Michel, 2022). En dépit de leur contribution à la compréhension des enjeux sociaux et des rapports de classes et coloniaux autour de la patrimonialisation et de l'appropriation des traces du passé industriel et celles du colonialiste et de l'esclavagiste, ces recherches restent toutefois muettes sur les processus concrets d'appropriation des fortifications par les populations locales.

Les résultats de cette recherche visent donc à combler ce vide par l'exploration d'un cas particulier : celui du mode d'appropriation du Fort La Pointe par les populations locales, alors même que le discours dominant tend à le construire comme un espace abandonné. Ainsi, je décris d'une part, les activités de pêche dans le Fort en référence aux témoignages des habitants. D'autre part, j'analyse comment les activités de pêche sont pensées (ou pas) dans le cadre des travaux de rénovation/réhabilitation du Fort.

#### **1.4. Structure de la thèse**

J'ai organisé cette thèse en cinq chapitres pour construire mon argumentation. En effet, le premier chapitre est une introduction générale dans laquelle je présente mon objet d'étude sur la pratique de la pêche à Fort La Pointe de la ville de Jérémie. Je retrace la généalogie de la question patrimoniale en identifiant les discours et les démarches institutionnelles. J'explore également la littérature sur le processus de patrimonialisation des traces du passé industriel et colonial, afin

d'identifier les tendances de cette littérature, ainsi que le manque de travail sur le mode d'appropriation d'une fortification par la population locale.

Le deuxième chapitre pose les bases épistémologiques, théoriques et conceptuelles de la recherche. J'esquisse le contexte de production et les postulats de l'approche décoloniale. Je m'appuie ainsi sur le questionnement de Jean Casimir (2001, 2018) concernant la façon dont il comprend le mode de vie et la trajectoire sociohistorique des Haïtiens dans le système-monde moderne colonial. Ce questionnement me permet de construire la pêche comme une activité culturelle opprimée. Puis, je mobilise la sociologie des absences et des émergences de Boaventura De Sousa Santos (2011) pour mieux comprendre la situation d'invisibilisation des activités de pêche dans le fort. Par la suite, je mobilise le concept de trace-mémoires tels que définis par Patrick Chamoiseau (1994) pour situer Fort La Pointe, car il est l'expression de deux mémoires. Ces éléments épistémologiques, théoriques et conceptuels servent de balise à la compréhension de l'objet d'étude et ils éclairent l'analyse des données empiriques.

Le troisième chapitre apporte des précisions sur la construction méthodologique de la recherche. Je formule ma compréhension de l'ethnographie que j'ai menée en tant que méthode de recherche. Celle-ci me permet de plonger dans le quotidien des habitants de Fort La Pointe. Par la suite, j'ai clarifié le mode de recrutement et l'échantillonnage en choisissant des acteurs compétents tels que des habitants du Fort et des rénovateurs. J'ai utilisé des observations directes, des entrevues individuelles et la collecte de données documentaires comme techniques et procédés de construction des données et des matériaux empiriques. J'ai ensuite utilisé la théorisation ancrée comme méthode d'analyse des données. Celle-ci me permet de proposer une théorisation du phénomène étudié. Je conclus le chapitre avec des enjeux éthiques spécifiques.

Le quatrième chapitre est une description analytique de la pratique de la pêche à Fort la Pointe. Mon argumentation soutient que la pêche, une activité culturelle des habitants, évolue dans un contexte d'invisibilisation. J'analyse La Pointe comme une zone de pêche en identifiant les conditions d'existence de la culture de la pêche qui revêt une importance centrale et schématise un ensemble de connaissances et de savoir-faire locaux. J'explique aussi que cette culture, sous-jacente aux rapports sociaux de sexe, implique une cogestion de la précarité qui l'entoure. Enfin, j'esquisse, sous la notion de *misère de la pêche*, les dispositifs d'invisibilisation de cette culture.

Enfin, le cinquième chapitre propose une analyse des orientations des travaux de rénovation en rapport aux activités de pêche. J'argumente pour montrer que la rénovation est ambiguë, car elle continue d'inférioriser les activités de pêche. Pour expliquer cet argument, je définis le Fort La Pointe en tant que *trace-mémoires*. Je montre que sa situation de dégradation favorise l'intervention des divers acteurs de la société civile et des ONG dans le but de mettre en valeur le site et le quartier. Si les travaux ont effectivement facilité une plus grande visibilité du quartier, ils infériorisent néanmoins les activités de pêche. Cette infériorisation se manifeste par la place d'arrière-scène accordée à ces activités et par la persistance du statut de La Pointe illustré par la notion de *mer-dépotoir*, qui constitue un handicap à la pratique de la pêche.

## **CHAPITRE II. LA PÊCHE DANS LE FORT LA POINTE À LA LUMIÈRE DES ÉTUDES DÉCOLONIALES.**

Dans ce chapitre, je clarifie mes sensibilités théoriques et épistémologiques. Cette clarification est importante pour mieux saisir l'orientation de cette recherche. Je n'ai pas l'intention d'élaborer un cadre théorique et conceptuel tel qu'il est traditionnellement rédigé dans les thèses. En effet, un tel choix serait en contradiction avec la méthodologie adoptée. En l'occurrence, je rédige ce chapitre à la lumière de mes choix méthodologiques. Les précisions que je vais apporter sont donc inspirées par les données empiriques, et ces données trouvent leur sens à leur tour, à partir de cette posture théorique et épistémologique.

Par ailleurs, cette phase de théorisation et de conceptualisation de la présente étude ne s'appuie pas sur un seul texte ou auteur de référence. Ainsi, je clarifie la pertinence de la perspective décoloniale adoptée à travers la sociologie des absences, et je présente enfin le concept de *trace-mémoires* que j'utilise dans cette étude. Compte tenu de l'utilisation de la théorisation ancrée comme méthode d'analyse qualitative des données, ces éléments théoriques et conceptuels ne constituent que des sources d'inspiration permettant de donner du sens à l'enquête ethnographique.

### **2.1. Sociologie des absences et culture opprimée : une articulation décoloniale**

Dans cette étude, j'adopte une posture épistémologique et théorique décoloniale afin de mieux comprendre la pratique de la pêche à Fort La Pointe de Jérémie. Cette posture est issue des théories critiques qui ont émergé dans la dynamique des mouvements sociaux en Amérique latine et dans les Caraïbes à la fin du XXe siècle (Colin & Quiroz, 2023). L'année 1992, qui marquait le 500e anniversaire de la « rencontre » entre l'Europe et l'Amérique, a été un déclencheur de cette

production de pensée. Cette rencontre symbolise l'avènement du système-monde moderne (Grosfoguel, 2006) et, en même temps, l'occultation de l'autre (Dussel, 1992). Cette célébration, qui a déclenché un mouvement dans la pensée critique latino-américaine et caribéenne, vise à accompagner les mouvements sociaux en produisant de nouveaux outils théoriques et politiques, d'où la naissance du groupe Modernité/Colonialité (Bourguignon-Rogier & Colin. P. 2014, 2016).

Ainsi, l'un des postulats fondamentaux de cette pensée hétérogène et pluridisciplinaire est le suivant :

La colonialité n'est pas équivalente au colonialisme. Elle se réfère à la continuité des formes de domination et d'exploitation après la disparition des administrations coloniales. Cependant, la colonialité n'est pas dérivée de la modernité, mais constitutive de celle-ci. De ce fait, modernité et altérité (ou colonialité) sont les deux faces d'une même pièce, d'un seul et unique phénomène : le système mondial « moderne/colonial (Hurtado López, 2014 : 2).

Pour les penseurs décoloniaux, modernité et colonialité sont consubstantielles. La colonisation n'est pas un phénomène étranger à l'histoire des sociétés occidentales, mais une composante de cette histoire. De plus, la pensée décoloniale révèle le caractère et la tendance eurocentristes et universalistes des savoirs produits dans les pays occidentaux (Suaudeau & Niang, 2022). Par conséquent, la pensée décoloniale offre de nouvelles perspectives et de nouveaux outils pour une meilleure compréhension de la modernité, des relations Nord/Sud et de la dynamique des sociétés contemporaines.

En ce qui me concerne, ma préoccupation se rapproche des questions soulevées par les auteurs de la pensée décoloniale. Ce courant de pensée a récemment entrepris de systématiser la préservation et la valorisation du patrimoine ou le processus de la patrimonialisation (Verges 2010 ; Carruthers, 2019 ; Brianso & Tebba, 2021 ; Schutz, 2021 ; Delhalle & Aurégan, 2021). Cette systématisation concerne le champ de la muséologie à travers la question de la restitution des biens

mal acquis lors de la colonisation et la problématique de la mémoire de l'esclavage et de la colonisation (Chamoiseau, 1994 ; Glissant, 2007 ; Verges, 2015).

Ma question de recherche est la suivante : « comment et par quels processus les populations locales problématisent-elles leur manière d'habiter le Fort La Pointe, un lieu pourtant considéré comme abandonné par le discours dominant ? » Cette question vise à mettre l'accent sur les expériences et les modes de vie des habitants de Fort La Pointe dans la ville de Jérémie. Tout d'abord, cette question fait écho au questionnement qui traverse l'œuvre de Jean Casimir depuis la publication de *La Culture opprimée* (2001) jusqu'à celle d'*Une lecture décoloniale de l'histoire des Haïtiens* (2018a). « Ce sociologue haïtien et penseur décolonial » (Mignolo, 2021 : 62), tout au long de ses recherches s'intéresse à comprendre « (...), comment les Haïtiens [malheureux] parviennent à exister, à subsister et à vivre au sein de structures politiques qui excluent toute participation de leur part » (Casimir, 2018a : 38). Partant de cette question, Casimir place les Haïtiens des couches opprimées au centre de sa réflexion.

Ce penseur cherche à comprendre les mécanismes de gestion de la précarité mis en place par ces couches sociales prises dans des rapports de pouvoir coloniaux. Ces rapports de pouvoir sont des héritages de la colonisation française et de la dépendance structurelle de l'État en Haïti. En l'occurrence, il s'agit de systématiser et en même temps de codifier les savoirs des couches opprimées et le « pouvoir d'agir de ces damnés de la terre » (Casimir, 2018b : 107) au lieu de s'attarder sur les mécanismes de dépendance et de domination impérialistes dans la société haïtienne contemporaine. Ainsi, pour citer Walter Mignolo (2021 : 62), « Jean Casimir (...) a mis l'accent sur 'la beauté du peuple souverain' en tournant le dos aux États haïtiens ». Dans la pensée de Casimir, l'État et le peuple haïtien sont deux entités historiquement antagoniques, car l'administration de l'État est le summum de la colonialité en Haïti (Casimir, 2009).

Le questionnement de Casimir sur le peuple souverain et son mode de vie m'inspire sur la situation socio-historique de la pratique de la pêche à Fort La Pointe. D'une part, j'essaie de comprendre comment cette pratique, qui fait partie de la *culture opprimée*, évolue dans un contexte d'infériorisation et d'invisibilisation matérielle et discursive qui est l'expression d'une forme de colonialité visant à hiérarchiser les groupes sociaux en fonction de la race, de la classe et du genre (Quijano, 2007). Considérant la pratique de la pêche comme faisant partie de la culture des opprimés haïtiens, je définis la culture opprimée selon Jean Casimir,

Comme un ensemble idéologique que construit durant la sédimentation des groupes et classes d'une société nationale par l'une ou l'autre de ses couches en mesure de conserver l'organisation de sa vie quotidienne et de certaines activités de production de la vie matérielle relativement isolée du développement des entités constitutives du [système-monde moderne colonial] (Casimir, 2001 : 300).

Je reprends le terme de Casimir pour qualifier cette culture d'opprimée, car elle évolue au sein de la matrice coloniale du pouvoir qui ne cesse d'exercer son oppression malgré la radicalité de la Révolution haïtienne. Pour ce faire, je me suis intéressé à l'expérience et au mode de vie des habitants du Fort La Pointe, à travers leurs activités de pêche quotidiennes. D'autre part, cette définition m'aide à clarifier la vision des travaux de rénovation du Fort vis-à-vis de ces activités de pêche. Ces activités schématisent un ensemble de connaissances et de savoirs locaux, ce qui constitue une première source d'inspiration décoloniale pour cette recherche.

Deuxièmement, ma question de recherche s'inscrit dans la *sociologie des absences* proposée par Boaventura De Sousa Santos (2011). Selon Ramon Grosfoguel (2012), la sociologie critique du sociologue portugais, qu'il appelle sociologie décoloniale, est d'un grand intérêt pour la pensée décoloniale. Elle se fonde sur l'association conceptuelle de la sociologie des émergences et de la sociologie des absences. Sousa définit la sociologie des absences comme suit :

Une recherche qui vise à montrer que ce qui n'existe pas est en fait activement produit comme non existant, c'est-à-dire comme une alternative non crédible à ce qui est supposé exister. L'objet empirique de cette recherche est impossible du point de vue des sciences sociales conventionnelles. Le but de cette sociologie est donc de rendre possibles les objets impossibles, de rendre présents les objets absents. La non-existence est produite chaque fois qu'une certaine entité est tellement disqualifiée qu'elle disparaît et devient invisible ou qu'elle est défigurée au point de devenir inintelligible (Sousa, 2011 : 34).

« Le but de cette sociologie, comme l'a précisé De Sousa Santos, est de rendre possible les objets impossibles, de rendre présent les objets absents » (De Sousa Santos, 2011 : 34). Dans ce cas, il est important de ne pas se laisser influencer par le discours dominant qui affirme que Le Fort La Pointe est un espace abandonné. Cela signifie :

Être simultanément à l'intérieur et à l'extérieur de ce qui est critiqué. Ce dont tient compte ce que j'ai appelé « la sociologie » doublement transgressive « des absences » et « des émergences ». Une telle sociologie est en fait un mouvement épistémologique qui consiste à opposer les épistémologies dominantes du Nord aux épistémologies du Sud (De Sousa Santos, 2011 : 42).

Cette thèse prend distance au silence et tend également à attirer l'attention sur la pratique et le vécu des habitants dans le Fort La Pointe. C'est pour cette raison qu'il est important de rendre visibles et présents leurs modes et formes de vie dans ce lieu historique et mémoriel. La posture décoloniale me permet d'explorer des alternatives au discours dominant qui affirme que le Fort est abandonné et qui subalternise en même temps les pratiques populaires dans ce lieu. De ce fait, à partir de cette posture, je m'intéresse à la parole et aux récits des habitants, principaux acteurs des activités de pêche dans le site.

Cette approche théorique et épistémologique me permet de comprendre l'articulation entre les pratiques des habitants et le Fort La Pointe dans un contexte d'invisibilisation et d'infériorisation (Godrie & Sousa Santos, 2018). Cela signifie que le vécu des habitants du quartier

La Pointe et leur rapport à ce vestige colonial et esclavagiste occupent une place centrale dans ma démarche. C'est pourquoi il est important de préciser le concept de trace-mémoires afin d'éclaircir ma conception du Fort La Pointe de Jérémie.

## **2.2.Trace-mémoires : quelle conceptualisation ?**

Le concept de trace-mémoires est proposé par l'écrivain martiniquais Patrick Chamoiseau dans l'ouvrage *Guyane : Traces-mémoires du Bagne* coécrit avec le photographe germano-algérien Rodolphe Hammadi. Dans ce petit ouvrage d'une densité exemplaire, Chamoiseau ouvre un chantier intéressant pour mieux appréhender les traces coloniales et de l'esclavage, puis il propose en même temps une reconceptualisation de la notion de monument et/ou de patrimoine. Il « chante les histoires contre l'Histoire. Je chante les mémoires contre la Mémoire. Je chante les traces-mémoires contre le Monument. C'est opposer le Divers à l'Unique. L'ouvert à l'enclos » (Chamoiseau, 1994 : 16). Son objectif est alors d'identifier et de conceptualiser les vestiges de la période coloniale dans les anciens pays colonisés, dans lesquels les objets et documents de cette époque font référence aux colons et aux dominants. En effet, « la trajectoire de ces peuples-là [colonisés et dominés] s'est faite silencieuse » (Chamoiseau, 1994 : 14).

À propos de ces objets du passé colonial, Chamoiseau (1994 : 13-14) écrit : « En Guyane comme aux Antilles, ces édifices ne suscitent pas d'écho affectif particulier ; s'ils témoignent des colons européens, ils ne témoignent pas des autres populations (...) qui, précipitées sur ces terres coloniales, ont dû trouver moyen, d'abord de survivre, puis de vivre ensemble, jusqu'à produire une entité culturelle et identitaire originale. »

Dans une certaine mesure, Patrick Chamoiseau a voulu réhabiliter l'histoire et la mémoire des anciens colonisés et des dominés à partir des traces-mémoires. Il a défini le concept de « trace-

mémoires » comme étant : « Un espace oublié par l’Histoire et par la Mémoire-une, car elle témoigne des histoires dominées, des mémoires écrasées, et tend à les préserver. La Trace-mémoires n’est envisageable ni par un monument, ni par des stèles, ni par des statues, ni par le document-culte de nos anciens historiens » (Chamoiseau, 1994 : 16).

Il poursuit en établissant une différence entre trace-mémoires et monument :

La Trace-mémoires est un frisson de vie alors que le monument est une cristallisation morte. Elle fait présence quand le monument s’érige. La Trace-mémoires est à la fois collective et individuelle, verticale et horizontale, de communauté et trans-communautaire, immuable et mobile, et fragile. Alors que le monument témoigne toujours d’une force dominante, enracinée et verticale (Chamoiseau, 1994 : 16).

Le Fort La Pointe est à ce titre exemplaire. D’une part, il permet de retracer la mémoire populaire liée à la pêche dans le centre urbain de Jérémie. D’autre part, il permet de recentrer l’histoire et la mémoire coloniale en adoptant le point de vue des descendants des anciens colonisés, c’est-à-dire des dominés. Certes, le Fort a été construit par les colons français, mais il a été réapproprié par les Haïtiens. Donc, le concept de trace-mémoires me sert également d’inspiration permettant de mieux comprendre la pratique de la pêche dans le Fort La Pointe, une forme d’appropriation particulière d’une trace du passé colonial et esclavagiste qui nourrit la victoire sur les conditions de vie, versus les monuments qui rappellent la mort passagère que sème la domination.

Pour terminer cette précision conceptuelle, j’aimerais souligner que ce concept de Trace-mémoires est travaillé et extrapolé dans le contexte post-industriel en lien avec la problématique de la patrimonialisation. En effet, Vincent Veschambre apporte un éclairage intéressant sur ce concept en le distinguant de la notion de marque dans plusieurs de ses travaux (Veschambre, 2008, 2014). Là où il définit la marque comme « la signature d’un acteur social, qu’elle représente en son absence (...) », il définit la trace en se référant à des formulations telles que : elle incarne le

passé ; elle est non intentionnelle ; elle est anonyme ; elle renvoie à un événement, à une activité ; elle est une empreinte, un vestige, un indice ; elle peut être identifiée, réinvestie, mise en valeur ou effacée (Ripoll, 2006 : 25, cité par Veschambre, 2008 : 11).

En dépit des pistes intéressantes proposées par Vincent Veschambre sur la notion de trace-mémoires et de la comparaison avec la notion de marque que j'utilise parfois pour parler de la pêche, je maintiens la conception de Patrick Chamoiseau (1994), car le contexte social et historique de la Guyane est étroitement lié à celui d'Haïti. Par conséquent, le concept de trace-mémoires m'est utile pour comprendre les rapports de pouvoir coloniaux qui sous-tendent les activités quotidiennes des habitants de La Pointe, ainsi que les contradictions liées aux projets de rénovation. Il permet également de saisir la double dimension mémorielle (coloniale et populaire) du Fort La Pointe.

Donc, ma posture théorique et épistémologique décoloniale s'appuie sur le questionnement de Jean Casimir (2001) sur la culture, la sociologie des absences de Boaventura de Sousa Santos (2011) et le concept de trace-mémoires de Patrick Chamoiseau (1994) qui m'aide à comprendre la continuité du rapport colonial entre l'État et les habitants de La Pointe par l'intermédiaire de l'invisibilisation des activités de pêche dans le Fort La Pointe. Ensuite, la notion de trace-mémoires m'aide à considérer ce Fort comme un symbole de la lutte contre la colonisation en Haïti, mais aussi comme la trace de la mémoire opprimée, fondée sur la pratique de la pêche.

### **CHAPITRE III. ETHNOGRAPHIE DANS UNE ZONE DE PÊCHE**

Dans ce chapitre, je précise l'ancrage méthodologique de la recherche, c'est-à-dire les démarches que j'ai utilisées pour construire les données et aboutir aux résultats. Rappelons que mon objectif est d'étudier la pratique de pêche à Fort La Pointe de Jérémie, c'est-à-dire de rendre compte des processus concrets de patrimonialisation par lesquels les habitants du Fort parviennent à y habiter ce Fort malgré le fait qu'il aurait perdu sa fonction dans l'exploitation des habitants de la colonie ; alors qu'il est doté de nouvelles fonctions dans l'entretien de la vie des opprimés. Ce chapitre sert d'intermédiaire entre la problématique et les analyses des données. Celles-ci occupent une place centrale non seulement pour le caractère exploratoire de cette recherche, mais aussi par rapport à ma posture critique et décoloniale. Le vécu, la vie quotidienne, la trajectoire dans le Fort et le point de vue des participants sont en effet nécessaires pour comprendre le phénomène étudié. Par conséquent, cette partie de la thèse me permet d'explicitier le déroulement de l'enquête de terrain, les choix de l'échantillonnage et la réflexivité sur les données produites, c'est-à-dire le contexte de la production et les enjeux éthiques.

Ce chapitre se divise en cinq points. Dans un premier temps, je précise et clarifie l'approche méthodologique adoptée dont je me suis servi pendant tout le déroulement de la recherche, de la construction de l'objet jusqu'à la rédaction de ce rapport final. Dans un second temps, j'explique le processus de recrutement et je clarifie en même temps l'échantillonnage de cette étude. Dans un troisième temps, je décris les techniques et les procédés utilisés pour construire les données au cours de l'enquête de terrain. Dans un quatrième temps, j'explique la manière dont je procède pour analyser les données à partir de la méthode d'analyse de la théorisation ancrée. Pour finir, je soulève les enjeux éthiques spécifiques de cette recherche.

### **3.1. Pour une ethnographie rapide**

Cette recherche s'inscrit dans la méthodologie qualitative critique (Caron, 2017). Ce courant de recherche qualitative articule les procédés méthodologiques et la posture épistémologique et théorique. Ainsi, il me permet d'établir le lien avec l'approche inductive itérative (Blais & Martineau, 2006) et la posture critique décoloniale dont je me suis inspirée. À la suite de ce courant méthodologique, j'ai choisi de mener une ethnographie (Beaud & Weber, 2010). Cette dernière m'accompagne pendant tout le processus de la recherche depuis la conception jusqu'aux analyses des informations. La méthode ethnographique me facilite l'entrée sur le terrain et me permet de développer de la familiarité avec des acteurs impliqués dans le but de mieux saisir la complexité de l'objet d'étude. Elle aide à comprendre la pratique ordinaire, quotidienne et la capacité créatrice des habitants. Ainsi, l'approche ethnographique me paraît plus appropriée pour comprendre la pratique de la pêche dans le Fort La Pointe de Jérémie parce qu'elle me permet aussi d'étudier le rapport entre les habitants et cette fortification. Ce rapport est de nature complexe et représente en même temps, un cas typique basé sur l'importance de cet espace dans la vie quotidienne de ses habitants. Une importance qui s'expliquerait par sa perte de fonction dans les processus propres au colonialisme européen et à l'érection d'un État moderne/colonial, prétendument indépendant, laissant ainsi un espace que finissent par occuper les habitants dans leur recherche d'espaces où la vie humaine peut fleurir sans entraves insurmontables. Donc, l'ethnographie me permet de décrire de manière dense et analytique (Geertz, 1998 ; Beaud & Weber, 2012) ce type de rapport et la pratique de la pêche dans le Fort.

J'ai mené cette ethnographie pendant une courte durée, ce que l'on désigne dans la littérature comme une « ethnographie rapide » (Le Cam & Pereira, 2021; Papinot, 2016). Elle

permet de pallier l'une des exigences de l'ethnographie classique qui est la durée prolongée sur le terrain. Autrefois, on exigeait aux ethnographes une durée plus ou moins longue sur le terrain qui pouvait aller jusqu'à trois années. Cette idée est critiquée par Christian Popinot pour montrer que l'exigence du temps long est fondée sur l'épistémologie positiviste (Papinot, 2016). De ce fait, j'ai réalisé mon enquête pendant un séjour de terrain de 8 semaines dans la ville de Jérémie, particulièrement *Soufò* (nom populaire pour désigner le quartier La Pointe). Il a débuté le vendredi du 26 janvier pour se terminer au mardi du 26 mars 2024. Cette enquête a été intensive bien qu'elle ne se soit pas déroulée de manière linéaire et continue. En effet, durant la semaine du 4 au 10 février, elle a été interrompue parce qu'il y avait des manifestations populaires contre le gouvernement alors en place. Ce même contexte politique a conditionné également le prolongement de mon terrain jusqu'au 26 mars alors que je devrais quitter Haïti le 13 mars.

Par ailleurs, j'ai mené une « ethnographie de chez soi » pour utiliser la notion de Fatoumata Ouattara (2004). Cette notion permet d'illustrer la proximité du chercheur avec son terrain de recherche. Dans mon cas, je suis originaire de la ville de Jérémie que j'ai laissée en décembre 2022 pour venir faire des études supérieures au Canada. Un an après, j'y suis retourné dans l'objectif de réaliser une enquête de terrain pour cette thèse de maîtrise. Alors, j'ai fait le terrain avec un double statut : originaire de la ville et étudiant international. J'étais dans un double rapport avec mon terrain; j'étais proche, en tant qu'originaire de la ville, mais aussi, je viens de loin en tant qu'étudiant international venant de l'Université d'Ottawa, une institution canadienne. J'ai été conscient que mon statut pourrait créer des attentes et par conséquent rendre inaccessible mon terrain et même fausser les données. Revenant du Canada dans l'objectif de faire des enquêtes, les participants pourraient penser que j'ai eu des financements d'une quelconque institution pour

mener cette étude et me voir comme faisant partie de la diaspora<sup>4</sup>. Puis, ils pourraient penser que je suis un envoyé. Ces éléments risquaient de constituer des handicaps au bon déroulement de l'enquête. Dans ce cas, j'ai dû mémoriser le formulaire de consentement pour le communiquer aux participants avant le déroulement des activités. Leur accord a été pris à l'oral au début des enregistrements.

**Figure 2 : Image de drone de la localisation de La Pointe**



**Sources : John Cadafy Noel, 26 novembre 2024**

Mon terrain était Fort La Pointe, *Soufò* en créole. C'est l'un des quartiers défavorisés du centre-ville de Jérémie. Cette précision sur le terrain permet de comprendre des difficultés que j'ai rencontrées pendant l'enquête. En effet, il y a deux éléments importants à considérer qui concernent le contexte de production des données. L'ethnographie que j'ai menée s'est déroulée

---

<sup>4</sup> Être diaspora dans le contexte haïtien, c'est être perçu comme une personne vivant aux États-Unis, au Canada ou en France, qui travaille dans ces pays et qui possède beaucoup d'argent de quoi aider ses proches en Haïti. En réalité, j'ai bénéficié uniquement du financement de la recherche internationale du Bureau des études supérieures de l'Université d'Ottawa : <https://www.uottawa.ca/faculte-sciences-sociales/financez-vos-etudes-superieures>

dans un contexte marqué par des manifestations populaires et des interventions des ONG dans le quartier. Ces éléments ont influencé dans une certaine mesure la perception des participants sur ma présence dans ce lieu.

D'ailleurs, les habitants, particulièrement les participants qui ont vécu et qui vivent dans le quartier, se sont étonnés de ma présence lors des prises de contact et des invitations. Ils disaient rencontrer rarement des gens qui s'intéressent à leur pratique, leur vécu et leur trajectoire dans le Fort. C'est la raison pour laquelle, au début des activités de collecte, ils étaient réticents et méfiants à l'idée de participer à l'enquête. Ces sentiments se fondent, d'une part, sur la perception que j'étais peut-être un potentiel candidat en campagne électorale qui serait venu dans le quartier pour les instrumentaliser à s'engager ou à se désengager dans les protestations contre le gouvernement de l'époque. D'autre part, ils me voient comme un agent/employé d'ONG intervenant dans le quartier pensant que j'étais venu évaluer et recueillir leur perception sur les travaux de rénovation/réhabilitation. Établir la confiance avec les participants était donc la seule porte d'entrée pour réaliser l'enquête de terrain Cette confiance passait par une explication détaillée des objectifs et de la visée de cette recherche lors des invitations et de recrutement des participants.

### **3.2.Recrutement des participants et échantillonnage**

Au cours des trois premiers jours de l'enquête, je me suis fait accompagner par Peterson Duval, un ami enseignant et artisan. Il n'est pas habitant, toutefois, il est reconnu auprès des habitants. J'ai fait appel à son accompagnement pour que je puisse avoir accès plus facilement au terrain et réaffirmer mon statut d'habitant de la ville. C'est vrai que le quartier et le Fort sont accessibles à tous, mais il n'est pas courant de demander aux habitants de parler de leur pratique et leurs activités quotidiennes. J'ai profité de mon premier passage sur le site pour identifier et

inviter certaines personnes qui allaient devenir des enquêtées par la suite. Je leur ai expliqué clairement mon objectif et ma présence dans le quartier. C'étaient principalement des pêcheurs que j'avais identifiés grâce à leur activité à proximité du Fort et au moment de ma prise de contact avec le terrain. C'est ainsi que j'ai commencé le processus de recrutement des participants. En fréquentant le Fort, ils sont facilement identifiables. Le recrutement s'est fait au fil de l'enquête et a évolué avec la réalisation des activités de collectes.

Par rapport au caractère exploratoire de cette étude, j'ai choisi le type d'échantillonnage non probabiliste (Firdion, 2012; Beaud, 2009). Celui-ci n'est pas le résultat d'utilisation de calculs statistiques pour sélectionner les participants. Il se base de préférence sur les caractères volontaires et hasardeux du choix de ces derniers (Beaud, 2009). À rappeler que mon objectif est de comprendre le rapport entre les habitants et le Fort La Pointe et, par ricochet d'étudier la pratique de la pêche comme moyen d'habiter ce lieu historique. Dans ce cas, la population d'étude est principalement les habitants du quartier qui mènent des activités dans le Fort la Pointe. Ils représentent «l'acteur social compétent» pour cette recherche (Savoie-Zajc, 2007). Dans l'échantillon formé de gens qui mènent des activités de pêche dans le Fort, les premiers informateurs que j'ai identifiés ont été des pêcheurs. Leur présence sur le site était plus évidente. Ils sont présents à tout moment de la journée dans ce lieu. Donc, les premiers entretiens ont été réalisés avec ces acteurs.

Au cours de ces entretiens, j'ai soulevé des questions sur la distribution et la marchandisation des produits, sur le support financier aux activités de pêche et sur la rénovation du Fort. J'étais à l'écoute attentive (Bougault, 2023) de ces informateurs pour reconnaître les autres acteurs importants et cerner la complexité du phénomène étudié. Parmi ces acteurs, il y a des femmes (poissonnières) ; des agents de la rénovation/réhabilitation du Fort et des membres du

comité de médiation que je considère comme des leaders communautaires du quartier La Pointe. Chacun de ces acteurs me permet de saisir un aspect de l'objet d'étude. D'abord, les marchandes de poisson m'ont aidé à comprendre leur place dans le secteur et la manière dont elles supportent les activités de pêche. Ensuite, j'ai recruté les agents de la rénovation qui sont : un employé de l'ONG Goal et un membre de l'organisation de la société civile *Jérémie Ka Bèl*. Ils m'ont communiqué des informations sur la vision et l'orientation des travaux de rénovation/réhabilitation. Enfin, les leaders communautaires ont partagé avec moi les démarches sur le processus de la rénovation et le mécanisme de participation des habitants dans les travaux.

À cet effet, les acteurs de cette étude sont divers et multiples, même si mes analyses sont centrées sur le vécu, la vie quotidienne et la trajectoire des habitants du Fort. Néanmoins, cette diversité me permet d'avoir un point de vue beaucoup plus large et ouvert sur le phénomène étudié, ce qui renforce, par conséquent, la validité des résultats. J'ai divisé les participants en deux groupes : les habitants et les non-habitants de La Pointe. Dans la catégorie des habitants, il y a des pêcheurs, des marchandes de poisson (poissonnières), des leaders communautaires qui sont des membres du comité de médiation et un artiste. Parmi les non-habitants, j'ai identifié des agents de la rénovation/réhabilitation, un membre de l'ONG Goal et un membre de l'organisation *Jérémie Ka Bèl*.

Dans le cadre de l'enquête de terrain, j'ai effectué une vingtaine de séances d'observation et j'ai réalisé un total de 20 entretiens de types exploratoires, informels et semi-dirigés. En effet, j'ai mené 16 entretiens formels. Je dis formels parce qu'ils ont été planifiés, puis enregistrés à l'aide de mon téléphone portable. J'ai interviewé 13 pêcheurs ; un membre du comité de médiation, un artiste et un employé de l'ONG Goal. Puis, j'ai mené 3 entretiens informels qui n'ont pas été enregistrés, car le cadre de la réalisation n'était pas propice aux enregistrements : deux avec des

marchandes de poisson, un avec un membre du comité de médiation (une femme), un autre avec un membre de l'association *Jérémie Ka Bèl*. De plus, j'ai consulté un ensemble de documents qui concernent le Fort. Donc, mon échantillon est composé de vingt participants, dont dix-huit habitants et 2 non-habitants du Fort La Pointe.

Cet échantillon obéit aux principes de la construction de « l'échantillonnage scientifiquement valide » telle que systématisée par Lorraine Savoie-Zajc (2007). Ce type d'échantillon se fonde d'une part, sur des « acteurs socialement compétents », c'est-à-dire des personnes-ressources, de véritables informateurs sur le phénomène étudié. D'autre part sur la cohérence entre les diverses parties : la problématique, la posture théorique et la méthodologie adoptée. J'ai considéré que j'ai atteint le niveau de la saturation des données parce que j'ai constaté qu'il n'y a pas d'émergence de nouvelles informations à partir des diverses techniques utilisées. Ainsi, la répétition et la récurrence des éléments d'information dans les réponses des participants sont un moyen d'identifier ce niveau de saturation.

### **3.3. Procédés et techniques de production des données**

Après un premier contact avec le terrain du Fort La Pointe, j'ai commencé timidement dès le lendemain vendredi 26 janvier 2024 avec les premières séances d'observation. Avant tout, j'ai mené les observations pour avoir davantage d'accès au terrain et pour nouer les relations avec les habitants. Ces observations m'ont permis aussi de continuer à recruter les « personnes compétentes » c'est-à-dire, les personnes-ressources pour les entretiens ethnographiques/sociologiques (Beaud, 1996). En outre, j'ai utilisé d'autres techniques de production de données pour compléter les séances d'observation. Ce sont : les entretiens et l'analyse documentaire. Les

notes d'observation paraissaient insuffisantes et incomplètes pour cerner tous les aspects du phénomène d'étude, surtout la question de la rénovation du Fort.

### *3.3.1. Des observations préalables aux observations directes*

Les séances d'observation se réalisent à plusieurs moments. Dans un premier temps, j'ai réalisé des observations préalables ou de préterrains (Soulé, 2007). Bien avant d'entamer cette étude de maîtrise en sociologie, j'avais l'habitude de fréquenter le Fort en tant qu'originaire et habitant de Jérémie. Parfois, je me promenais au Fort et dans le quartier La Pointe. J'ai aussi souvent mangé dans les restaurants populaires de la zone, surtout en soirée. J'ai utilisé aussi le site pour passer du temps avec des amis. D'ailleurs mon intérêt pour cette recherche est venu de mes visites périodiques dans ce lieu historique et populaire. C'est cette forme d'observation que Soulé Bastien appelle « participation observante », c'est-à-dire qu'elle est une technique d'observation préalable ou de préenquête (Soulé, 2007). Elle est fondée sur le principe de la préséance de la participation sur l'observation. C'était mon premier contact avec le terrain et le phénomène étudié, c'est-à-dire mon premier moment d'observations sur le site. Je les ai utilisées pour une première exploration du phénomène étudié à savoir la pratique de la pêche dans le Fort La Pointe. Elles m'ont permis d'identifier des acteurs et aussi de construire une grille pour des observations plus approfondies lors des enquêtes de terrain.

J'ai continué ces observations de manière systématique et intentionnelle lors de mon séjour de terrain. Ces séances d'observations m'ont donné une connaissance approfondie et complète des activités des habitants dans le Fort (Jean-Michel, 2000). J'ai commencé à saisir les mécanismes fondant le rapport entre les habitants et ce lieu historique. J'ai fait des observations à découvert puisque j'étais déjà figuré comme un étranger dans le quartier. Les observations ont été menées à

tout moment dans la journée. Elles ont duré en moyenne deux heures. Elles étaient plus répétées dans la matinée entre 7 à 9 heures et dans l'après-midi vers les 15 à 17 heures. Ces heures marquent le moment de l'embarquement et du débarquement, les allées et les retours des pêcheurs.

Au cours de cette activité de production de données, j'ai observé et j'ai aidé, certaines fois, dans l'embarquement et le débarquement des moyens de pêche; j'ai suivi et participé parfois à des dialogues, des discussions; j'ai suivi la relation entre le pêcheur et les marchandes de poisson; les différents usages que les habitants et les visiteurs font du Fort ; j'ai aussi observé les pêcheurs au moment où ils réparent et fabriquent le matériel de pêche. La majorité de ces séances d'observation ont été notées. Certaines fois même, elles ont été photographiées. Elles n'ont pas été enregistrées. Néanmoins, j'ai utilisé un journal de bord que j'ai rempli lorsque je sortais du terrain (Chapoulie, 2000). Souvent, je me suis rendu à la place Dumas qui se situe à environ 200 mètres du site pour le remplir, car le remplir sur le site pourrait gêner les habitants. Puis, j'ai pris des photos avec mon téléphone portable avec la permission des participants.

### ***3.3.2. Des entrevues individuelles.***

J'ai complété ces séances d'observations avec des entretiens semi-dirigés et des analyses documentaires. D'un côté, l'entretien est une technique de production de données qui facilite la compréhension des conceptions, du sens et la logique de la pratique de pêche dans le Fort. Il aide aussi à recueillir les connaissances et la mémoire des habitants du Fort comme symbole historique. Elle permet aussi de saisir la vision des rénovateurs. L'entretien est un processus de construction de sens et d'interaction avec les participants (Olivier de Sardan, 1995; Sauvayre, 2013). J'ai utilisé une grille d'entretien comme un outil pour produire les données (voir dans l'annexe). Cette grille a été construite à partir des premières séances d'observation et elle a évolué au fil de la construction

des informations. Je l'ai construite en créole et en français, mais je ne l'ai pas utilisé ouvertement lors des entretiens pour éviter de créer de la distance avec le participant. Tous les entretiens se sont déroulés en créole haïtien, la première langue parlée de la population haïtienne. Hormis des entretiens informels, tous les entretiens ont été enregistrés, transcrits et traduits. Pour les entretiens informels, j'ai rédigé des notes en rentrant chez moi.

Les entrevues ont été menées auprès de deux catégories d'acteurs. Ce sont : les habitants et les acteurs des projets de rénovation. Pour la première catégorie, j'ai abordé des thèmes liés à la mémoire, l'histoire et l'identité du quartier et du Fort, la manifestation des activités de pêche, la relation avec le Fort, le rapport pêcheur/marchande, la réception des travaux de rénovation/réhabilitation. Pour la deuxième catégorie, j'ai conversé sur l'origine, la vision et les objectifs des travaux de rénovation/réhabilitation, le financement, la place des activités de pêche et l'aspect mémoriel et historique du site.

### ***3.3.3. La collecte de données documentaires***

D'un autre côté, j'ai utilisé la technique d'analyse documentaire pour identifier la vision des rénovateurs et des informations qui circulent sur le Fort et la pratique de pêche dans le quartier La Pointe. Ces documents sont des contenus médiatiques (articles de presse, photos, vidéos) et institutionnels. Il y a des articles de presse et magazine (des photos et vidéos), un document de Goal et UrbAyiti sur une *Étude du projet d'infrastructure dans le quartier de la Pointe* et des mini-vidéos sur la réhabilitation du Fort La Pointe publié sur *Facebook* et *YouTube* par la Délégation de l'Union européenne en Haïti. Tous concernent le Fort et les travaux de rénovation/réhabilitation. Ces documents ont subi le même processus d'analyse que les autres matériaux empiriques.

Donc, les données de cette étude se sont construites à partir de ces trois techniques : l'observation, l'entretien et la collecte de documents. Cette diversité de techniques de production de données répond au principe de la triangulation des sources d'informations et des données (Hamel, 1998). Il est l'un des principes fondamentaux de validité en recherche qualitative (Savoie-Zajc, 2019).

### **3.4. Théorisation ancrée comme méthode d'analyse des données**

Il est important de rappeler que cette recherche s'inscrit dans une démarche itérative (Blais & Martineau, 2006). En dépit du fait que la phase d'analyse des données n'est pas séparable de la phase de la construction, l'analyse vient surtout après l'enquête de terrain.

À la suite de ces procédés de construction des données, j'ai choisi la méthode de la théorisation ancrée pour les analyser. S'interrogeant sur la véritable nature de la théorisation ancrée, Pierre Paillé demande : « s'agissait-il d'une méthodologie générale, d'un coffre à outils d'enquête qualitative, d'une épistémologie propre à la logique du terrain, d'une méthode de construction de théories, d'une approche inductive de la recherche, d'une méthode d'analyse qualitative ? La *grounded theory* est un peu tout cela à la fois » (Paillé, 2017 : 63 italiques de l'auteur). Dans mon cas, cette méthode d'analyse me permet de théoriser à partir des données empiriques le rapport entre les habitants et le Fort La Pointe par l'intermédiaire de la pratique de la pêche dans ce lieu (Mélianie, 2013). J'ai combiné les démarches proposées par Pierre Paillé (1994, 2017) et celles proposées par Stéphanie Gaudet et Dominique Robert (2018) pour mener les analyses. De ce fait, les données ont traversé trois étapes d'analyse. Les trois niveaux d'analyse sont : une analyse horizontale, une analyse verticale et une analyse théorisante. Au cours de ces étapes, j'ai construit des codes, des « catégories conceptualisantes » (Paillé & Mucchielli, 2021),

j'ai relié les catégories entre elles pour les acheminer vers la modélisation, l'intégration et la théorisation.

Concrètement, j'ai fait la retranscription de tous les entretiens et de certaines vidéos. Je les ai traduits en français, car je maîtrise les deux langues et la traduction est aussi un processus de décodage culturel. Ce processus de retranscription me permet de réaliser un premier traitement et d'engager momentanément l'analyse. Ainsi, j'ai analysé tous les matériaux empiriques dans le but d'effectuer une première codification (Paillé, 1994). Cette étape repose sur une lecture attentive et répétée de tous les matériaux. J'ai entrepris cette codification document par document, ce que Gaudet et Robert appelle l'analyse horizontale (Gaudet et Robert 2018). Puis, j'ai procédé à l'analyse verticale qui permet de comparer et de croiser les codes de chacun des documents (Gaudet & Robert, 2018). Cette étape m'a permis de construire des catégories conceptualisantes (Paillé & Mucchielli, 2021) soit à partir des « codes de cheville, centraux et conceptuels » soit par la création de catégories (Paillé, 1994 : 157-158). Enfin, l'analyse théorisante, la dernière étape, me permet de mettre en relation des catégories construites, de les modéliser, de les intégrer, et enfin, d'arriver à la théorisation (Paillé, 1994, 2017). Cette dernière étape d'analyse, qui consiste à généraliser tout en enracinant cette théorisation dans les données brutes, représente un défi pour les chercheurs de la théorisation ancrée comme l'a démontré par Stéphanie Garneau (2015). Les éléments contextuels sont importants pour relever ce défi.

### **3.5. Enjeux éthiques spécifiques de la recherche**

Cette étude a été approuvée par les Comités d'éthique de la recherche (CÉR) de l'Université d'Ottawa après l'évaluation de la proposition le 7 décembre 2023 (certificat en annexe). À la suite de cette approbation, je me suis engagé à respecter les principes classiques

d'éthique à savoir le consentement éclairé, la confidentialité et l'anonymat (Crête, 2009). En effet, j'utilise des noms d'emprunt pour les participants qui n'ont pas donné leur accord pour dévoiler leur identité. Le respect de ces principes est fondamental dans toute recherche scientifique. Ces principes obligent à respecter la vie privée des participants de l'enquête, à éviter tout abus de confiance et à respecter les normes de sûreté et de sécurité. Depuis le moment où mon intuition m'a porté à travailler sur la pratique de la pêche dans le Fort La Pointe, je n'ai pas cessé de me demander quels seraient, à la lumière de mon statut d'étudiant international et de mon point de vue situé, les enjeux et l'impact des résultats de cette étude. Cette question vise directement ma responsabilité ou mon engagement vis-à-vis de la communauté et les participants de l'enquête de terrain (Piron, 1996). Je leur ai donné de la garantie que la publication des résultats ne nuirait pas à leur activité quotidienne.

Par ailleurs, l'enjeu éthique spécifique à cette étude est peut-être lié à une minimisation du soi-disant bon côté des travaux de rénovation/réhabilitation. En mettant de préférence l'accent sur la pratique, le vécu et la trajectoire des habitants du Fort, certains pourraient interpréter mes analyses comme une forme d'éloge de la misère et une position contraire à la logique des travaux de rénovation. Puisque j'étudie la façon dont la population de La Pointe habite le Fort à travers la pratique de la pêche, du coup, je rends visible et présente cette pratique sur le Fort, c'est-à-dire sa dimension d'activité quotidienne et de survivance. Cela peut être interprété pour certains comme la suppression de la valeur historique et ludique du site. J'ai pris beaucoup de précautions face à ce dilemme que j'ai affronté au cours de cette recherche.

Pendant le déroulement de l'enquête de terrain, j'ai évité, d'une part, de reproduire un discours d'invisibilité et d'occultation sur la pratique des habitants du quartier et du Fort, d'autre part, je me suis opposé également à l'effacement et au silence sur la dimension mémorielle et

historique du Fort La Pointe. D'ailleurs ma position est fondée sur une articulation entre ces deux mémoires, le Fort en tant que trace-mémoires de l'esclavage et marque-mémoire de la pêche (Chamoiseau & Hammadi, 1994 ; Veschambre, 2008). De ce fait, le Fort est une trace de la mémoire des opprimés. Par conséquent, mes sensibilités éthiques sont intervenues en amont et en aval dans cette recherche (Larouche, 2000).

## CHAPITRE IV. PÊCHE : UN MOYEN D'HABITER LE FORT LA POINTE

La pêche dans le Fort La Pointe est une activité économique cruciale et une pratique culturelle profondément ancrée dans les savoirs et savoir-faire locaux. Cependant, elle évolue dans un contexte d'invisibilisation qui affecte la reconnaissance et les conditions de vie des travailleurs de la pêche. Ce chapitre propose d'explicitier cet argument en introduisant la notion de « cogestion de la précarité », qui permet d'analyser la dimension genrée et inclusive de la culture de la pêche. Je construis également la catégorie de « misère de la pêche » pour analyser les processus d'invisibilisation qui encadrent cette culture et perpétuent sa précarité.

Dans ce chapitre, je souhaite également montrer que la pêche, moyen d'habiter le Fort par la population de La Pointe, est devenue une marque culturelle. Elle est la composante principale de l'organisation de l'espace, c'est-à-dire que la pêche est l'activité principale qui organise les modes de vie des personnes qui habitent le Fort, que celles-ci la pratiquent, travaillent dans une activité afférente ou en bénéficient matériellement au sein de leur réseau familial.

Je commence par analyser les conditions sociales et spatiales de l'installation de cette tranche de la population, puis la façon dont les habitants utilisent le bord de mer pour survivre. Ensuite, je poursuis en décrivant les manifestations de la pêche telle qu'elle est pratiquée dans le quartier La Pointe, car elle implique un ensemble de connaissances. Puis, je montre qu'elle est le pain quotidien grâce à son importance capitale dans la survie et la reproduction des habitants. En outre, je décris les affaires de femmes qui structurent les activités de pêche, c'est-à-dire des tâches spécifiques pour chacune. Enfin, je termine ce chapitre en abordant les problèmes auxquels fait face la pratique de la pêche dans le Fort La Pointe. À travers cette analyse, je mets en lumière la manière dont la pêche est pratiquée dans le quartier La Pointe.

#### **4.1.La zone de pêche et les conditions d'existence de la culture de la pêche**

La zone de pêche qui m'intéresse donne aux habitants la capacité de produire un espace de vie dans un environnement marqué par la précarité, résultat d'un rapport social inégalitaire et colonial. Située sur le littoral haïtien, les potentielles ressources de cette zone sont utilisées à des fins d'existence. Les habitants de ce lieu font principalement partie des couches sociales opprimées. Cette zone de pêche trouve ses racines dans les transformations du *bòdmè* (bord de mer en français), qui remontent à la première occupation américaine. En effet, à la suite de l'invasion d'Haïti par les Étatsuniens en 1915 accompagnant l'établissement de la corvée, une partie de la population a migré au bord de la mer pour se reproduire. Sa « nouvelle » occupation est favorisée par la mer, la proximité avec le marché et l'accès relativement facile à la terre. Le Fort et le quartier La Pointe se conçoivent alors comme une zone de pêche créée par les habitants.

Le Fort est ainsi devenu un espace ressource pour les habitants. Les espaces ressources sont définis par le Collectif Rosa Bonheur comme un moyen utilisé par des couches sociales défavorisées pour se reproduire dans les espaces urbains relégués (Collectif Rosa Bonheur, 2012, 2019). Ainsi, le Fort est un espace utilisé pour répondre aux besoins de première nécessité. La mer, l'une de ses composantes, est un élément d'attraction pour les habitants, particulièrement pour les pêcheurs et les marchandes de poissons. La mer est aussi un référent et elle occupe l'imaginaire des habitants puisqu'elle fait partie de leur quotidien. Les habitants l'utilisent également comme moyen de générer des revenus. Bref, elle a trois fonctions : elle sert à la survie, elle est une marque symbolique et elle est une source de revenus.

#### ***4.1.1. Les racines historiques des mutations du bord de mer***

La première occupation étasunienne d'Haïti de 1915 à 1934 marque un tournant dans l'histoire du pays. Non seulement elle a renforcé la dépendance politique et économique d'Haïti envers les pays du Nord, mais elle a aussi accéléré les transformations de l'espace du pays (Anglade, 1982 ; Eddy Lucien, 2014). Pour comprendre les racines historiques des transformations sociospatiales d'Haïti, il est important de remonter à cette première occupation étasunienne. Cet événement historique représente en effet un tournant dans la redéfinition du bord de mer puisqu'il a encouragé le processus de la centralisation et de concentration de l'espace haïtien à Port-au-Prince.

Autrefois, le territoire haïtien était divisé en plusieurs régions, ce que le géographe Georges Anglade (1982) appelle « la régionalisation de l'espace haïtien ». Le pays était divisé en plusieurs pôles régionaux. On trouvait ainsi la région de Jérémie, du Cap-Haïtien, de l'Artibonite, de Port-au-Prince et celle des Cayes. Ces régions étaient alimentées en produits agricoles par la paysannerie. Elles commerçaient avec l'extérieur en toute autonomie administrative et commerciale. De plus, la dynamique politique du pays correspondait à cette division spatiale. Ces régions possédaient des villes portières et une bourgeoisie locale dépendante du milieu rural qui s'occupait du commerce. Le bord de mer était alors un lieu important pour ces transactions commerciales (Trouillot, 1986). Suivant la cartographie des villes haïtiennes, ces centres urbains qui ont conservé les mêmes architectures coloniales possédaient un centre historique appelé aussi la basse-ville. Ce dernier était situé toujours dans les zones côtières, près du littoral là où se trouvaient un marché central et un port. Jusqu'à présent, l'espace haïtien maintient cette division territoriale. Hinche, chef-lieu du département du Centre, est la seule ville à ne pas être côtière. Cette division territoriale est un héritage colonial.

La première occupation des Américains, qui a occasionné le processus de centralisation de l'espace haïtien, a stoppé cette dynamique sociospatiale. Port-au-Prince est ainsi devenue la pierre angulaire de l'espace centralisé. Tout se concentre et se centralise dans la capitale. C'est la raison pour laquelle Georges Anglade (2008) parle de la « République de Port-au-Prince » pour conceptualiser cette transformation de l'espace haïtien. Les occupants ont alors réduit les recettes fiscales des villes régionales et toutes les transactions commerciales s'effectuaient dans la capitale (Eddy Lucien, 2014). Ils ont aussi installé la corvée, une forme de travail forcé dans la paysannerie (Castor, 1988; Millet, 2015). Ce phénomène a engendré un déséquilibre du territoire haïtien.

À la suite de ces transformations, les élites régionales quittaient le bord de mer, très convoité autrefois, pour s'installer dans la capitale. Ce processus s'accompagne également de l'accession par des couches sociales défavorisées à cet espace. C'est dans ce contexte que ces couches sociales ont commencé à investir les zones côtières. C'est également dans cette logique que je peux comprendre l'établissement des habitants de La Pointe dans le Fort. Ce processus sociohistorique a conduit à la production d'une zone de pêche.

#### ***4.1.2. La mer et le marché : conditions des activités de pêche***

Le quartier et le Fort La Pointe se situent dans l'extrême sud-ouest du centre-ville de Jérémie. Situé à proximité du port et du marché central, trois de ses quatre côtés sont bordés par la mer. Puis il est situé à proximité du port et du marché central de Jérémie. De plus, l'accès à la terre pour la construction de logements y est possible. Ces éléments favorisent l'appropriation du bord de mer par des couches sociales défavorisées comme le laisse entendre Nelson, habitant, pêcheur et ancien président de l'association des pêcheurs de La Pointe : « Étant pêcheur, je trouve important de vivre dans la zone côtière, car je vois qu'il y a des ressources, il y a la mer. Nous devons l'exploiter, car c'est dans un endroit près de la mer où nous pouvons vivre ». Cet extrait

d'entretien avec Nelson permet de comprendre le processus d'appropriation du littoral par les habitants de La Pointe. La zone côtière favorise leur pratique de pêche. Elle facilite la vente de leur produit sur le marché de Jérémie.

La zone côtière est devenue un espace de vie et de survie pour des opprimés haïtiens. C'est dans cette logique que Michel Desse (2003) parle de littoral de survie et que Jean Ronald Joseph (2021) l'appelle territoire de survie, montrant ainsi l'importance de cet espace pour la subsistance des couches sociales défavorisées. Les habitants de ces couches sociales produisent et maintiennent cet espace en dehors des objectifs de planification de l'État, qui s'y intéresse peu, bien qu'il soit marqué par la précarité économique. Les espaces précaires sont des lieux où les habitants s'efforcent à survivre dans des situations d'inaccessibilité systématique aux services sociaux de base. Ils désignent momentanément un endroit vulnérable tout en exprimant le pouvoir d'agir des résidents. Fort La Pointe est donc le lieu où ses résidents gèrent leur précarité quotidienne de manière autonome et interdépendante. Cette capacité de gérer collectivement cette forme de précarité permet à Jean Goulet de considérer les quartiers qui se construisent dans ces espaces comme « une forme urbaine viable » (Goulet, 2005, 2007).

Nelson m'a raconté l'importance de la zone pour les habitants : « La Pointe, l'endroit où se retrouvent beaucoup de pêcheurs, je peux le dire avec certitude, ils viennent de l'île de Caïmite, ils viennent de Lesbas, de Corail, tout comme moi, je viens des Abricots. Nous venons là, parce que nous considérons ce territoire comme un endroit bien placé. » Dans cette citation, le participant attire l'attention sur l'importance et l'attractivité du quartier pour les pêcheurs en raison de sa situation géographique. Le côté bien placé de la zone attire des pêcheurs de partout. Bien qu'ils soient en partie originaires du quartier, les travailleurs de la pêche viennent de toute la région de

Jérémie et du département. Cette attractivité de la zone fait de La Pointe un espace central pour les pêcheurs et les marchandes de poisson.

D'autres habitants du Fort y sont attirés par le marché central de Jérémie. Ce marché est le lieu de transaction commerciale le plus important du département de la Grand'Anse, assurant un flux continu de personnes et de marchandises. On y vend toutes sortes de marchandises comme des produits alimentaires et des produits cosmétiques. Il facilite la marchandisation et la distribution des produits de la mer pour les habitants de La Pointe. Les pêcheurs et les poissonnières ont trouvé des avantages dans ce lieu d'échanges qui leur paraît plus profitable pour leur activité de pêche. Dans cette logique, Nelson réitère que :

D'autres pêcheurs viennent de partout, car nous avons un marché central. Ce marché dépend quasiment d'une dizaine de communes, ce qui fait que tous les poissons y sont vendus. C'est pour cette raison que tous les pêcheurs recherchent les avantages du marché central. C'est ce qui a fait que le pêcheur a accepté de venir de Boucan-Noël et de Corail, et que j'accepte aussi de quitter Les Abricots pour venir m'installer à La Pointe.

Dans cet extrait, Nelson enchaîne pour expliquer les conditions favorables à l'occupation du quartier du Fort comme espace commercial. Celle-ci est le résultat de sa proximité avec le marché de Jérémie, situé à environ 200 mètres. Cette proximité élimine le coût du transport pour s'y rendre. Elle fait du quartier un espace avantageux pour les habitants. Ces derniers trouvent plus facilement l'occasion de vendre leurs produits. Ainsi, la position du quartier facilite la marchandisation et la distribution des fruits de mer. Ce processus a un coût moins élevé pour les pêcheurs et marchandes de poissons de La Pointe que ceux qui viennent des autres points de pêche de la commune et du département. Les travailleurs de la pêche peuvent vendre leurs poissons à un prix plus avantageux ou réduire leurs coûts de production, ce qui leur donne un avantage compétitif. Par conséquent, la position du marché encourage les habitants à s'établir dans le Fort.

Par ailleurs, l'espace côtier où se trouve le Fort semble plus accessible pour la construction de maisons par les couches sociales les plus défavorisées. Il semble s'agir d'une forme de tenure foncière publique où l'État demeure propriétaire des terres qui sont utilisées. En Haïti, les terres de l'État sont traditionnellement investies par n'importe qui surtout si ces terres se situent dans une zone non prioritaire et proche de la ville. C'est ainsi que les habitants ont investi le site du Fort pour s'entreprendre des activités de pêche. Cela leur permet d'avoir le droit à leurs propres maisons. Lors d'un entretien au sujet de la construction du quartier, Nelson m'a dit : « Pour ma part, je ne fais aucune réserve sur ce que je dis, la zone est déjà une zone libre ». Ces éléments schématisent les conditions d'existence de la culture de pêche dans le Fort La Pointe. Cela crée une dynamique particulière dans le centre urbain de Jérémie, celle où la pêche organise une communauté de pratiques. Dans la prochaine section, je m'intéresse plus particulièrement à la pêche comme régime de connaissance et pratique culturelle.

#### **4.2.Culture de la pêche : connaissances locales, savoir-faire et pain quotidien**

Cette section a pour objectif de présenter une description dense (Geertz, 1998) de la pratique de la pêche dans le quartier La Pointe et de son déploiement quotidien. J'analyse ses expressions et ses manifestations. Pour effectuer ce travail, je décris les différentes formes de connaissances et de savoir-faire impliqués et j'analyse aussi l'importance cruciale de la pêche pour le quartier et ses habitants.

Lavie, qui est à la fois pêcheur et habitant, utilise la notion de culture pour parler de la pêche, qui, pour lui, est une pratique traditionnelle et ancestrale caractéristique de La Pointe. Dans ce cas, la pêche implique des savoirs locaux et elle est incontournable dans la vie des habitants. Pour lui, la pêche est l'identité du quartier et du Fort. Plus clairement, Lavie m'a dit que : « C'est

la culture que nous pratiquons ici. On n'a rien d'autre, c'est la culture qu'on fait complètement, la culture de la mer. C'est la seule activité que nous connaissons, la seule que nous pratiquons, la seule que nous faisons. Et la seine, le jour où la mer nous donne la possibilité, on prend nos vieilles seines et on prend nos vieux filets pour aller pêcher. »

M'intéressant aussi aux rapports de classe, j'adopte, comme Lavie, cette compréhension de la pêche comme activité culturelle. Cela me permet de la situer dans les luttes que se livrent les acteurs sociaux pour définir la valeur des pratiques et savoirs dans l'espace social (Bourdieu, 1979). Ici, ce sont les connaissances et les savoir-faire acquis par l'expérience et transmis de génération en génération qui retiennent mon attention. Je précise la notion de culture à la suite de la systématisation de Jean Casimir dans son ouvrage *La culture opprimée*. Dans ce cas, elle désigne un ensemble de connaissances et de savoirs reflétant le vécu et l'histoire d'une couche sociale en rapport avec d'autres couches sociales au sein de la société. Par conséquent, la pêche est un élément de la culture des opprimés puisqu'elle fait partie de leur système de connaissances, de leur façon d'organiser leur réalité et elle évolue dans des conditions marginales et d'oppression (Casimir, 2001).

#### ***4.2.1. Savoirs et savoir-faire de la pêche***

Comme démontré plus haut, le Fort La Pointe alimente une pratique de pêche dynamique, au point qu'il me semble impossible de parler de ce lieu sans mentionner les activités de pêche. J'ai choisi de considérer la pêche comme une marque culturelle des habitants du Fort. Elle configure en effet les rapports sociaux dans cet espace et s'appuie sur un ensemble de savoirs et savoir-faire que détiennent les habitants (Alaric, et al. 2021). Ces savoirs s'expriment tant dans les techniques et matériaux de pêche utilisés que dans la transmission des métiers qui en découlent.

Premièrement, il y a une typologie de techniques spécifiques de pêche pratiquée dans le quartier. Cette pratique se diversifie par la manière de faire de la pêche. Cette diversification est l'expression des connaissances techniques des pratiquants. Leurs connaissances leur permettent d'adopter trois techniques de pêche. La première technique est ce que l'on appelle *pèch filè* (pêche au filet dormant en français). Elle se réalise avec le filet près du littoral. Les pêcheurs lancent le filet dans la mer pendant quelques heures. Après cette plongée, ils viennent relever le filet avec l'espoir de prendre des poissons et autres fruits de mer. En référence à cette technique de pêche, Sony, habitant du quartier, leader communautaire et membre du comité de médiation, témoigne :

Certains utilisent des filets, ils les fabriquent à la main, quand ils (les pêcheurs) attachent le filet, je ne sais pas si vous avez déjà vu les filets. Ils ont l'habitude d'attraper du poisson. Ils l'ont attaché à la main, ce filet est dans la mer et ils le laissent dormir, ils le laissent dormir toute la nuit et demain si Dieu le veut ils le lèveront... ils le lèveront. Mais je peux aussi vous dire, d'après mes observations, que ce n'est pas une pêche très rentable.

Ce type de pêche est le plus courant dans la zone. Il me semble le plus facile à pratiquer, car il exige moins de temps, d'énergie et de dépenses. L'utilisation de canots, de voiliers ou de chaloupes n'est pas nécessaire pour cela. Il est aussi moins rentable que les autres, car les poissons se font rare dans la zone du littoral à cause de l'insalubrité.

Ensuite, la technique de *pèch palan* (également appelée la pêche à la palangre ou encore la pêche à la canne en français) est une deuxième technique de pêche pratiquée par les habitants. Sony poursuit et apporte des précisions sur cette technique de pêche en disant : « Qu'il existe une deuxième pêche, appelée "palan". Ils prennent généralement 50 hameçons ou plus, 50 à 100 hameçons et y mettent des sardines, puis les laissent au milieu de la mer. Ils vont les chercher le lendemain. Ils y trouvent généralement de petits poissons. »

Ce type de pêche se pratique à des endroits plus éloignés du littoral. Elle exige d'autres matériels et produits comme des hameçons et des sardines. Elle prend plus de temps et d'énergie que la première technique. L'utilisation des *bois-ronds*, des canots et des voiliers est nécessaire. Elle est plus rentable que la première, car elle se réalise dans un endroit plus éloigné du littoral.

Enfin, la dernière technique de pêche pratiquée dans la zone est communément appelée par les habitants « *pèch kanal* » ou « *pèch granfon* » (pêche en canal en français). En réalité, il s'agit d'une technique de pêche qui se pratique avec le dispositif de concentration des poissons (DCP). Elle n'est pas courante dans la zone en raison du faible niveau d'équipement et de matériel des pratiquants et de l'association des pêcheurs. Elle est moins pratiquée dans le Fort, car elle exige des matériels plus ou moins rares dans la proximité du quartier, comme le DCP. C'est un outil utilisé par les pêcheurs pour attirer les poissons. Elle prend plus de temps et nécessite plus de dépenses que les autres techniques de pêche. Cependant, elle est la plus rentable parmi les techniques de pêche traditionnellement pratiquées dans la zone. Sony, pour expliquer la rentabilité de la pêche sur le DCP a dit que :

Ces pêcheurs le feront, ils iront au DCP, ils iront au DCP, je peux le dire, ils ne trouveront pas de poissons tous les jours, mais quand ils le font, ils trouvent généralement deux gros poissons qu'ils peuvent également vendre, vous pouvez évaluer environ 10 000, 8 000, 7 000 dollars haïtiens<sup>5</sup> (50 000, 40 000, 35 000 gourdes) en fonction de leurs tailles. Mais ici, ils les demandent très chers.

Ces techniques de pêche, pratiquées par les habitants de La Pointe expriment avant tout les rapports économiques : qui a accès à quelle technique, en fonction de quels moyens, matériels et savoirs ?

---

<sup>5</sup> 1 dollar canadien vaut 97 gourdes. La gourde est la devise officielle d'Haïti. Le dollar haïtien mentionné dans l'extrait est une monnaie imaginaire : 1 dollar haïtien vaut 5 gourdes.

Elles reflètent également leur niveau de connaissance et de savoir-faire dans le secteur de la pêche. Dans la majorité des cas, les pêcheurs fabriquent eux-mêmes leurs matériels.

Deuxièmement, les habitants détiennent des connaissances dans la fabrication du matériel de pêche. La plupart de ces objets sont fabriqués par des habitants, particulièrement par des pêcheurs. Près de l'entrée du Fort, j'ai observé un ensemble d'activités visant à produire ces outils. Il s'agit d'un atelier de production de matériel de pêche à ciel ouvert (figure 1). Certains produisent des filets et des seines pour aller pêcher ou pour les vendre à d'autres pêcheurs. D'autres construisent de petits bateaux, des canots et des bois ronds. D'autres encore réparent et améliorent leur moyen de production après ou avant d'aller pêcher. Tous ces éléments témoignent l'acquisition d'un ensemble de connaissances techniques et de savoir-faire. Cela signifie que la pêche est un monde de connaissances. Ces connaissances se transmettent de génération en génération.

**Figure 3 : Atelier de production du matériel de pêche**



**Source : Pierre Jameson Beaucejour, 26 février 2024**

Troisièmement, toutes ces connaissances se transmettent par la pratique. Elles circulent en dehors des cadres institutionnels établis ou élaborés par un quelconque gouvernement. Les

habitants partagent leurs techniques et leur savoir-faire entre eux. Étant donné qu'il n'existe pas d'école de pêche, c'est-à-dire que cette pratique n'est pas institutionnalisée par l'État, l'apprentissage se fait sur le tas. Non seulement les pêcheurs apprennent des autres en pratiquant, mais ils observent aussi la démarche des autres, de manière autodidacte. Il s'agit d'une forme d'apprentissage horizontal et dialogique pour reprendre l'expression de Paulo Freire (2021). Lavie témoigne de la façon dont il a appris le métier de pêcheur et de la manière dont il a intériorisé ces connaissances : « Je fais ma tête travailler, je la fais travailler. Je fais travailler mon cerveau. Il m'arrive de me tenir aux côtés des gens (pêcheurs), je les vois faire. Je regarde, je fais travailler mon cerveau, je me fais travailler la tête et je le fais. ». Cette forme d'apprentissage exprime l'interdépendance au sein de la communauté de pêcheurs artisans. Par ailleurs, la pratique de la pêche est le comble des savoirs locaux, traditionnels et ancestraux. Néanmoins, ces savoirs et savoir-faire des travailleurs de la pêche à La Pointe évoluent dans un contexte d'invisibilisation fondé sur des dispositifs matériels et discursifs. Cela fait écho aux questionnements liés à la décolonisation des savoirs (Mignolo, 2013) et à la problématique des injustices épistémiques (Godrie & Santos, 2018) visant à dévoiler les mécanismes de dévalorisation, d'occultation et de suppression des savoirs vernaculaires. Comme le dit Edward Hind (2015 : 13), « les savoirs des pêcheurs ne sont pas uniquement négligés par les scientifiques à la pointe de la recherche halieutique, mais également par d'éminents décideurs et organismes de gouvernance ».

#### ***4.2.2. La pêche ou la gestion du quotidien***

Les activités de pêche aident à pallier le taux de chômage élevé dans la société haïtienne. Elles absorbent une partie de la population active de La Pointe. Elles représentent le métier principal des habitants (Alaric, et al. 2021). C'est pour cette raison que Nelson a retracé son histoire avec la pêche en disant que : « Je pêche depuis l'âge de 13 ans et maintenant j'ai 66 ans. Je pourrais

dire que je suis un vétéran, si la pêche offrait une pension, je serais retraité et je serais en retraite dans la pêche, même si je suis encore pêcheur. » Cette citation illustre son expérience et sa durabilité dans le secteur de la pêche. La pêche lui offre une carrière. Malheureusement, du point de vue de l'État haïtien, la pêche n'est pas un métier institutionnalisé ou professionnalisé. Elle fait partie des emplois dits « informels ». Ceci est le résultat de l'orientation coloniale de l'administration de l'État haïtien qui tend à mépriser et marginaliser la culture des couches opprimées de la société.

À cet égard, Bien-Heureux, agroéconomiste, intervenant dans le quartier et employé de l'ONG Goal, a reconnu l'importance économique de cette activité pour les habitants de La Pointe lorsqu'il a affirmé que :

La Pointe est une communauté de pêcheurs, car il est difficile que dans La Pointe je puisse dire que pour 10 personnes, vous pouvez trouver 5 à 6 personnes qui sont pêcheurs ou marchandes de poisson. Parce que je suis moi-même pratiquement depuis plus de 5 ans que je travaille dans la zone, je constate l'activité économique de la région; l'activité principale de la région est la pêche.

Il faut également préciser que dans le quartier, le métier de pêche est une pratique intergénérationnelle et traditionnelle. Reproduisant des rapports sociaux de sexe, ce métier se transmet de père en fils. La majorité des participants ont admis qu'ils l'ont également hérité de leur père. C'est un métier acquis en héritage. Je n'ai pas recensé de document sur l'histoire de la pêche artisanale en Haïti, mais il semble que sa pratique remonte à la société précoloniale, c'est-à-dire avant 1492.

Par ailleurs, la pêche est un moyen de gestion de la précarité de la zone. Elle représente une ressource économique et alimentaire. Par rapport aux conditions de précarité, elle représente une alternative et une zone de sauvetage pour les habitants. Sur la contribution économique de la

pêche, Nelson m'a raconté que : « La pêche elle-même de son côté représente, pour moi, ma principale activité économique. C'est avec la pêche que je paie la scolarisation de tous mes enfants. Maintenant, tous mes enfants ont fini leurs études secondaires et pour l'instant je suis toujours dans la pêche là. » Cette affirmation rend compte du fait que la pêche dans la zone est une source de revenus. Elle permet de subvenir aux besoins fondamentaux et de pallier l'inaccessibilité systématique aux services sociaux de base. Elle participe grandement à l'éducation des enfants, en permettant de payer leurs frais de scolarité et de les entretenir. Elle constitue donc une ressource économique centrale pour la communauté.

La pêche apporte également un complément alimentaire aux habitants. Les produits de la pêche, s'ils ne sont pas distribués sur le marché, sont destinés à l'autoconsommation. Dans le cas où ces produits ne trouvent pas d'acheteurs sur le marché, le pêcheur ou sa famille les consomment faute de moyens de conservation. Concernant le problème de la conservation, je rejoins l'appel de Steeve Cooke et al. (2024) en faveur de l'adoption de la science de la mise en œuvre pour améliorer la gestion et la conservation des pêches et des ressources halieutiques.

En consommant les produits issus de la mer, les riverains restent en bonne santé, car ces produits sont une source inestimable de vitamines. Dans cette logique, l'étude de Touron-Gardic, Failler, Désirable, Blanc et David (2021) a démontré en effet que la filière de pêche en Haïti peut aider à combattre l'insécurité alimentaire. Sony, lors de mon entretien, a résumé ces idées en expliquant que :

La pêche permet aux gens de trouver à manger, c'est grâce à elle qu'ils prennent soin de leur famille. On peut dire que la mer est une richesse pour eux, quand on regarde le quartier. C'est l'un des quartiers les plus riches du département, et à Jérémie. C'est l'un des quartiers les plus riches. Quand je dis qu'il est riche, la personne se lève et se retourne... elle apportera un petit quelque chose à manger, oui, et

parfois ils sortent aussi, ils peuvent faire des provisions pour un mois, ils peuvent pêcher pour une semaine.

Les habitants voient donc la pêche comme une ressource qui leur permet de subvenir aux besoins de leur famille. Si l'on considère la pêche telle qu'elle est pratiquée dans le quartier La Pointe en dehors des logiques marchandes du capitalisme, on peut reconceptualiser cette pratique comme une source riche en savoirs et en ressources qu'il est possible d'utiliser comme moyen de bien vivre (Solòn, 2018).

#### **4.3. Affaires de femmes dans la pêche : l'expression d'une cogestion genrée de la précarité.**

Je viens d'analyser les diverses manifestations de la culture de pêche dans le Fort La Pointe. Jusqu'à présent, les femmes semblent absentes du processus. Ces manifestations se concentrent sur l'action de pêcher et la production de matériel alors que les femmes ne vont pas à la mer et ne participent pas à cette production. Qu'est-ce qu'elles font précisément ? La pêche dans le quartier La Pointe est-elle une pratique exclusivement masculine ? Je reprends le terme de Danièle Kergoat : « division sexuelle du travail », c'est-à-dire qu'on assigne des rôles particuliers aux corps féminins et masculins (Kergoat, 2001). Cette expression désigne, dans le cadre de cette recherche, la place occupée par les femmes dans les activités de pêche.

J'analyse la manière dont les femmes interviennent dans ce processus, depuis le projet d'aller pêcher jusqu'à la marchandisation et la distribution des produits. Selon les données issues des observations et des entretiens, elles sont très présentes au sein des sphères d'activités traditionnellement invisibilisées et sous-évaluées, bien qu'elles ne prennent pas la mer. Williams, Williams et Choo admettent que le travail des femmes dans la pêche constitue un cas à part, car « le secteur de la pêche est l'un des plus défavorisés économiquement dans les pays en

développement » (Williams, Williams et Choo, 2014: 7). Cela implique que « la pauvreté généralisée est l'un des problèmes les plus urgents qui se posent dans ce secteur » (Williams, Williams et Choo, 2014: 7). D'où l'importance d'intégrer une perspective de genre et de rapports sociaux de sexe dans mes analyses afin de distancier de l'invisibilisation des femmes dans ce secteur pourtant elles sont des actrices à part entière (Le Sann, 2001).

#### ***4.3.1. De la peur aux activités domestiques et de care : préalables à la pêche.***

Pour Vania, une habitante, fille de pêcheur et ancien membre du comité de médiation, la non-prise de la mer par les femmes est liée à la peur et à leurs occupations domestiques. Sans ignorer l'explication fondée sur la peur, celle-ci semble liée à l'imaginaire collectif qui traverse la mer en Haïti (Théodat, 1998). La mer est conçue en effet comme un espace dangereux et risqué. Dans la mythologie haïtienne basée sur la culture du vaudou, la mer est un lieu où se trouvent des esprits et des dieux. L'écrivain martiniquais Gerry L'Étang (2016) parle des « Récits haïtiens de vécus aquatiques » pour illustrer cette conception de la mer partagée par la population haïtienne. Cet imaginaire est partagé aussi par les habitants de La Pointe, ce qui explique en partie le refus des femmes de prendre la mer. Cette dimension genrée de la peur de la mer m'a permis d'explorer un autre aspect plus structurel et sociologique fondé sur la place des femmes dans la famille haïtienne.

« Les femmes ne vont pas risquer leur vie en laissant leur enfant et leur famille », m'a dit Vania. Cette citation met en évidence le rôle prépondérant des femmes dans les familles haïtiennes modestes. Elles jouent en effet un rôle central. D'ailleurs, la figure paternelle n'est pas toujours présente dans ce modèle familial. Tout bouge autour d'elle. D'où l'expression populaire haïtienne « *fanm se poto mitan* » (« la femme est le pivot de la maison », traduction littérale). Cette

expression est systématiquement travaillée par la sociologue Sabine Lamour pour illustrer une éthique de la responsabilité intériorisée par les femmes de milieux populaires à travers une forme de socialisation (Lamour, 2018). Ces femmes se substituent à l'État dans un processus marqué par une surresponsabilité familiale de la femme, expression de l'irresponsabilité de l'État envers les opprimées (Romulus, 2018). Cette « irresponsabilité est une compétence de dominant » (Lamour, 2019 : 7).

En approfondissant l'analyse de la « peur » soulevée par la participante, j'identifie un lien possible entre le travail domestique qualifié de « reproductif » par la littérature féministe matérialiste (Delphy, 1998) et le temps des femmes dans la famille. Ce lien se base sur la perception du temps des femmes et du temps des hommes dans le milieu populaire haïtien. En général, le temps des femmes est un temps souvent occupé et contraignant. Le temps des femmes est plus occupé que celui des hommes. Pendant que son partenaire va à la mer pour aller pêcher, elle s'occupe de la maison. Elle effectue des travaux domestiques et de *care*. Elle réalise des tâches ménagères, elle fait la lessive, elle s'occupe des enfants et des aînés et elle prépare des repas pour la famille. Ensuite, elle se rend au marché soit pour acheter des produits manquants à la maison soit pour vendre les produits salés et séchés de la mer. Cette occupation pleine et diversifiée du temps des femmes ne leur permet pas de partir en mer à aucun moment de la journée pour pêcher, car c'est un temps relativement long avec moins de contraintes. Néanmoins, ce travail réalisé par des femmes est un préalable à la pêche. Ils sont en effet imbriqués : la pêche n'existerait pas sans ces travaux domestiques et ces activités liées aux soins (Collectif Rosa Bonheur, 2017). D'ailleurs, la pêche n'est pas toujours rentable, c'est-à-dire que le pêcheur retourne parfois à la maison bredouille.

**Figure 4 : Une femme aide son partenaire pendant l'embarquement**



**Source : Pierre Jameson Beaucejour, 26 février 2024**

Il était 9 heures du matin lorsque j'ai rencontré Anne-Sherka dans le Fort lors d'une séance d'observation. Elle venait d'accompagner son conjoint sur le littoral qui allait pêcher (figure 2). Je l'ai abordée pour lui demander : « Pourquoi n'allez-vous pas avec votre partenaire ? » Je voulais savoir ainsi les raisons qui l'empêchaient d'accompagner son partenaire en mer. Elle m'a répondu calmement : « Non ! Je ne peux pas aller à la mer avec lui parce que nous ne pouvons pas aller en mer tous les deux. S'il y a un problème ? Je lui préparerai quelque chose à manger quand il reviendra. C'est moi qui m'occupe de la maison. » Cet extrait de Anne-Sherka illustre qu'en dehors du facteur de la peur, la répartition genrée du travail au sein de la famille fait en sorte que les femmes sont trop occupées par les tâches ménagères et le travail de soin pour prendre la mer. Cette répartition est fondée sur une gestion genrée des risques, c'est-à-dire qu'elle permet d'éviter que les enfants se retrouvent orphelins.

#### ***4.3.2. De la femme : agente de distribution et de marchandisation des produits de la pêche...***

L'une des places occupées par les femmes plus directement dans le secteur de la pêche est celle d'agente de distribution et de marchandisation des fruits de mer. Cette fonction est principalement assurée par cette catégorie, car le travail du pêcheur prend fin après le débarquement de la pêche. À ce moment, les femmes entrent plus « visiblement » en scène, bien qu'elles soient présentes dès le départ. En effet, elles accueillent le pêcheur dans la zone côtière du Fort. Parfois, elles en profitent pour aider le pêcheur à tirer les bateaux de pêche sur les récifs (figure 2). Elles s'occupent ensuite d'écouler des produits au marché de Jérémie, situé à moins de dix minutes de marche.

En se basant sur les liens de parenté avec le pêcheur, il y a deux catégories de femmes qui interviennent dans ce processus de circulation et de marchandisation des fruits de mer. Il y a d'une part, les femmes qui font partie de la famille rapprochée du pêcheur. Elles peuvent être sa conjointe, son enfant ou encore un autre membre du foyer. D'autre part, il existe une autre catégorie de femmes qui n'ont pas nécessairement de lien familial avec le pêcheur, et qui font partie de ce circuit. Elles habitent dans le quartier. Elles font partie de l'association des pêcheurs pour avoir le privilège de vendre les produits. Ce sont des marchandes de poissons, des poissonnières. Elles jouent un rôle d'intermédiaire dans le secteur de la pêche. Elles représentent le lien entre le pêcheur et le consommateur final. Ces femmes s'occupent de la marchandisation et de la distribution des fruits de mer, surtout des poissons. Elles vont au marché ou circulent dans les rues du centre-ville pour écouler les produits. Parfois, elles les vendent dans les *anbadra* (restaurants ou cuisines de rue en français) du quartier.

Dans l'échange entre la marchande et le pêcheur, la détermination du prix du produit se fait sur la base d'une entente solidaire plutôt que sur des critères strictement économiques. Je qualifie ce rapport de « solidaire », car la marchande achète le plus souvent les produits à crédit, puis paie le pêcheur après la vente. La marchande n'a donc pas besoin d'un capital de départ pour acheter les fruits de mer. Ensuite, le prix est très flexible entre le pêcheur et la marchande. Ainsi, elle achète les produits à bas prix auprès du pêcheur et elle les revend à un prix supérieur à d'autres personnes, ce qui lui permet de faire des bénéfices. Toutefois, la fraîcheur et la qualité du produit interviennent également dans la fixation du prix. La négociation entre le pêcheur et la marchande tient également compte de ces facteurs.

Concernant la qualité du produit et la question du prix, Bazòl, un habitant, pêcheur et gérant du Fort m'a dit lors d'un entretien que :

Tu prends le petit poisson quand tu vas à la mer... tu le vends à la marchande... le prix auquel tu le lui as vendu, elle ne te donne pas le même prix, le poisson s'est déjà gâté dans sa main quand elle viendra de l'offrir dans le marché, elle se plaindra auprès de vous... même si vous l'insultez. Si vous l'insultez, c'est du pléonasme, car vous connaissez déjà le système de la pêche, et vous connaissez le système de la marchande. Si la marchande avait de l'argent lorsqu'elle vous l'a acheté, elle vous aurait également payé. Quand elle a fini de vendre, elle te paie, donc tu vois, c'est une chose misérable, c'est quand elle a fini de vendre qu'elle te paie.

C'est pourquoi, en raison de la périssabilité des produits, lorsque la marchandise se dégrade entre les mains de la marchande, le pêcheur fait des concessions. Leur relation est solidaire et économique. Même si Bazòl identifie le côté misérable de ce rapport, il s'agit aussi d'un signe de solidarité dans cet environnement précaire que la marchande et le pêcheur essaient de gérer.

Au cours d'une séance d'observation, j'assiste à une discussion de groupe spontanée sur le prix des produits. Il y avait des pêcheurs et un marchand dans la discussion. Cette fois-ci, le

marchand n'était pas une femme, mais cela m'a permis de comprendre la manière dont les pêcheurs du quartier La Pointe perçoivent la place des marchandes. Lors de la discussion, il y a un pêcheur qui a déclaré : « Je préfère donner les produits aux personnes de ma maison pour qu'elles aillent les vendre. » Les autres ont répondu : « Non mon cher ! Il faut que les autres vivent aussi. » Cette conversation montre la dimension solidaire dans la relation entre la marchande et le pêcheur. Le pêcheur croit qu'il est important de faire vivre les autres, y compris la marchande, même s'il est plus profitable économiquement de laisser la famille s'occuper de la marchandisation et de la distribution. Le souci d'être solidaire s'enracine dans le faible revenu qui encadre les activités des pêcheurs, d'où l'apparition de la catégorie de femme comme agente de crédit.

#### ***4.3.3. À la femme : agente de crédit.***

L'autre fonction importante des femmes dans la pêche est celle d'agente de crédit. Cet extrait de Bazòl permet d'identifier l'un des rôles des femmes dans la pratique de la pêche, « c'est à une marchande de demander un prêt, quand je demande un emprunt à une marchande, l'argent que je lui emprunte je vais acheter, l'argent ai-je l'ai perdu, je ne le trouve pas pour le lui donner. » Si les pêcheurs voient les marchandes comme une catégorie qu'ils aident à survivre, cette dernière soutient en retour les pêcheurs dans leurs activités économiques et d'autosubsistance. Cette entente est l'expression d'un rapport d'interdépendance, de mutualité et de convivialité dans l'environnement précaire de la zone de pêche.

Elles interviennent pour prêter de l'argent aux pêcheurs. Parfois, ces derniers ont du mal à trouver des moyens pour aller pêcher. Avant de prendre la mer, ils doivent acheter de la nourriture et du matériel de pêche comme des hameçons. Les activités de pêche génèrent parfois de faibles revenus, ce qui met les pêcheurs dans une situation d'endettement difficile. Ils sont alors obligés de recourir à des prêts. Ces prêts sont assurés par des membres de la communauté de pêche qui

sont des femmes. Dans cette fonction complémentaire et imbriquée à celle de marchande, les femmes sont devenues des prêteuses et des agentes de crédit. Elles sont des soutiens financiers de la pêche dans le Fort La Pointe. Elles ont cette capacité à prêter parce qu'elles sont les principales distributrices des produits. Elles arrivent à épargner le peu qu'il soit. Par conséquent, elles permettent aux pêcheurs d'éviter le recours à des prêts à des intérêts qui seraient défavorables aux activités de pêche.

Bazòl poursuit son propos en parlant du rapport interdépendant entre les femmes agentes de crédit et les pêcheurs. Il a également ajouté :

Vous n'avez plus rien à acheter... maintenant, vous allez chez la marchande, vous demandez un prêt à la marchande. Ce que tu as emprunté à la marchande, le jour où tu es parti aujourd'hui tu ne l'as pas pris. Ce que la marchande t'a prêté, oui, il était perdu entre tes mains, tu ne l'as pas fait, la marchande va t'insulter, parce que ce qu'elle vous a prêté, il faut qu'elle le retrouve. Si la marchande voit que vous allez à la mer et que vous pêchez du poisson, elle viendra le vendre. Chaque jour elle l'aura, elle vous le prêtera.

Après ces analyses, je propose la notion de « cogestion genrée de la précarité ». Elle permet de saisir principalement la caractéristique du rapport entre le pêcheur et la femme. Ce rapport est l'expression des affaires de femmes dans la pêche et il est le résultat de la situation d'intermédiation des femmes dans le secteur. Si cette catégorie se construit fondamentalement sur la relation entre les pêcheurs et les femmes, elle prend alors en compte toutes les autres formes de solidarité qui couronnent la pratique de la pêche dans le Fort La Pointe. À défaut de support financier et matériel considérable de la part des gouvernements et de reconnaissance de la pêche comme activité au sein de l'économie populaire (Gago, 2020), les pêcheurs et les marchandes tissent des liens de solidarité pour faire face à la précarité quotidienne. Ces actes sont de toutes sortes : accompagnement dans l'embarquement et au débarquement, prêt d'argent et de matériel

de pêche comme des canots, des chaloupes et des moteurs. Cette solidarité aide à pallier le hasard et l'incertitude liés à la pratique de la pêche. Parfois, les pêcheurs prennent la mer pour aller travailler, mais ils ne trouvent rien. Dans cette situation, ils sont obligés de recourir à des prêts auprès d'autres acteurs du secteur comme des marchandes.

Ces éléments illustrent la dimension inclusive et genrée de la culture de la pêche dans le Fort La Pointe de Jérémie. Cette activité culturelle et économique, enracinée dans les savoirs et savoir-faire locaux des habitants de ce lieu, reste toutefois marginalisée et méprisée par la structure coloniale de pouvoir.

#### **4.4. Misères de la pêche ou les mécanismes d'occultation**

Lors d'un entretien avec Giyou, un habitant et pêcheur, il a partagé un récit poignant sur les difficultés de la pratique de la pêche à La Pointe. Après une « écoute attentive » (Bourgault, 2023) de son récit qui est similaire à ceux d'autres pratiquants de l'étude, je propose la catégorie de « misère de la pêche » pour saisir l'invisibilisation structurelle et discursive des activités de pêche dans le milieu social haïtien.

Bon, ce sont toutes les activités qui font de nous des pêcheurs, ici et là-bas, nous traversons beaucoup de désastres misérables, car il nous faut beaucoup de matériel pour fonctionner, mais nous ne pouvons pas nous les procurer. Parfois, nous allons en mer, mais nous ne pouvons pas revenir, car le mauvais temps nous a interdits. Nous ne pouvons pas, mais parfois, lorsque vous venez, vous attrapez aussi un petit poisson. » De plus, « ils [les dirigeants] connaissent très bien la misère qu'on traverse pour la pêche, tu vois ce que je veux dire, oui, ils connaissent la misère qu'on traverse ici dans la pêche.

Ces extraits d'entretien témoignent parfaitement des conditions de pêche dans le quartier La Pointe. Ils me permettent d'illustrer mon argument d'invisibilisation à partir de la catégorie « misère de la pêche ».

Cette expression est forgée à partir du vécu et de la trajectoire des habitants, particulièrement des pêcheurs et des marchandes de poissons du Fort La Pointe. Elle est construite sur la base des récits des participants à cette étude, qui visent à exprimer leur expérience, marquée par les souffrances et les tribulations. Elle vise à décrire le problème de l'absence de support, soit des gouvernements, soit du secteur privé. Elle prend également en compte l'indifférence et le mépris de ces entités pour les activités de pêche dans la zone. Cette notion exprime également une certaine relation entre l'État et les habitants de La Pointe. Ce rapport, caractérisé par l'infériorisation et l'invisibilisation d'une pratique culturelle locale, explique le sous-équipement et l'absence d'investissement public dans la pêche, une activité opprimée et à faible rentabilité. La misère de la pêche a des propriétés complémentaires : la première est basée sur le problème d'appui financier de la part de l'État et du secteur privé, et la seconde est liée à la faible rentabilité de cette pratique, qui est une conséquence de la première propriété. La troisième est fondée sur le discours stigmatisant et stéréotypé qui entoure la culture de la pêche. Ces propriétés sont complémentaires et elles entretiennent une relation dialectique afin de comprendre les problèmes de la pêche dans le Fort La Pointe de Jérémie et les mécanismes de production d'invisibilisation de cette marque culturelle.

#### ***4.4.1. « Orphelin de l'État » et du secteur privé***

La pratique de la pêche au Fort La Pointe semble se réaliser sans le soutien financier de l'État ou du secteur privé. Durant mes séances d'observation et dans les entretiens, les participants ont relaté couramment cette réalité. Sur ce point, Bazòl a décrit cette absence systématique d'appui des gouvernements :

La zone devient défavorable, mais les pêcheurs n'ont rien entre les mains, pas même le petit bateau qu'ils utilisent pour pêcher, ils n'ont rien entre les mains. Cela signifie que nous vivons dans une vie

misérable. Même quand on est dans une association, c'est vrai, mais on nous donne le petit bateau avec le moteur, après ils ne font rien pour nous. Dans certaines associations, il y a des endroits où ils donnent des lignes de pêche, des gants, des sortes d'équipements divers dont vous avez besoin, ils vous donnent des congélateurs, ils vous donnent des chambres froides, pour vous organiser. Mais ils ne font rien de tout cela ici.

Bazòl raconte que sa pratique se situe en marge des décisions de l'État et en dehors de son contrôle. Par conséquent, celle-ci est subalternisée par le pouvoir public. Cette réalité est ancrée dans la structure sociale haïtienne où il y a une tradition de ne rien attendre de l'État (Barthélemy, 2001). En plus, l'État n'apporte que rarement son soutien aux pratiques des groupes opprimés. Il n'appuie pas les couches défavorisées dans leur action. Au contraire, dans de nombreux cas, il les réprime au lieu de les encourager (Casimir, 2001).

De son côté, le secteur privé de la ville de Jérémie s'investit dans les produits d'importation au lieu d'encourager la production locale. Il n'appuie pas la production nationale, comme l'agriculture et la pêche. Cette absence de support de l'État et du secteur privé se traduit par un manque de matériel et d'équipements et aussi par le niveau rudimentaire de la pratique. C'est la raison pour laquelle les travailleurs de la pêche souhaitent mécaniser le secteur. Lavie a affirmé ainsi son incapacité à acheter un moteur en disant que : « Nous ne pouvons pas nous le permettre, nous ne pouvons pas acheter le moteur. Et le moteur, c'est quelque chose qui se vend cher. On n'a pas de moteur, on n'a pas de canot. Pour vous dire qu'il y a des pêcheurs qui n'en ont pas. Je n'ai pas de canot. »

Le matériel de base de la pratique de la pêche dans la zone reste le filet, le bois rond ou encore le bois fouillé. Ils se fabriquent à la main. Le *bois-rond* ou le bois fouillé est fabriqué en bois et il n'y a pas de moteur qui est un outil très rare pour les pêcheurs de La Pointe. D'après les

participants, il n'existe qu'un seul moteur pour toute la zone. Par conséquent, la pratique de la pêche dans le Fort La Pointe exige davantage d'efforts physiques de la part des praticiens.

Dans un entretien, Nelson a soulevé le problème du cadre légal pour la pratique de la pêche. Il a déploré le manque d'assistance juridique de l'État, faute d'un dispositif légal et réglementaire qui permettrait de contrôler les pratiques de la pêche afin de promouvoir une pêche durable et responsable. En d'autres termes, une pêche est considérée comme durable et responsable lorsqu'elle permet de préserver certaines espèces de poissons en tenant compte des générations futures. Il s'agit d'une forme d'exploitation de la mer avec modération pour permettre la persistance de la pratique de la pêche artisanale et à petite échelle dans la zone. Nelson a précisé :

Nous disons que la pêche manque d'encadrement au niveau de l'État. Ils ne mettent pas l'accent sur la législation maritime pour que le pêcheur sache que lorsqu'il est en mer, il attrapera un poisson et qu'il ne devrait pas représenter une calamité qui pèserait sur le dos de la génération future, c'est-à-dire de n'importe quelle petite espèce de poisson. C'est ce qui est devenu partie intégrante du système de pêche, ce qui a conduit à une dégradation au niveau du secteur.

À ma connaissance, il n'y a que le décret du 20 novembre 1978, titré *Exercice du Droit de Pêche en Haïti* qui vise à réguler le secteur de la pêche. Ce cadre légal semble méconnu dans la communauté de pêche à La Pointe. Dans le contexte haïtien, le mode de vie et la pratique de la majorité de la population se réalisent très souvent en marge des appareillages juridiques et législatifs ou en contradiction avec ces dispositions juridiques. Ces dernières ne reflètent que rarement la réalité sociale haïtienne. Ces éléments font écho aux écrits haïtiens qui ont démontré que l'État et le peuple haïtien sont deux entités antagoniques (Barthélémy, 1989 ; Trouillot, 1986 ; Casimir, 2001, 2009, 2018a, 2018b).

#### 4.4.2. *Les aléas de la rentabilité*

L'absence d'investissement régulier et conséquent dans la pêche à La Pointe influence le rendement de cette pratique. En effet, ces impacts sont liés à la dimension d'incertitude qui caractérise la pêche. Nano a résumé cette idée : « Lorsque la mer est agitée, il fait très mauvais temps. Quand tu vas à la mer aujourd'hui, tu ne sais pas combien de temps tu peux y retourner. Tu ne pourras peut-être pas y retourner pendant plusieurs jours parce que la mer est mauvaise et je n'ai pas d'activité sur terre pour que je puisse me défendre. »

La pêche dans le Fort est marquée par l'incertitude et le hasard. En raison d'une carence systématique en équipement, les pêcheurs peuvent passer une journée entière en mer sans pêcher de produits halieutiques. Parfois, ils laissent la mer avec les mains vides. Souvent, leur équipement leur fait défaut : leur filet est usé, leur embarcation n'est pas adaptée pour prendre la mer ou pour aller trop loin. Cette situation limite le pêcheur dans sa pratique. Cette dimension hasardeuse et incertaine de la pêche permet à Lavie d'affirmer : « Quant à la pêche ici, il n'y a aucune activité dedans, vous comprenez, il n'y a aucune activité. Tu y vas, il y a des moments où tu vas, tu le fais, tu le fais... il y a deux fois oui ! Pas tout le temps. Il y a des moments où vous gagnez de l'argent pour acheter de la nourriture, il y a des moments où vous passez le mois à courir et vous ne faites jamais rien du tout. »

Le problème d'équipement impose au pêcheur un calendrier de pêche bien spécifique et rigide. En effet, le pratiquant surveille le moment favorable pour aller pêcher. Sur ce point, Lavie a poursuivi son récit :

Quand la mer est au moment des courants marins, la mer est agitée, on ne peut pas la gravir, on ne peut pas y entrer, on reste à terre ». « [Malgré ce moment d'inactivité, il m'a confié] je n'ai personne qui me dise : "mon cher, je t'ai vu pendant 4 mois, même 3 mois, il y a 4 mois je t'ai vu ne pas aller

travailler, mon cher prend ça, tu vas manger." Vous ne trouverez pas cela, ils ne vous le donneront pas. C'est à vous de vous efforcer pour voir ce que vous pouvez faire.

La pêche dans la zone est presque impossible lors des courants marins. Les matériaux existants ne sont pas assez solides pour faire face à une mer mouvementée et mauvaise. Cela réduit considérablement les revenus des pêcheurs et des marchandes de poisson.

C'est dans ce contexte de précarité matérielle que la pêche évolue dans le Fort La Pointe.

Ainsi, Giyou a déclaré :

Cela ne nous est pas arrivé. Parfois, ils nous demanderaient ce qui s'est passé, qu'est-ce qu'il y a là, comment nous nous débrouillons dans la pêche, parfois nos forces ne nous permettent pas de faire grand-chose. La stratégie de pêche que nous utilisons à moteur, on peut aussi utiliser la chaloupe, ceux qui ne peuvent pas utiliser les chaloupes peuvent utiliser des canots, ces canots. Mais il n'y a jamais eu de dialogue avec nous, nous n'avons jamais trouvé quelqu'un qui prendrait la responsabilité de cela.

Cette précarité matérielle implique des discours qui tendent en même temps à produire l'invisibilisation de la culture de la pêche à la Pointe.

#### *4.4.3. Du discours stigmatisant à l'invisibilisation de la culture de la pêche*

Cette précarité structurelle est enchâssée dans un dispositif discursif calqué sur des stéréotypes et des stigmates associés au quartier et à ses habitants. Ce dispositif a pour fonction de produire de l'isolement et de l'exclusion de ces derniers dans le centre-ville de Jérémie. Le quartier est ainsi souvent conçu comme une zone à part, c'est-à-dire qu'il est considéré comme séparé et isolé du reste de la ville. Les habitants, pour leur part, sont souvent perçus comme des personnes pauvres et abandonnées (Découvrir La Grand'Anse, 2022). Lors des entretiens, les participants évoquent les formes de stigmates qu'ils ont subis de la part des résidents d'autres quartiers.

Ces stigmates et stéréotypes rendent leur vécu dans le centre urbain de Jérémie douloureux et difficile (Garnier, 2015). Ces mécanismes d'exclusion et de rejet sont fondés sur les pratiques quotidiennes des habitants et sur la position géographique du quartier. Les porteurs du discours instrumentalisent la culture de la pêche et ses composantes. Les stéréotypes sur la pêche et les pratiquants concernent ainsi leur position et leur statut social. Lavie a utilisé le mot « humiliation » pour décrire le discours sur les travailleurs de la pêche : « Le pêcheur est quelqu'un qu'ils humilient, tu comprends ? Le pêcheur que vous voyez. Les pêcheurs sont complètement humiliés. Il existe des endroits où la pêche est valorisée. Dans ces zones, le pêcheur est très précieux. Mais il y a des endroits, comme ici, où la pêche n'est pas valorisée. Le pêcheur n'a donc aucune valeur. »

Dans le milieu social haïtien, les personnes qui exercent le métier de pêcheur sont d'origine paysanne et issues du milieu populaire urbain. Par conséquent, les activités de pêche sont considérées comme des pratiques marginalisées et dévalorisées. Les pratiquants sont donc subalternisés et infériorisés dans la hiérarchisation de la société.

La position sociale des travailleurs de la pêche, l'odeur du poisson et de la mer sont des étiquettes socialement manipulées qui deviennent des stéréotypes et des stigmates pour le quartier et ses habitants. Le fait d'attribuer une telle étiquette à quelqu'un, « *machann pwason* » (marchande de poisson ou poissonnière en français), est considéré comme une injure, une insulte. On conçoit une marchande de poisson comme une personne vulgaire, grossière et perverse qui tient des propos malsains en permanence. C'est un métier considéré comme déshonorant. L'étiquette est souvent utilisée comme un signe de rejet et de mépris. Elle incorpore un ensemble de stigmates associés à cette catégorie socioprofessionnelle. Lavie exprime son point de vue sur la stigmatisation des activités de pêche, en particulier sur le métier lié à la mer, en ces termes :

Le métier que vous faites, le métier en mer... il y a des personnes qui vous disent que le métier en mer est un métier avec des odeurs désagréables, vous avez entendu ? Les affaires de la mer, il vous dit que ce sont des affaires qui sentent mauvais. Bon, ce sont les malheureux<sup>6</sup> qui le font. Les “*grand-nègres*” (personnes riches) n'ont pas d'amis malheureux. Puisque tu es malheureux, le “*grand-nègre*” ne peut pas être ton ami. Tu es un pêcheur.

Dans cet extrait, Lavie identifie le rapport social co-produit entre le pêcheur et d'autres habitants de la ville, surtout les riches. Ce rapport est inégalitaire. Le participant décrit les riches comme des personnes snobs et préjudiciables. Ce rapport s'exprime donc par le mépris et le rejet à l'encontre des pratiquants de la pêche.

La position géographique du quartier et du Fort et la situation sociale de la pêche servent de prétexte à la production de ce discours stéréotypé et de stigmatisation. Les conditions précaires du bord de mer, structurellement liées à l'orientation coloniale de l'État haïtien, alimentent ce processus. Dans l'imaginaire collectif, dire de quelqu'un qu'il en vient et qu'il habite dans les *bòdmè* (au bord de la mer), c'est dire que cette personne n'est pas un « bon » et « respectable » membre de la société. Ainsi, pour certains résidents de Jérémie, *Soufò* ou La Pointe est un mauvais endroit qu'il faut éviter de fréquenter. Ces préjugés ne font que renforcer la situation d'exclusion des opprimés de la société haïtienne. Ils renforcent également la précarité de la pratique de la pêche. Ce discours stigmatisant vise donc à occulter les activités quotidiennes des habitants de La Pointe.

---

<sup>6</sup>C'est l'expression utilisée par la plupart des Haïtiens pour décrire leur situation souffrante et désolante. Ce n'est pas une catégorie économique. Elle s'enracine dans l'histoire de la société haïtienne et prend en compte le parcours historique des Haïtiens, de la traite négrière à aujourd'hui. Elle ne fait référence ni à la résignation ni au misérabilisme, car elle met l'accent sur la capacité créatrice, c'est-à-dire le pouvoir d'agir des habitants. Pour une recension de l'utilisation de cette catégorie utilisée par ce participant dans la pensée sociale haïtienne, veuillez-vous référer au lien suivant : <https://www.cahiersdusocialisme.org/integration-du-concept-malere-malheureux-dans-la-pensee-sociale-haitienne/>.

Néanmoins, les travailleurs de la mer, les dieux de la mer et de l'eau en général, sont d'une importance capitale dans toute la cosmogonie locale. Et les habitants ne s'attendent pas à ce que les couches dominantes de la société reconnaissent leur positionnement. Les lois du vaudou comme Agwe, Simbi, Lasirène, Ayida Wèdo ont trop de prestige.

Cette section a analysé le contexte matériel et symbolique de l'invisibilisation dans lequel évolue la culture de la pêche à La Pointe, c'est-à-dire une forme de suppression de la culture des opprimés dans l'histoire d'Haïti et de Jérémie (Casimir, 2000). Par conséquent, toute initiative de rénovation et de réhabilitation de La Pointe en vue de sa revalorisation serait bienvenue. Les questions liées à la rénovation, à la revalorisation et à la place des activités de la pêche feront l'objet du prochain chapitre.

## CHAPITRE V. L'ENVERS DE LA RÉNOVATION DU FORT LA POINTE

Un ensemble de travaux d'aménagement et de réhabilitation a été lancé dans le Fort La Pointe en 2021. Ces travaux d'envergure visent à rénover l'espace du Fort. Ils ont été initiés par l'association *Jérémie Ka Bèl*/Comité La Pointe et poursuivis par l'ONG Goal. Ce projet de rénovation a pour objectif explicite « d'améliorer l'accès aux services essentiels dans les communautés précaires, parmi ces services, il y a les loisirs » (URBAYITI/GOAL, 2024). La rénovation du Fort La Pointe s'inscrit dans la volonté de doter le centre-ville de Jérémie, et plus particulièrement le quartier La Pointe d'un nouvel espace récréatif. Dans ce chapitre, je m'intéresse au manque de prise en compte de l'activité de pêche dans la conception du projet de rénovation. En effet, la rénovation du Fort a peu pris en compte l'importance de la pêche pour les habitants du quartier, provoquant ainsi le déplacement et la diminution de l'espace qui lui était réservé.

Je m'intéresse en particulier au caractère contrasté et contradictoire de ces travaux de rénovation et de réhabilitation. Alors que la rénovation du Fort visait à valoriser le quartier, elle continue d'inférioriser les activités de pêche parce que la réalité de la mer-dépotoir subsiste. J'entends par « mer dépotoir » la situation où la mer est utilisée comme un lieu d'écoulement de déchets. Cette situation m'amène à réfléchir au Fort en tant que trace-mémoires de la colonisation et de la pêche. Concernant la trace-mémoires, Patrick Chamoiseau précise que : « la Trace-mémoires peut être matérielle comme la roche d'où les Caraïbes se sont jetés en masse pour échapper à l'esclavage. Elle peut être symbolique comme le morne où se réfugiaient les esclaves marrons ou comme l'arbre-fromager » (Chamoiseau & Hammadi, 1994 : 17). La cohabitation de la pêche et de la rénovation patrimoniale du Fort amène à l'imbrication de deux formes de mémoire : la mémoire du passé colonial et de l'esclavage fondé sur l'histoire du site d'une part, et la mémoire opprimée qui est le résultat des activités de pêche d'autre part.

Ces deux mémoires semblent conciliables. C'est la raison pour laquelle je reconstitue la mémoire coloniale et de l'esclavage à partir des récits des participants. Puis je décris le processus de rénovation/réhabilitation du site en mettant l'accent sur le jeu d'acteurs. Je montrerai que le Fort est un espace partagé qui connaît des usages différenciés. Ainsi, la pratique de la pêche dans le site n'exclut pas sa dimension ludique et récréative, ce qui signifie que cette pratique pourrait normalement s'intégrer dans la réhabilitation. D'ailleurs, cette fonction ludique du Fort, renforcée après la rénovation/réhabilitation, est très appréciée par les habitants qui sont parallèlement en attente d'une considération de leur activité prioritaire. Je propose enfin la notion de « mer-dépotoir » pour illustrer les problèmes posés par les projets de rénovation et de réhabilitation au regard des diverses activités de pêche. Par conséquent, la rénovation du Fort visant à sa revalorisation continue d'inférioriser les activités de pêche.

### **5.1.Fort La Pointe est une trace-mémoires**

Qu'est-ce qui reste du fort dans la mémoire des habitants ? Qui est le garant de cette mémoire et par quel moyen se transmet-elle ? J'oriente mon analyse dans cette section à partir de ces questions. Je considère le Fort comme une trace-mémoires. À cet effet, je reconstitue une certaine histoire du site en partant du vécu et de la trajectoire et de la mémoire des habitants. Même si les connaissances de ces derniers sont fragmentaires et ne sont pas systématiquement élaborées, elles m'aident à connaître leur mémoire du site. Il faut rappeler que le fort est un objet familier et présent dans le quotidien de tous les habitants du quartier. Il fait partie de la vie de ces gens. Dans ce cas, le Fort La Pointe est également un patrimoine vivant (Tonatore, 2017). Grâce à la subsistance de ses traces, il alimente une certaine mémoire, fragmentaire ou non.

### 5.1.1 *Le Fort La Pointe : un vestige symbolique*

Les habitants ont conscience de la dimension historique et symbolique du Fort La Pointe. Premièrement, ils le considèrent comme un vestige du passé colonial. C'est la représentation la plus courante pour eux, et ils en sont fiers. Elle fait partie de la mémoire collective. Cette mémoire autour du site est liée à la colonisation, à l'esclavage et à la Révolution haïtienne. Ils se réfèrent très souvent à ces réalités historiques lorsqu'ils réfléchissent à l'appellation du Fort. Selon Nelson, cette appellation est à l'origine de l'histoire du site et de sa participation à la guerre d'indépendance d'Haïti de 1791 à 1804. Autrement dit, il a conscience que le site est un lieu historique :

Quand vous parlez du Fort, c'est l'une des zones qui ont contribué à la révolution pendant la période avant 1804. À l'époque de l'armée indigène, ils s'abritaient pour pouvoir affronter la grande et puissante armée de Napoléon Bonaparte. C'est dans ce contexte qu'on l'appelle fort. C'est ce qui se fait jusqu'à présent. Il y a des pièces de canons, ce n'est pas le vent qui les a amenés là.

Plusieurs autres participants font référence à cette nouvelle version de l'histoire en parlant du Fort. Il semble évident que les habitants connaissent partiellement l'origine du site. Cette origine est liée à la guerre d'indépendance du pays. Toutefois, il a été érigé pendant la colonisation française de Saint-Domingue dans le but de défendre la colonie contre les autres empires coloniaux.

Pour certains, le Fort est une construction coloniale. Il a été érigé par les colons français. Puis, il a été récupéré lors de la guerre de l'Indépendance d'Haïti qui a opposé l'armée française de Napoléon Bonaparte face à l'armée indigène de Jean-Jacques Dessalines (Le Glaunec, 2014), moment historique quand il a été récupéré. Il faut souligner que le nom donné à l'armée *indigène* n'a aucune correspondance en langue créole. Cette armée est une invention urbaine.

Après l'indépendance, le Fort est devenu un lieu de défense de la nouvelle nation. Dans ce cas, ce lieu est intégré dans l'histoire du pays et plus spécifiquement dans l'histoire de Jérémie qui n'est pas celle de Goman. Les enquêtés établissent ainsi un lien entre le Fort La Pointe et d'autres ouvrages militaires et de défense. Pour mieux étayer leur connaissance de l'espace, ils se réfèrent également à d'autres fortifications présentes dans la région de Jérémie comme le Fort Marfranc et *Fò Sentelèn/Mònfò* (Fort Télémaque). Ils comparent aussi ce lieu avec la Citadelle Laferrière du Cap-Haïtien, une construction typiquement post-1804. Cette dimension historique de l'espace alimente ainsi la mémoire collective.

Le Fort représente d'ailleurs un symbole pour le quartier et pour toute la ville de Jérémie. Sur la proximité des habitants avec le site qui leur permet de considérer le Fort comme le symbole du quartier, Giyou a relaté que :

Le Fort lui-même symbolise une grande chose. C'est l'une des choses historiques : en parlant des canons, les pièces de canon sont également des choses qui attirent les visiteurs dans le Fort en tant que monument. Comme adulte, tu t'élevais, tu le trouves, et tes petits-enfants s'élèvent avec le Fort. Tu vois ce que je veux te dire, comme l'image que tu regardes, car qu'est-ce que ça fait, quand je parle de l'image, parce que c'est tout le temps, tu peux regarder l'image dans tes yeux, tous les jours depuis que tu veux, tu peux regarder l'image dans tes yeux, parce qu'il est une chose historique.

La proximité des habitants avec le site en fait de lui un symbole pour eux. Le Fort est l'attraction principale du quartier pour les étrangers. Il incite les résidents d'autres quartiers à le visiter. Cela procure aux habitants de La Pointe un sentiment de fierté qui est l'expression d'une lutte pour la reconnaissance sociale dans le centre urbain de Jérémie (Louis, 2009).

Le Fort est également le support matériel de la mémoire de l'esclavage et de la révolution fondé sur le passé colonial d'Haïti et la mémoire dominée, fondée sur la culture de la pêche. Le Fort schématise ces deux mémoires (Barthélemy, 2004). D'ailleurs, cette dimension historique,

symbolique et mémorielle de l'espace amène aussi les habitants à protéger certaines ruines, comme les pièces de canon et leur emplacement. Malgré des usages populaires, les habitants expriment un certain respect pour le Fort. En résumé, les connaissances sur l'origine du Fort semblent plus ou moins partagées au sein de la communauté. Les habitants établissent le lien entre une partie de l'histoire d'Haïti et la présence du Fort dans le quartier. Il existe une certaine mémoire du lieu ce qui induit également que ce site est une trace-mémoires (Chamoiseau & Hammadi, 1994). La transmission de cette mémoire est assurée par les aînés de la zone. Ils représentent en effet les archives et le musée du quartier, c'est-à-dire l'entité chargée de la conservation et de la préservation de cette mémoire collective.

### *5.1.2. La rénovation et le rôle des aînés en tant que garants de la mémoire collective*

Depuis quelques années, le site du Fort se dégradait, car aucun projet de rénovation, de réhabilitation ou de patrimonialisation n'y avait été mené. La situation de ce lieu historique et mémoriel semble liée à son positionnement social et spatial. Le passage de l'ouragan Matthew le 4 octobre 2016 a aggravé cette situation. Le bilan de ce phénomène naturel a été particulièrement catastrophique pour le Grand Sud. Près de 478 personnes ont perdu la vie. À Jérémie, environ 80 % des bâtiments ont été rasés (Care, 2018). Le site du Fort a été envahi par la mer qui a détruit les vestiges de l'ancienne construction. À part quelques pièces de canon, les ruines de ce site historique ont presque entièrement disparu. C'est dans ce contexte que des originaires de Jérémie et des habitants du quartier La Pointe ont d'abord décidé de se mobiliser pour intervenir dans la rénovation du Fort. Ensuite, dans le cadre d'un projet urbain, les ONG Goal et ACTIONED sont également intervenues pour son aménagement. Les travaux du Fort La Pointe supposent donc des démarches et des jeux d'acteurs (Dolphin, 2010). Ce point est important pour comprendre la vision

des rénovateurs et des aménageurs dans le but de rendre explicite la place accordée par le projet à la pêche.

La rénovation, pour sa part, a surtout misé sur les activités récréatives. Ils ont aménagé et construit une place publique. Ils n'ont, cependant, rien intégré qui puisse alimenter ou reconstituer la mémoire du lieu. Mis à part les pièces de canon qui sont réhabilitées, il n'y a rien d'autre qui permettrait, à la rigueur, aux visiteurs d'identifier la dimension historique du site. Les pièces de canon constituent le support matériel de cette mémoire. Ailleurs, des chercheurs ont montré en quoi le support matériel fait souvent partie des projets de patrimonialisation. Vincent Veschambre (2008) a développé sa thèse voulant que la matérialité des lieux ait une exigence pour la construction et à la transmission de la mémoire collective. Au Fort, il n'y a pas de guide, de marbre, de panneaux et d'affiches qui pourraient participer au culte de la mémoire du site et qui pourraient continuer à alimenter en même temps, la mémoire collective haïtienne.

À défaut de ces éléments, les aînés jouent un rôle fondamental de passeurs de mémoire, assurant par transmission orale la trace-mémoires de la fortification. Ils représentent les archives de la zone. Pour illustrer l'importance des personnes âgées dans la transmission de la mémoire collective, Ronaldo, un habitant, raconte que : « Ce sont des adultes qui me la transmettent. Ce sont des vieillards, comme vous pouvez le constater en les regardant. C'étaient les vieux quand j'étais enfant qui nous le disaient. Aujourd'hui, ces anciens ont 80 ans, ce sont eux qui expliquent toute l'histoire de la zone. »

Les aînés servent de garant de cette mémoire collective et des représentations du site. Ils transmettent les informations qu'ils ont reçues de leurs ancêtres aux plus jeunes du quartier, en particulier à leurs enfants. Cette forme de transmission permet à la nouvelle génération d'habitants

du quartier de maintenir cette mémoire collective sur le Fort. Il serait important d'étudier comment les travaux d'aménagement affectent cette représentation mémorielle, c'est-à-dire la manière dont l'aménagement du Fort influencerait la mémoire collective et les représentations du site. Si ce projet n'est pas renforcé, la dimension récréative du Fort pourrait nuire à sa dimension mémorielle liée à la pêche, à la colonisation et à la Révolution haïtienne.

## 5.2. Les acteurs de la rénovation : d'une initiative citoyenne à une intervention ONGéisée

**Figure 5 : Fort La Pointe après la rénovation**



**Source : Pierre Jameson Beaucejour, 28 janvier 2024**

### 5.2.1. Les initiatives pionnières de Jérémie Ka Bèl/ comité La Pointe

La première initiative de rénovation du site a été lancée par l'association *Jérémie Ka Bèl* et le comité La Pointe. *Jérémie Ka Bèl* est une organisation de la société civile regroupant d'anciens habitants de Jérémie qui font partie en majorité de la diaspora. La deuxième est un regroupement d'habitants du quartier. Ils ont été mobilisés pour mener des travaux dans le Fort, car ce site se dégradait et il leur avait servi d'espace de récréation et d'étude dans le passé. Ce faisant, l'objectif de *Jérémie Ka Bèl* et du comité La Pointe est de redonner à cette fortification son ancienne fonction

de lieu de récréation ou de passe-temps. Venue de la communauté de Jérémie, cette initiative me paraît être une expression de la conscience citoyenne sur le patrimoine.

Le 5 novembre 2022, lors d'une visite au Fort, j'ai identifié une pancarte qui présente des informations sur le projet de rénovation. Il y était indiqué : *Projet de rénovation La Pointe*. Le projet a débuté le 1er juin 2021 et a été réalisé par *Jérémie Ka Bèl* et le Comité La Pointe sous la supervision de la mairie de Jérémie. Il a été financé par *Jérémie Ka Bèl*. Malheureusement, je n'ai pas pu trouver la date de la fin ou d'inauguration de la rénovation commencée par ces organisations de la société civile.

Avant le début des travaux de rénovation, *Jérémie Ka Bèl* et le comité La Pointe ont entamé des démarches auprès de l'ISPAN qui est une institution publique qui a pour fonction d'inventorier, de conserver et de mettre en valeur les monuments historiques en Haïti. Il est formellement interdit à des particuliers d'intervenir sur un site historique et/ou patrimonial sans l'autorisation de cette institution. Sony, esquisse les démarches lorsqu'il m'a informé que : « Le gouvernement haïtien n'a même pas voulu qu'on touche à cela. Ils ont dit que c'était un patrimoine national, on ne pouvait pas intervenir. C'est après de nombreuses réunions et de nombreuses démarches auprès de l'organisme concerné (ISPAN) à Port-au-Prince que nous avons fini par obtenir leur autorisation. »

Le Fort La Pointe ne figure ni sur la liste partielle des monuments historiques ni sur la liste des fortifications de l'ISPAN. Il a donc été nécessaire d'effectuer des démarches pour intervenir sur le site.

Par ailleurs, le 20 mars 2024, lors de ma dernière séance d'observation dans le Fort et dans un entretien informel que j'ai réalisé avec un membre de l'association *Jérémie Ka Bèl*, j'ai retenu que cette association a construit la terrasse, où se trouvait l'ancien placement du Fort appelé

*kareblan* (carré blanc en français) par les habitants. Puis, elle a commencé à réhabiliter et replacer les pièces de canon. Ces pièces étaient à la dérive sur le sol. Parmi les six pièces de canon, deux seulement ont été entretenues et repositionnées. Les autres ne sont pas encore réhabilitées (figure 4). Ces travaux n'ont bénéficié d'aucun financement extérieur ou gouvernemental. Ils marquent le début des travaux dans le Fort et font de *Jérémie Ka Bèl*, la première organisation et actrice de la société civile à intervenir sur le site.

Il est important de souligner que les travaux ont concerné la dimension historique du Fort. Cette dimension semble être à l'origine de l'intervention de *Jérémie Ka Bèl* selon le témoignage de Ronaldo :

L'histoire que j'ai de ces pièces de canon, le Fort est une zone d'esclavage. Ils disent qu'ils tiraient depuis la mer, il y a des boulets de canon, qu'on trouve habituellement quand on se baigne dans la mer. Ils disent que c'est ceux qu'ils tiraient dans le Fort. C'est ce qui explique que des gens de *Jérémie Ka Bèl*, qui connaissent l'histoire du Fort, apportent toujours leur soutien.

**Figure 6 : Pièces de canon non réhabilitées**



**Source : Peterson Duval, 28 janvier 2024**

L'association a principalement reconstruit la terrasse du Fort et elle commence à réhabiliter ces pièces de canon. Ces éléments font partie de l'aspect physique du Fort, mais ils demeurent des

indices qui peuvent alimenter la mémoire collective (Veschambre, 2008). Ce sont les véritables traces ou encore des vestiges du Fort. Par conséquent, le thème de « rénovation » adopté par l'association semble adapté, même s'il n'y a pas encore de culte mémoriel organisé autour de ce lieu historique.

### **5.2.2. La réhabilitation du Fort : une intervention de l'ONG Goal**

Parallèlement aux actions menées par l'association *Jérémie Ka Bèl*, d'autres acteurs comme l'ONG Goal, sont également intervenus pour poursuivre les travaux dans le Fort. Ces organisations ont de préférence utilisé le thème de « aménagement » au lieu de « rénovation » ou de « patrimonialisation ». La présence des ONG sur le site et de manière plus générale dans le quartier La Pointe s'inscrit dans le cadre du programme Urbayiti (URBAYITI, 2024), un programme de planification et d'aménagement des villes haïtiennes.

[Ce programme] cible majoritairement le Sud et la Grand'Anse avec des actions menées dans quatre villes (Les Cayes, Jérémie, Dame-Marie et Beaumont), mais également Port-au-Prince où sont menées des activités transversales (amélioration de la filière construction, gestion des déchets dans les marchés, intégration de la société civile dans la gouvernance locale) ». « [II] bénéficie d'un budget total de 53,6 millions d'euros. Il est financé par l'Union européenne dans le cadre du 11<sup>e</sup> FED pour un montant de 52,5 millions € auquel viennent s'ajouter les contributions de la coopération espagnole l'AECID (1 000 000 €) et d'Expertise France (100 000€) (URBAYITI, 2024).

Le programme se donne pour objectif de contribuer au développement économique et social d'Haïti ainsi qu'à la résilience des populations des quartiers défavorisés. C'est dans cette logique que l'ONG Goal a mené des projets de construction d'infrastructures dans les quartiers populaires de Jérémie (URBAYITI, 2024). Bien-Heureux identifie le contexte de l'avènement des interventions de cette organisation en disant qu'elle : « est venue de travailler pour Jérémie automatiquement après le passage de l'ouragan Matthew, donc avant le passage de l'ouragan, Goal

n'avait qu'un bureau à Port-au-Prince à l'époque, mais elle s'installe à Jérémie immédiatement après le passage de l'ouragan pratiquement jusqu'à la fin 2016 et le début de 2017 ». Depuis lors, le quartier La Pointe est une zone prioritaire d'intervention de cette ONG. À propos du choix de ce quartier, Bien-Heureux poursuit en disant que : « je dois dire que depuis le début des interventions de Goal dans les quartiers de Jérémie, La Pointe est le premier quartier dans lequel elle a travaillé parmi tous les quartiers de Jérémie. La Pointe fait partie des cinq premiers quartiers où cette organisation a commencé à intervenir. »

Ainsi, ils ont fait de la construction d'un terrain de basketball et de la réhabilitation du Fort leurs priorités. Je dois préciser qu'après chaque catastrophe naturelle, les ONG sont toujours très présentes (Schuller, 2019). Ces institutions se substituent à l'État et plusieurs chercheurs considèrent qu'elles créent une nouvelle dépendance néocoloniale (Louis-Juste, 2009).

L'Association des pêcheurs de la zone (APAH) a été engagée pour cette réhabilitation. La population du quartier participe à ce projet par l'intermédiaire du comité de médiation. Ce comité est composé d'agents municipaux, de leaders communautaires, de pêcheurs et de marchandes de poissons du quartier. Il veut être un échantillon de la population de La Pointe. Il sert d'intermédiaire entre l'ONG Goal et le reste de la population. C'est pour cela qu'il est possible de penser qu'il y a une certaine participation des habitants dans le projet. Cependant, pour certains, cette participation est remise en question, car il leur semble que la parole des pêcheurs est minorée au sein de cette structure. Sur ce point, Nano, travailleur de la pêche et habitant du quartier, a affirmé :

Il y a certaines choses qu'ils ne m'entendront pas dire. Si je parle, ils ne m'entendront pas. Tout le monde a un dialogue qu'il peut vous donner et qui vient de sa pensée que les gens qui étudient ne le

savent pas. Parce qu'il y a des gens qui font marcher leur langue, ils ont un mot à vous dire, vous verrez, c'est bien, mais dans cette association, il n'y a pas ça.

Après sa rénovation, le Fort est devenu une place publique. Les habitants le comparent à la place Alexandre Dumas qui est la plus grande et la plus fréquentée des places publiques de Jérémie. Le site du Fort est désormais doté d'espaces pour s'asseoir, comme des chaises en fer et des bancs en béton qui peuvent également être utilisés (figure 3). On y trouve également des balançoires et un petit espace libre qui peut servir pour des spectacles. Le Fort est devenu, après la rénovation, un lieu de détente et de récréation pour toute la communauté jérémienne, particulièrement pour les visiteurs. Une bonne partie du Fort a donc été aménagée. Le 13 juillet 2023, l'ambassadeur de l'Union européenne en l'occurrence Monsieur Stefano Gatto est venu pour l'inaugurer. Cette information a été relatée dans le journal *Le National* le 20 juillet 2023 :

L'Ambassadeur de l'Union européenne, Monsieur Stefano Gatto, était en visite officielle le 13 juillet dernier dans la ville de Jérémie, dans le département de la Grand'Anse, pour marquer la clôture du projet de résilience urbaine soutenu par l'Union européenne et mis en œuvre par GOAL, Action Aid et Fonkoze en collaboration avec Expertise France, la Mairie de Jérémie et l'organisation Jérémie Ka Bèl.

Selon le bailleur de fonds, les travaux d'aménagement et de rénovation du Fort La Pointe semblent terminés. Dans la prochaine section, je m'intéresse au point de vue des habitants. Pour eux, les travaux sont inachevés, car les espaces destinés aux activités de pêche n'ont pas été intégrés au projet, ce qui rend la pratique de la pêche encore plus précaire.

### **5.3. Un espace partagé : propos sur les usages du Fort**

Cette section vise à analyser l'une des implications des travaux de réhabilitation. Mon analyse se fonde en particulier sur la réception des visiteurs, des artistes et des acteurs de la

rénovation, c'est-à-dire un groupe social étranger au Fort. Par la suite, je m'appuie sur le point de vue des habitants pour rendre plus explicite la dimension contrastée de ces travaux.

Bien avant la rénovation, le site a connu des usages sociaux différenciés. Ces usages varient en fonction du statut de la personne qui le fréquente et qui l'habite. Pour les pêcheurs et les marchandes de poisson, il est utilisé principalement comme un support matériel et symbolique aux activités de pêche ; pour les étrangers, c'est-à-dire les résidents d'autres quartiers de la ville, il est un espace récréatif ; et enfin, pour les artistes, il est un lieu de création. Dans la même logique, Matthieu Giroud établit la différence entre des usages types et des usages passagers/temporaires d'un lieu pour comprendre la continuité populaire dans des espaces rénovés (Giroud, 2011). Ainsi, les travaux de réhabilitation renforcent l'usage récréatif du Fort. Ce renforcement est lié à une plus grande ouverture et à une plus grande fréquentation par des personnes qui étaient auparavant extérieures au quartier. À côté des habitants du quartier La Pointe, les résidents d'autres quartiers de Jérémie ont commencé à visiter et à fréquenter régulièrement le Fort. Ces résidents proviennent de diverses couches sociales. Par ailleurs, la réhabilitation a été davantage portée sur la fonction récréative et ludique du site que sur sa fonction de survie (Youssef, 2022). Ces deux fonctions ne sont pas articulées ni imbriquées dans les travaux de réhabilitation, alors qu'elles sont conciliables.

### **5.3.1. Un « nouveau » lieu de récréation pour les visiteurs**

À la suite de sa réhabilitation, le Fort se conçoit comme un nouvel espace de loisir et d'étude pour les visiteurs et certains habitants. Il représente avant tout un lieu de divertissement et de détente. Les gens viennent régulièrement pour se distraire et passer du temps. La fréquentation est plus courante dans la soirée et pendant les week-ends. Lors de nos observations, nous avons constaté des flux de personnes qui venaient pour se divertir. Elles sont attirées par les vagues de la mer, le vent, la température de la zone côtière, ainsi que par la vue sur les hauteurs de Jérémie et

sur l'horizon. Ensuite, les enfants utilisent le site comme espace de jeu. Ils courent et jouent dans le sable. Ils se promènent. Ils font de la balançoire avec leurs camarades (figure 5). Les habitants de Jérémie fréquentent de moins en moins la place Alexandre Dumas au profit de la place du Fort. Cette utilisation du site comme un espace de détente et de divertissement a lieu régulièrement depuis les travaux d'aménagement.

Par ailleurs, le Fort est également utilisé comme lieu d'étude. Les écoliers et étudiants viennent de tous les coins de la ville pour se concentrer et pour étudier, car le site leur offre un cadre calme et paisible. Sa dimension historique encourage également les établissements scolaires du centre-ville à organiser des visites avec les élèves. Avec les aînés, les écoles agissent aussi pour garder la mémoire du site. Nelson, sur ce point, a témoigné que : « J'ai vu plusieurs écoles qui amènent leurs enfants pour leur rendre visite, pour leur montrer, pour les toucher. Les boulets de canon sont également connus. Les boulets de canon, en général, ils les trouvent, ils vont les chercher et les montrent aux gens. » Après les travaux, ces visites sont plus fréquentes et systématiques.

Enfin, le Fort se conçoit comme un espace de création artistique. Les artistes, mais aussi d'autres résidents de la ville, l'utilisent pour organiser des activités culturelles. Le samedi 10 août 2019, Jean-Jean Roosevelt, le chanteur haïtien originaire de Jérémie, a organisé un spectacle et la première vente-signature de son album intitulé « *Grenadye Alaso* » (Jeux de la francophonie, 2019). Puis, le 25 mai 2024, Jah Smith, artiste de Jérémie, a choisi le Fort La Pointe pour donner une interview à un journaliste après la sortie de sa musique titrée « *Vi prive m* » (Page Facebook de Jah Smith, 2024). Il sert également à la prise des photos et au montage de vidéos. Par conséquent, le Fort La Pointe est un espace de performances artistiques.

**Figure 7 : Le Fort La Pointe et ses visiteurs**



**Source : Peterson Duval, 22 mai 2023**

Concernant la fonction de récréation du site, MC BOB, un artiste du quartier profite de la rénovation pour instaurer la fête du quartier. Cette célébration de la fête du quartier s'inscrit dans une logique de valorisation du quartier : « Jeune du quartier, j'ai décidé de mettre en place cette activité pour promouvoir à la fois les pêcheurs et les marchandes, pour donner au quartier une image différente de celle qu'on vendait autrefois à l'extérieur. »

Selon lui, le quartier doit pouvoir, comme les autres quartiers populaires de Jérémie, fêter un jour. Il est conscient que la valorisation du quartier doit passer par la valorisation et la reconnaissance de l'importance de la culture de la pêche. C'est la raison pour laquelle, lors de la journée de fête, il organise des activités ludiques qui sont en rapport avec cette pratique culturelle. Il organise par exemple des courses de canots, de bois ronds et des courses de natation entre les habitants, principalement les pêcheurs. Chaque 20 août, en collaboration avec les habitants, il

organise ces activités culturelles pour inciter le reste de la communauté jérémiennne à visiter le quartier. Selon lui, l'organisation de ces activités est une condition favorable à sa valorisation, car elle permet de l'« ouvrir » aux visiteurs. Les habitants croient qu'une plus grande fréquentation de la zone exercera une influence sur les représentations du quartier et, en même temps, diminuera la stigmatisation et les stéréotypes.

Les travaux de rénovation ont favorisé la fonction récréative du Fort qui semble beaucoup plus profitable aux visiteurs qu'aux habitants, bien que ces derniers ne soient pas opposés à cette redéfinition de la fonction du Fort. D'ailleurs, les habitants expriment une certaine satisfaction, car ces travaux rendent visibles et mettent en valeur le quartier La Pointe qui évoluait depuis des années dans un contexte d'infériorisation et d'invisibilisation.

### ***5.3.2. Vers une valorisation du quartier pour ses habitants ?***

Les habitants expriment une certaine satisfaction quant à la rénovation. Le quartier connaît une fréquentation régulière de résidents d'autres quartiers, qui le perçoivent comme une ouverture sur le reste de la ville. Sa transformation en place publique renforce son attractivité. C'est dans cette logique que Sony décrit les principales fonctions de l'espace après les travaux de rénovation :

Une fois le travail terminé, cela attire les gens. Je crois... Certaines personnes qui quittent leur domicile alors qu'elles disent avoir un travail uniquement pour venir voir, pour venir voir le travail. Parce que cela permet aux étudiants de venir étudier. Cela permet aux gens de visiter, cela peut aussi permettre aux gens de faire des activités commerciales. Ils peuvent avoir de petites choses à vendre, ils peuvent avoir de petites activités pendant les jours de fin de semaine. Cela signifie qu'ils le font, car cela présente de nombreuses garanties non seulement pour les gens d'ici, mais pour toute la population de Jérémie.

Ils procurent aux habitants un sentiment de fierté parce que, sans ces travaux, ceux-ci n'espéraient pas recevoir tant de visite de certaines catégories sociales.

Les habitants voient dans ces travaux un moyen de diminuer la stigmatisation du quartier et de ses habitants. Pour eux, les travaux participent à leur valorisation. En outre, ils aident le quartier à devenir plus visible dans le système urbain jérémien. Cette conception des habitants concernant les travaux de rénovation est le résultat de l'exclusion et de la marginalisation du quartier et de ses habitants. Cette situation pousse Bien-Heureux à évoquer la réduction de la disparité sociale entre les habitants de La Pointe et ceux d'autres quartiers de la ville. À propos de la fréquentation et de l'ouverture de la zone, il a déclaré que :

Depuis, des gens de toute la ville de Jérémie, Caracolie, Rochasse se déplacent et des groupes socioprofessionnels viennent pour visiter cet espace. Cette barrière qui s'était dressée entre La Pointe et les autres quartiers s'est donc brisée. Désormais, les gens quittent leur domicile en toute liberté et en toute sécurité, et se rendent à la Pointe.

Dans cet extrait, il cite deux quartiers dits huppés de la ville de Jérémie pour expliquer son point de vue sur la diminution des barrières sociales entre les habitants de La Pointe et ceux d'autres quartiers. D'une certaine façon, la réhabilitation permet de rapprocher ces habitants de couches sociales différentes. Il me semble donc logique que les habitants conçoivent la rénovation du Fort comme un outil de valorisation du quartier. Pour eux, la rénovation représente une opportunité.

Toutefois, cette forme de valorisation ne prend pas en compte la pêche, la marque culturelle et l'activité économique des habitants du Fort. Dans ce cas, valoriser, c'est de donner une valeur d'échange, le convertir en marchandise. Transformer les trace-mémoires en marchandises du développement moderne, quitte à mettre en danger la vie qui s'y développe. Ainsi, la pêche est occultée par les activités touristiques (Zanetti, 2011). Cette pratique est donc sous-estimée dans le cadre du projet de rénovation. Cette forme d'infériorisation s'exprime de diverses façons et explique l'ambiguïté des participants face au projet de réhabilitation. Comment mettre en valeur

*Soufò* ou encore La Pointe sans accorder une considération particulière aux activités de pêche, qui constituent les principales cibles du discours stéréotypé et stigmatisé ?

#### **5.4. Des dommages à la promotion de l'infériorisation des activités de pêche.**

Dans cette section, je souhaite analyser plus directement les mécanismes de l'infériorisation de la pêche dans le cadre des travaux d'aménagement du Fort. À partir des propos de participants et des observations, je réaffirme mon argument selon lequel la rénovation du Fort, bien qu'elle participe à « l'ouverture » du quartier en atténuant dans une certaine mesure le stigmate associé à la zone et à ses habitants, relègue la pêche à l'arrière-plan et ne freine pas les vieux problèmes qui handicapent cette pratique. Ainsi, je suis revenu à la catégorie de « mer-dépotoir » pour réfléchir à la forme de subalternisation des pratiques des couches sociales défavorisées. Par mer-dépotoir, j'entends une situation dans laquelle la mer est utilisée comme site de décharge. Cette notion permet de saisir l'imaginaire dominant, qui relègue les activités de pêche à l'arrière-plan, tant matériellement que symboliquement. Cette idée fait écho aux interrogations formulées dans d'autres contextes sociohistoriques. Par exemple, la question posée par Marta Pappalardo sur la patrimonialisation du centre-ville de Naples me semble pertinente : « comment la planification urbaine peut-elle traduire une volonté de domination de groupes indésirables dans la vitrine de la ville » (Pappalardo, 2014 : 1).

À cet effet, je parle d'infériorisation des activités de pêche dans le contexte de la rénovation/réhabilitation du Fort La Pointe. Il est nécessaire de considérer la place réservée aux activités de pêche dans le projet de la rénovation, c'est-à-dire la manière dont elles sont traitées et reléguées. Comment les problèmes qu'affrontait la pêche d'autrefois persistent-ils même après la rénovation ? Cela implique que tous les travaux d'aménagement du site affectent les pratiques de

la pêche. Dans le cas de la rénovation du Fort La Pointe, les travaux semblent défavorables aux activités de pêche.

#### ***5.4.1. La place d'arrière-scène de la pêche dans la rénovation***

L'usage du Fort en tant qu'espace de stationnement pour bateaux a été redéfini comme une place publique. Avant la rénovation, les pêcheurs s'en servaient comme embarcadère. Nano a relaté ce phénomène de disparition de places de stationnement, tout en faisant le lien avec la destruction des canots et des bois ronds :

Il n'y a plus de place pour que les gens puissent tirer des bateaux. Il y a des moments où la mer est mauvaise, elle les pousse dans l'eau, et parfois, ils peuvent se briser. Si le mauvais temps dure un mois, ça dure huit jours, ça dure vingt-deux jours et ils restent là, dans la mer. Parfois ils ne savent même pas nager tellement ils sont sales. Ils deviennent gluants, ils prennent de l'eau rouge, l'eau qui vient du boucher. Ça donne toujours de gros problèmes, alors, et le bateau ne tient pas quand ça arrive. À la fin, ça finit, ça casse.

Ils sortaient les canots, les chaloupes et les voiliers de l'eau et les stationnaient sur le site. Lors des courants marins ou des raz-de-marée, ils y installaient ces moyens de pêche, ce qui empêchait une certaine dégradation.

La rénovation a clôturé la quasi-totalité du site pour y construire l'espace de promenade. Les pêcheurs ont donc été obligés de stationner leurs embarcations sur les récifs (figure 6). Cela représente toutefois une menace pour ces objets, car ils risquent d'être endommagés ou détruits lors des courants marins et des catastrophes naturelles. Cette situation de disparition du stationnement constitue un premier dommage pour les travailleurs de la pêche. C'est pourquoi Nelson a souligné cette incapacité à se garer sur le Fort comme l'un des points négatifs du projet de rénovation et d'aménagement :

Lorsque nous parlons de la côte, le nombre d'embarcadères destinés aux canots est réduit au nombre de canots qui seraient tirés en cas de raz-de-marée ou de courants marins, ce que nous avons enregistré comme un impact négatif. Un canot se trouve dans la zone où il était tiré puisque l'espace dans le Fort a été pris presque en totalité, ce qui crée un manque d'espace pour le nombre de canots existants.

Le Fort servait en outre d'un atelier de production d'objets de pêche en plein air, comme des filets, des seines, des canots, des bois ronds ou des bois fouillés. Après la rénovation, il n'y a plus de place pour ces activités. Elles ont désormais lieu en dehors de l'espace aménagé. Parfois, ils utilisent la galerie de leur maison, parfois un coin derrière les murs de clôture du Fort (figure 6). À de rares exceptions, les pêcheurs ont utilisé les murs du site pour faire sécher leurs voiles. De ce fait, la non-intégration des activités de pêche dans le projet d'aménagement reproduit la marginalisation de cette activité de subsistance. Cette situation est liée au rôle secondaire réservé à cette pratique.

**Figure 8 : Coin d'embarcation sous-coté du Fort rénové**



**Source : Pierre Jameson Beaucejour, 12 février 2024**

En conséquence, les habitants du quartier ne sont pas complètement satisfaits, car ils espèrent que le projet sera mené à terme. En effet, l'autre partie du projet devrait prévoir un espace pour les

activités de pêche comme un stationnement pour les canots et les bois ronds, ainsi que la construction d'un local pour l'association des pêcheurs et d'un espace pour débarquer les produits. Ces espaces permettraient aux marchandes de rencontrer les pêcheurs. Sur cette idée, Sony, ancien membre du comité de médiation, a clarifié la situation en disant :

Eh bien, ce qui ne me satisfait pas complètement, c'est parce qu'ils n'ont pas terminé... le projet qu'ils nous ont présenté. Il n'est pas encore terminé, mais une fois qu'il le sera, nous serons satisfaits, car quand ils ont dû présenter le projet qu'ils font à toute la population, les gens ont applaudi et se sont déclarés satisfaits. Mais nous avons un côté qui n'a pas été touché. C'est pourquoi nous pouvons dire que nous ne sommes pas entièrement satisfaits.

Cette attente de l'achèvement exprimée par Sony est partagée par tous les habitants rencontrés. Reléguée à une promesse, cette situation donne l'impression que la pêche et ses dérivées ne représentent pas une priorité pour les rénovateurs. L'insatisfaction des habitants est alimentée par les promesses non tenues concernant l'aménagement du Fort.

#### ***5.4.2. « Mer-dépotoir » : un vieux problème pour la pêche***

Les participant.e.s ont déploré que des situations qui représentaient des défis pour la communauté n'ont pas été prises en compte et résolues par le projet de rénovation du Fort. Les pêcheurs se plaignent que l'utilisation de la mer pour jeter les déchets représente une menace pour la rentabilité de leurs activités. Considérant que le quartier a un problème de fosses septiques et de site de décharge, les habitants utilisent la mer pour déféquer et jeter toutes sorte d'ordures. Ces pratiques, même si elles ont diminué sur le site, continuent après les travaux de rénovation. Bien-Heureux, employé de l'ONG Goal et intervenant dans le quartier La Pointe l'a reconnu lorsqu'il a dit :

Il y a donc un ensemble de pratiques qui ne se font plus au Fort, sinon ce sont les jeunes qu'on retrouve qui racontent des blagues, posent et se détendent. Il y a des activités de visites, des pêcheurs

qui jouent aux dominos, des choses comme ça qui sont intéressantes. Mais l'élimination des déchets, l'utilisation du Fort pour éliminer ces matières n'est plus pratiquée. Néanmoins, cela n'empêche pas que tout autour de la zone côtière, il existe un ensemble de pratiques qui continuent, même en dehors du Fort.

Même si ces pratiques diminuent sur le site, elles persistent aux alentours. Malgré l'ampleur de cette menace pour l'environnement marin et pour la pêche, la rénovation ignore ces problèmes. Cela me permet d'interroger sur la durabilité et l'efficacité des travaux de rénovation, car La Pointe continuerait à être reléguée et dévalorisée.

À cet effet, la mer-dépotoir est la catégorie construite pour comprendre la situation où la mer est utilisée comme site de décharge et lieu de défécation. C'est l'un des usages que font les habitants de la mer. Cet usage, censé être généralisé à toutes les zones côtières du pays, est dénoncé par le cinéaste haïtien Arnold Antonin dans son film documentaire intitulé *Ainsi parla la mer* (Antonin, 2020 ; Wilcken, 2023). Dans le même ordre d'idées, Nelson appelle à la protection du littoral lors de sa prise de parole lorsqu'il a déclaré que : « En termes de protection, cela [le projet d'aménagement] pourrait contribuer à protéger le littoral ou la mer des déchets anciens. Ils cesseraient d'utiliser la mer comme dépotoir. C'est l'un des impacts négatifs qui ont eu des répercussions sur le secteur de la pêche. » La mer-dépotoir est, dans ce cas, une catégorie utile d'analyse de la subsistance des vieux problèmes du quartier qui affectent la culture de la pêche. Ce problème persiste même après la rénovation du Fort, ce qui met en évidence le caractère ambivalent et contrasté du projet de rénovation/aménagement. La mer-dépotoir a deux propriétés : le problème de la gestion des déchets domestiques et le problème des toilettes. Sony a résumé cette idée en ces termes :

La mer sert encore de dépotoir, ils ne jettent pas leurs déchets sur le Fort, mais ils les jettent toujours dans les environs. Pendant longtemps, les gens utilisaient la mer comme dépotoir. Si vous pouviez

vous y rendre, vous verriez que les gens faisaient leurs besoins "à même le sol", en regardant, en parlant... Mais maintenant, ils le font un peu moins depuis que le Fort a été rénové.

La gestion des déchets est un problème courant dans les villes haïtiennes, y compris dans la ville de Jérémie (Durand, 2012). La mairie n'a pas à proprement parler de service de nettoyage ou de ramassage d'ordures et de résidus. La population se charge généralement de ses déchets, ce qui a un impact négatif sur l'environnement. Soit ils attendent qu'il pleuve pour se débarrasser de ces déchets, soit ils paient une personne pour s'en occuper. Il y a aussi la possibilité de brûler ces déchets. De toute façon, tous ces processus conduisent les déchets dans la mer. C'est ce qui explique que le quartier La Pointe, un quartier en bord de mer, est entouré de déchets organiques. Les habitants n'ont pas les moyens de les recycler. Dans cette situation, la mer est devenue un site de décharge.

Par ailleurs, l'absence de toilettes dans la plupart des maisons est un autre problème fondamental du quartier que le projet de rénovation n'a pas abordé. Ce problème existe dans de nombreux quartiers précaires, surtout ceux qui sont situés dans les espaces côtiers. La mer est utilisée, dans ce cas, comme un lieu pour faire leur besoin. Les habitants ne sont pas gênés de le faire. Elle est devenue une pratique courante dans la zone. Les habitants de La Pointe ont conscience des conséquences de cette forme d'utilisation de la mer sur la pratique de la pêche, mais ils se sentent obligés de continuer. Lors des entretiens, ils ont montré leur impuissance face à cette situation. Ainsi, Nano a relaté ce problème :

Il devait y avoir des toilettes, quand la maison de La Pointe a été construite. Elles étaient au bord de la mer, et ils n'utilisaient pas de toilettes. Il était censé y avoir des toilettes. Maintenant il est temps que quelqu'un d'autre entre dans cette zone pour qu'ils ne prennent pas de mauvaises odeurs (...), s'il y avait une salle de bain ce serait bien, la plupart des maisons n'ont pas de salle de bain, au final même le Fort qu'il a construit n'en a pas. Cela fait quand même que le quartier a toujours un problème.

C'est la raison pour laquelle, leur satisfaction à l'égard de la rénovation n'est pas complète. Pour eux, c'est le point d'ombre du projet.

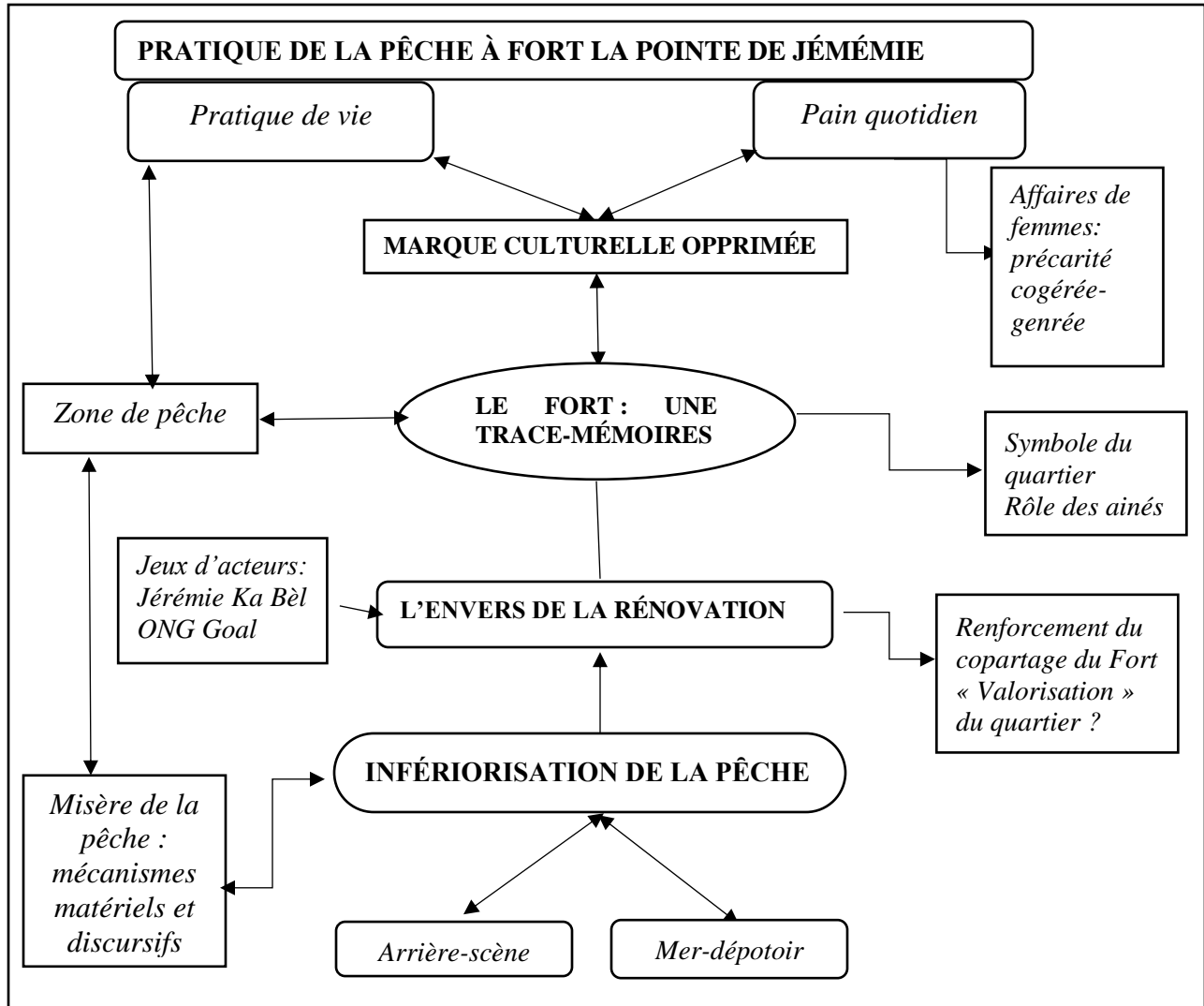
Cette forme d'utilisation de la mer affecte la pratique de la pêche dans le Fort La Pointe. Au cours de nos observations et des entretiens, les pêcheurs se plaignaient du manque de rendement et de rentabilité de leur activité. Ils déplorent que la mer soit si sale, ce qui encourage les poissons à éviter la zone littorale. Nelson a déploré cette situation malheureuse :

Ce que je pourrais ajouter en termes d'infrastructure. La zone dont nous parlons jusqu'à présent, au XXI<sup>e</sup> siècle, ce que vous voyez, c'est sur les récifs que nous faisons nos besoins physiologiques. Nous pouvons également évoquer les critiques, car il s'agit d'une étude de terrain que vous menez.

Cette situation affecte significativement les activités de pêche dans la zone. Elle représente de plus, un risque écologique pour la zone, affectant ainsi la biodiversité et les écosystèmes côtiers et marins.

Les travaux de réhabilitation du Fort semblent ignorer ces problèmes pourtant fondamentaux pour renforcer la capacité des habitants, de rendre La Pointe plus visible et plus attractive. Ils empêchent une revalorisation constante et systématique de ce quartier et ils nuisent aussi aux activités de pêche. Je peux ainsi considérer que le projet de la rénovation du Fort La Pointe continue d'inférioriser et d'invisibiliser les pratiques de la pêche, puisque les problèmes qui l'affectent n'ont pas prioritairement été résolus et qu'elle est reléguée au stade de promesse.

Figure 9 : Schématisation de la modélisation



## CONCLUSION

Dans cette thèse de maîtrise, j'ai exploré la pratique de la pêche dans le Fort La Pointe de Jérémie. La préoccupation qui m'a guidé dans cette recherche a été de comprendre comment et par quels processus les populations locales problématisaient leur manière d'habiter cette fortification, un lieu pourtant considéré comme abandonné par le discours dominant. La littérature sur la patrimonialisation des traces du passé en Haïti n'a pas étudié la forme et le processus d'appropriation concrète d'une fortification. Cette thèse visait alors à combler cette lacune en explorant la pratique quotidienne de la pêche au sein du Fort La Pointe. D'une part, j'argumente pour la reconnaissance du savoir des habitants en décrivant leur vécu et leurs pratiques au sein de cet espace. D'autre part, j'analyse la place réservée à cette pratique dans le projet de rénovation du Fort. J'en suis donc arrivé à la théorisation selon laquelle la pêche est une marque culturelle et une activité de survie au sein du Fort La Pointe et que ce Fort est devenu une trace-mémoire élevée au rang de symbole du quartier. Elle évolue dans un contexte d'invisibilisation et d'infériorisation entretenu par les travaux de rénovation/réhabilitation, qui pourtant se donnent pour objectif de valoriser La Pointe.

Cette conclusion ou encore cette théorisation sur le phénomène étudié est le résultat d'une analyse par la théorisation ancrée des données produites à l'aide des observations, des entretiens et d'une collecte de documents médiatiques et institutionnels. J'ai produit ces données lors d'une enquête ethnographique dans le Fort La Pointe qui m'a permis de m'immiscer dans les sphères d'activités quotidiennes des habitants. Bien que cette étude de terrain implique d'autres acteurs, comme les rénovateurs, elle se concentre davantage sur le témoignage des pêcheurs et des marchandes de poisson du Fort. Ces derniers sont en effet les principaux acteurs qui habitent le site et leurs paroles sont cruciales pour comprendre la pratique de la pêche dans ce site historique.

En me basant sur ma sensibilité épistémologique et théorique décoloniale, j'ai donc choisi de mener cette recherche avec les habitants de La Pointe afin de me distancier du discours dominant qui tend à invisibiliser la présence de cette couche sociale dans le Fort.

La description des activités quotidiennes dans le Fort m'a permis de comprendre que la pêche est enracinée dans les savoirs locaux et les savoir-faire des habitants. La pêche a trouvé son existence dans la réorganisation de l'espace du Fort en zone de pêche. Cette zone est produite par les praticiens pour et par la pratique de la pêche. Puis la mer et le marché de Jérémie constituent des conditions favorables à la transformation du Fort La Pointe. Ces éléments sociaux et spatiaux représentent les conditions d'existence de la culture de la pêche dans ce site.

Ensuite, la culture de la pêche se compose d'un ensemble de connaissances, de savoir-faire et elle sert aussi de moyen de la gestion du quotidien. En effet, la pratique de la pêche dans le Fort La Pointe repose sur des savoirs empiriques et sur l'expérience des pêcheurs. Elle exprime aussi un rapport social inégalitaire et colonial, car les pêcheurs ont accès à une forme spécifique de connaissance et de matériel. Dans la zone, les praticiens adoptent trois techniques de pêche : *pèch filè*, *pèch palan* et *pèch DCP*. Ils fabriquent également leurs propres outils de pêche, comme des embarcations et des filets. De plus, la culture de la pêche est le pain quotidien des habitants. Elle est une source de revenus pour et ces derniers et elle leur permet de consommer des fruits de mer. Elle permet donc de subvenir à certains besoins des riverains.

Les marchandes de poisson jouent un rôle essentiel dans la gestion de la précarité de la zone de pêche. Elles représentent une catégorie à part entière du secteur de la pêche. Outre leur travail dans la sphère domestique et le *care*, les femmes sont occupées par les fonctions de distribution et de commercialisation des produits. Elles représentent également un soutien

financier pour les activités de pêche. Elles se rendent au marché ou circulent dans les rues de la ville pour écouler leurs produits. De plus, elles jouent le rôle d'agentes de crédit pour les pêcheurs en leur prêtant de l'argent pour financer leurs activités de pêche. Le rapport entre les pêcheurs et les marchandes de poisson ne se fonde pas uniquement sur des transactions commerciales, mais il est aussi solidaire. De ce fait, la culture de la pêche dans le Fort La Pointe de Jérémie est une pratique genrée et inclusive.

Toutefois, cette culture de la pêche évolue dans un contexte d'invisibilisation. La misère de la pêche exprime les mécanismes d'invisibilisation et d'occultation de cette culture au sein du Fort la Pointe. Ces processus sont d'ordre matériel, discursif ou symbolique. D'une part, la pêche n'est ni une priorité pour l'État ni pour le secteur privé de la ville. Cette situation permet de comprendre sa marginalité et sa précarité dans le milieu social haïtien, en particulier dans le centre urbain de Jérémie. La pratique de la pêche dans le Fort La Pointe reste à l'état rudimentaire et sa rentabilité se calcule au hasard et aux aléas de la nature. D'autre part, des discours stigmatisants et stéréotypés sur les pêcheurs et les marchandes de poisson tendent également à occulter la culture de la pêche. Ces mécanismes rendent la pratique de la pêche vulnérable.

Ces éléments servent de contexte à la rénovation du Fort La Pointe en tant que lieu historique, qui connaît une situation de dégradation à la suite du passage de l'ouragan Matthew en octobre 2016. Dans le chapitre cinq de cette thèse, je m'intéresse aux travaux de rénovation et réhabilitation du Fort. Je montre que la rénovation du Fort vise à sa valorisation, mais continue d'inférioriser la culture de la pêche parce que celle-ci occupe une place d'arrière-scène dans le projet et les problèmes qui l'affectent, comme l'utilisation de la zone comme mer-dépotoir, n'ont pas été résolus en priorité. Pour mener cette réflexion, en premier lieu, le Fort La Pointe est conçu comme une trace-mémoires. Il est un vestige du passé colonial, esclavagiste et révolutionnaire. Il

est également une marque de la culture de la pêche, car il est le support matériel et symbolique de cette culture. Le Fort alimente donc les mémoires de l'esclavage et celle de la pêche en même temps, d'où l'articulation entre la mémoire coloniale, esclavagiste et la mémoire dominée. Cette mémoire collective est conservée par les aînés de La Pointe.

En second lieu, la rénovation du Fort a impliqué plusieurs acteurs. Elle a été initiée par l'association Jérémie *Ka Bèl*, une organisation de la société civile et poursuivie par l'ONG Goal. L'objectif de cette rénovation était de créer un nouvel espace récréatif au sein de la communauté jérémiennne. Les travaux de rénovation ou de réhabilitation n'ont pas directement touché à la dimension mémorielle du Fort. À la suite de ces travaux, la dimension partagée du site a été renforcée. Il est utilisé comme espace de détente et d'étude. Il sert également à des fins de récréation artistique. Cette dimension ludique du Fort permet aux habitants de témoigner sur la valorisation du quartier. En effet, le quartier est de plus en plus ouvert au reste de la ville et il accueille des visiteurs issus de catégories sociales différentes. Les habitants pensent que ces éléments peuvent changer la perception de La Pointe et de ses habitants.

Néanmoins, les travaux de rénovation, au lieu de valoriser des activités liées à la pêche, usage type du fort, les infériorisent. D'une part, la pêche est effacée dans la rénovation. Les activités de pêche qui avaient lieu sur le site autrefois ont été déplacées. Actuellement, le stationnement des embarcations et la fabrication des outils de pêche sont réalisés en dehors de l'espace rénové, puisque l'espace qui avait été prévu pour ces activités reste au stade de promesse. D'autre part, la mer-dépotoir est une situation dans laquelle la mer est utilisée comme site de décharge. Cette situation a subsisté à la suite de la rénovation. Ces analyses me permettent de conclure que la pêche est un élément de la culture opprimée que les travaux de rénovation continuent de maintenir dans une situation d'oppression.

Les résultats de cette recherche contribuent significativement à l'étude du processus de la patrimonialisation dans les sociétés postcoloniales en proposant de nouvelles pistes pour comprendre les processus et les mécanismes d'appropriation d'une fortification, un vestige du passé colonial et esclavagiste. Si la littérature se concentre sur les traces du passé industriel dans les sociétés occidentales, particulièrement dans un contexte francophone, elle s'intéresse également aux vestiges du passé colonial dans les sociétés postcoloniales. Cependant, les habitations coloniales constituent des objets d'étude prioritaires, alors que les fortifications restent à explorer. De ce fait, en Haïti, les activités quotidiennes au sein des vestiges, en particulier dans les fortifications, permettent de mieux comprendre les relations de pouvoir au sein de ces sociétés.

Cette thèse vise à combler en partie cette lacune de la littérature sur la patrimonialisation. En outre, les recherches en Haïti sur le processus de la patrimonialisation de ces objets sont plus courantes que sur les activités quotidiennes des habitants au sein des traces du passé. Cela veut dire que le point de départ de ces études est la patrimonialisation des vestiges et des traces (Veschambre, 2005, 2008, 2014 ; Pappalardo, 2014 ; Zanetti, 2022 ; Augustin, 2016 ; Michel, 2014, 2022). Dans mon cas, il s'agit plutôt de prendre comme point de départ les pratiques quotidiennes des habitants au sein des traces du passé pour mieux comprendre la société. Cette thèse offre donc de nouvelles perspectives pour aborder la question d'appropriation des traces du passé et elle tend à inverser également les termes de la conversation.

Cette étude sur la pratique de la pêche à Fort La Pointe de Jérémie a des implications théoriques et conceptuelles. Ma posture décoloniale m'a ainsi permis d'illustrer que le patrimoine est bien plus que la protection de matériaux historiques. Premièrement, ma thèse démontre qu'il est possible d'habiter le patrimoine en territoire post-colonial et post-esclavage. Cette idée s'inscrit dans le prolongement des efforts visant à conceptualiser le patrimoine et la patrimonialisation selon

une perspective postcoloniale et décoloniale. Ainsi, Françoise Vergès a affirmé que : « la décolonisation et les études postcoloniales, culturelles et visuelles ont contribué à cet essor : la décolonisation en insistant sur l'importance d'un patrimoine précolonial ou sur celui qui aurait été ignoré, marginalisé ou méprisé sous la colonisation, les secondes en mettant à jour des patrimoines négligés par l'État postcolonial » (Vergès, 2015 : 241). Je conçois donc la pratique de la pêche au Fort de Jérémie comme étant intégrale au patrimoine de la région. Cependant, je démontre que la pratique de la pêche est une marque culturelle opprimée. Pourtant, elle est l'expression d'un mode de vie. Elle permet de comprendre la trajectoire sociohistorique des habitants sur le territoire du Fort et dans la ville. Elle met également en lumière un ensemble de connaissances locales et de savoir-faire. Elle repose sur des valeurs de solidarité, dans la mesure où elle permet une co-gestion genrée de la précarité.

Ces résultats font écho à la définition de la culture opprimée de Jean Casimir (2001). Cette dernière se conçoit comme un ensemble de pratiques sociales créées et adoptées par des couches populaires pour faire face à l'oppression et à la domination coloniale enracinée dans un rapport de pouvoir colonial (Casimir, 2001 : 300). Elle est incompatible avec les valeurs du monde moderne/colonial. La pratique de la pêche à Fort La Pointe illustre cette opposition, car elle véhicule des valeurs de solidarité et d'interdépendance liées à la Révolution haïtienne, contrairement aux valeurs du monde moderne/colonial. Cela me permet de comprendre la coexistence d'éléments coloniaux et décoloniaux dans le contexte haïtien.

Toutefois, la pratique de la pêche à Fort La Pointe évolue dans un contexte d'occultation. Elle est mise au silence par le discours dominant. Elle est produite comme inexistante et absente du Fort et, plus généralement, du centre-ville de Jérémie. Tous ces éléments s'enracinent dans un rapport de pouvoir colonial incarné par l'État, qui continue d'inférioriser et de hiérarchiser les

groupes sociaux selon leur origine sociale, de leur culture et de leur sexe. C'est la raison pour laquelle, malgré son dynamisme et son importance pour la communauté, la pratique de la pêche évolue dans des conditions précaires et invisibles.

Ces résultats semblent également corroborer le postulat de la sociologie des absences de Boaventura de Sousa Santos (2011). Cette sociologie permet de comprendre comment les pratiques opprimées sont produites comme inexistantes, mais aussi comment le système-monde les présente comme une alternative non envisageable et non crédible (Sousa Santos, 2011). Autrement dit, cette forme d'absence et d'inexistence est ancrée dans un rapport de pouvoir qui tend à marginaliser et à disqualifier les pratiques situées en marge de l'ordre social dominant.

Ces éléments de discussion me permettent de réaffirmer que la pratique de la pêche à Fort La Pointe est une pratique culturelle opprimée, car elle schématise le mode de vie des habitants, tout en évoluant dans une situation d'absence produite par un rapport de pouvoir colonial.

Cette conception de la pêche à Fort La Pointe m'a conduit à aborder un deuxième élément de discussion. La pratique de la pêche m'a permis de proposer une nouvelle conception du Fort La Pointe. Si l'on peut a priori concevoir cette trace de la colonisation et de l'esclavage comme un monument historique, c'est le rapport que les habitants entretiennent avec elle qui lui a donné une dimension vivante, ordinaire et populaire. Cette fortification sert de support matériel et symbolique aux activités que les habitants mènent depuis des décennies, et au quotidien. Cette dimension me permet de considérer le Fort La Pointe comme une trace-mémoires. La trace-mémoires, comme je l'ai discutée avec la conception de Patrick Chamoiseau (1994), permet de concevoir les vestiges du passé colonial sous un nouveau jour, en mettant en lumière l'expérience des populations opprimées. Grâce à la pratique de la pêche, le Fort La Pointe reste vivant et dynamique au cœur du centre-ville de Jérémie. Il est devenu un lieu de vie. Cette nouvelle conception du Fort me

permet de recentrer le regard sur les activités quotidiennes de ses habitants. Elle exige de prendre au sérieux la mémoire et la culture de ces derniers et de les replacer dans la dynamique urbaine de Jérémie. J'ajoute la dimension du quotidien à la définition de Chamoiseau (1994) dans le but de comprendre comment les habitants s'approprient ces vestiges et comment ce mode d'appropriation configure une autre mémoire.

Dans le but d'approfondir ces pistes de théorisation sur l'appropriation et l'investissement des vestiges du passé colonial et esclavagiste dans le contexte haïtien, je reformule mon argument principal en disant que : « La pratique de la pêche, moyen d'habiter le Fort La Pointe de Jérémie, est une marque culturelle opprimée parce qu'elle est une composante principale du mode de vie des habitants, silencée et inexistante dans le discours dominant sur le Fort, alors que ce dernier est devenu une trace-mémoires en permettant de rendre visible cette pratique opprimée. »

Bien que cette thèse offre des contributions intéressantes pour étudier la patrimonialisation et l'appropriation des vestiges du passé dans un contexte populaire et postcolonial, elle présente aussi des limites. En effet, ma compréhension de la pratique de la pêche dans le Fort la Pointe se fonde principalement sur le point de vue des habitants, en particulier des pêcheurs et des marchandes de poisson. D'autres points de vue sont minorisés. Il serait intéressant de considérer le témoignage des résidents d'autres quartiers de la ville de Jérémie sur l'établissement de couches sociales défavorisées dans le Fort. Cela pourrait m'aider à me documenter et à analyser la représentation de ces résidents sur La Pointe avant et après les travaux de rénovation, mais aussi à approfondir ma compréhension des rapports sociaux inégalitaires et des disparités sociales et spatiales dans le centre urbain de Jérémie.

Par ailleurs, certaines pistes de recherche méritent d'être approfondies après ce travail d'exploration. Il s'agirait d'étudier plus largement, en considérant d'autres cas d'étude et les différents types de rapports que les populations locales entretiennent avec les vestiges du passé. À l'instar du Fort La Pointe de Jérémie, il se peut que les activités quotidiennes dans les traces-mémoires soient porteuses de valeur mémorielle et symbolique au même titre que la dimension historique de ces objets. Dans le cas, du Fort La Pointe, celui-ci a une dimension historique liée au passé colonial et esclavagiste, et il constitue également le support matériel de la mémoire de la pêche dans la ville de Jérémie. Ces deux mémoires méritent d'être sauvegardées et conservées au même niveau. Elles sont conciliables. Il n'y a pas de hiérarchie entre ces formes de mémoire autour de La Pointe. Elles pourraient être intégrées aux travaux de rénovation et de la réhabilitation du Fort.

En définitive, cette thèse de maîtrise a permis de rendre compte de l'importance de la pêche pour la mémoire locale. En même temps, le Fort La Pointe sert de support matériel et symbolique à cette mémoire. Toute démarche de rénovation, de réhabilitation ou de patrimonialisation devrait donc prendre en compte cette double dimension de cette trace-mémoires si elle veut réellement renforcer la capacité de la population locale et lutter contre l'invisibilisation des couches sociales opprimées.

## BIBLIOGRAPHIE

- Alaric, J.-P., Célestin, W., Diaz, N., Failler, P., Gilles, S., Hardy, P.-Y., Lafontant, P.-G., Millien, M. F., Morand, P., Pioch, S., Quod, J.-P., Reynal, L., Sabinot, C., Touron-Gardic, G., Trouillet, B., Vallès, H., & Vendeville, P. (2021). Composition du comité d'experts. In D. Gilbert (ed.), *La pêche artisanale en Haïti* (1-). IRD Éditions. <https://doi.org/10.4000/books.irdeditions.46545>
- Anglade, G. (2008). *Haïti hebdo : chronique d'une espérance*. Port-au-Prince: Imprimeur II
- Anglade, G. (1982), *Atlas critique d'Haïti*, Erce & crc, Montréal: Classiques des sciences sociales, [http://classiques.uqac.ca/contemporains/anglade\\_georges/atlas\\_critique\\_haiti/atlas\\_critique\\_haiti.pdf](http://classiques.uqac.ca/contemporains/anglade_georges/atlas_critique_haiti/atlas_critique_haiti.pdf)
- Antonin. A. (2020). *Men sa lanmè di / Ainsi parla la mer (Thus spoke the sea)*. Pétion-Ville, Haïti: Centre Pétion-Bolivar. 50 minutes. <https://www.youtube.com/watch?v=PSO48p2udQ>
- Aquilina, M. & Meynen, N. (2010). « Patrimoines militaires : naissance et reconnaissances », Meynen, N. (dir.). *Valoriser les patrimoines militaires. Théories et Actions*. Rennes : PUR, pp. 15-42
- Augustin, J. R. (2016). *Mémoire de l'esclavage en Haïti. Entrecroisement des mémoires et enjeux de la patrimonialisation*. Thèse de doctorat en ethnologie et patrimoine, Université Laval, Québec, 2016, 543 pp.
- Augustin, J. R. (2012). « La mémoire de l'esclavage dans l'espace public : initiatives pour sa patrimonialisation à Bordeaux (France) et à Port-au-Prince (Haïti) », *Ethnologies*, 34(1-2), 205–226. <https://doi.org/10.7202/1026151ar>
- Barthélemy, G. (2004). « Réflexions sur deux mémoires inconciliables : celle du maître et celle de l'esclave. ». *Cahiers d'études africaines*, 173-174. <http://journals.openedition.org/etudesafriaines/4567>
- Barthélemy, G. (2001). « Une tradition: ne rien attendre de l'État ». *Le Courrier* : Dossier spécial : Quand l'État fait défaut, ils s'organisent pour vivre ensemble. UNESCO
- Barthélemy, G. (1989). *Le pays en dehors : Essai sur l'univers rural haïtien*, Port-au-Prince : Éditions Henri Deschamps, 189 p.
- Beaud, J. (2009). « L'échantillonnage ». Dans Gauthier, B. (dir.), *Recherche sociale - De la problématique à la collecte des données*, Québec : Presses de l'Université du Québec
- Beaud, S. (1996). « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'« entretien ethnographique » ». *Politix*, vol. 9, n°35, pp. 226-257; doi : <https://doi.org/10.3406/polix.1996.1966>
- Beaud, S. et Weber, F. (2012). « Le raisonnement ethnographique ». Dans : Serge Paugam éd., *L'enquête sociologique*. Paris : Presses Universitaires de France. 223-246. <https://doi.org/10.3917/puf.paug.2012.01.0223>
- Beaud, S. et Weber, F. (1997). *Guide de l'enquête de terrain. Produire et analyser les données ethnographiques*. Paris. La Découverte.

- Benzagouta, Y., Fantazi, I., Brunfaut, V. (2022). « Regards croisés sur le patrimoine : entre usage populaire et cadre spatial, cas de Constantine », *AMJAU*, vol.4, no 1, pp.78-89. <https://doi.org/10.48399/IMIST.PRSM/amjau-v4i1.26587>
- Blais, M. et Martineau, S. (2006). « L'analyse inductive générale : description d'une démarche visant à donner un sens à des données brutes ». *Recherches Qualitatives*. Vol. 26, no 2, pp. 1-18. <http://www.recherche-qualitative.qc.ca/Revue.html>
- Bondaz, J., Isnart, C. Leblon, A., (2012). « Au-delà du consensus patrimonial », *Civilisations*. 61-1, <http://journals.openedition.org/civilisations/3113>
- Bougarel G. (1992). « Le patrimoine condamné par l'économie libérale ? » In : Neyret R. (éd.) *Le patrimoine, atout du développement*. Lyon, PUL: 77-84.
- Bourdieu, P. (1979), *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Minuit.
- Bourgault, S. (2023). « Attention, injustices épistémiques et humilité ». *Politique et Sociétés*, 42(3), 135–161. <https://doi.org/10.7202/1097253ar>
- Bouguignon Rougier, C. & Collin, P. (2014). « Introduction. La théorie décoloniale en Amérique latine : spécificité, enjeux et perspectives », dans Bouguignon Rougier, C. & R. Grosfoguel (dir.) (2014). *Penser l'envers obscur de la modernité. Une anthologie de la pensée décoloniale latino-américaine*, Limoges : PULIM, pp. 9- 41.
- Bourguignon Rogier, C. & Colin, P. (2016). « De l'universel au pluriversel. Enjeux et défis du paradigme décolonial », *Raison présente*, n° 199, p. 99-108.
- Brianso, I. et Tebbaa, O. (2021), « La notion de patrimoine selon l'Unesco : discours et glissements catégoriels des conventions (1972, 2003) », *Droits et cultures*, 81 (1), 1-16.
- Carruthers, W. (2019). « Heritage, Preservation, and Decolonization: Entanglements, Consequences, Action? », *Future Anterior* 16(2), ii-xxiv. <https://www.muse.jhu.edu/article/785268>
- Caron, C. (2017). « La recherche qualitative critique : la synergie des approches inductives et des approches critiques en recherche sociale », *Approches inductives*, 4 (2), 49–78. <https://doi.org/10.7202/1043431ar>
- Casimir, J. (2018a). *Une lecture décoloniale de l'histoire des Haïtiens : Du traité de Ryswick à l'occupation américaine (1697-1915)*. Port-au-Prince : Communication Plus.
- Casimir, J. (2018b). *La Nation Haïtienne et l'État*. Montréal : Éditions du CIDIHCA.
- Casimir, J. (2009). « La Révolution de 1804 et l'État ». Dans Hector, M. & Hurbon, L. (dir.). *Genèse de l'État haïtien (1804-1859)*, Port-au-Prince, Éditions Presses Nationales d'Haïti, 79-96.
- Casimir, J. (2001). *La culture opprimée*. Port-au-Prince: Communication Plus.
- Casimir, J. (2000). « La suppression de la culture africaine dans l'histoire d'Haïti », *Socio-anthropologie*, 8. <http://journals.openedition.org/socio-anthropologie/124>
- Castor, S. (1988). *L'occupation américaine d'Haïti*. Port-au-Prince. CRESFED. 3<sup>ème</sup> édition.

- Célius C. A. (1998). « L'esclavage au musée Récit d'un refoulement ». *L'Homme*, 1998, tome 38 n°145. pp. 249- 261; <https://doi.org/10.3406/hom.1998.370431>
- Célius. C. A. (2004). « Haïti : histoire, mémoire et patrimoine ». *Cahiers des Anneaux de la Mémoire*, 6, pp.187-222.
- Chamoiseau, P. & Hammadi, R. (1994). *Guyane, Traces-mémoires du bagne*, Paris, Caisse nationale des monuments historiques et des sites, 114 p.
- Chapoulie, J-M. (2000). « Le travail de terrain, l'observation des actions et des interactions, et la sociologie ». *Sociétés contemporaines*. 40, pp. 5-27. <https://doi.org/10.3406/socco.2000.1811>
- Colin, P. & Quiroz. L., (2023). *Pensées décoloniales. Une introduction aux théories critiques d'Amérique latine*. Paris : La Découverte, 240 p.
- Collectif Rosa Bonheur (2019). *La ville vue d'en bas : Travail et production de l'espace populaire*, Paris : Édition Amsterdam.
- Collectif Rosa Bonheur, (2017). « Des « inactives » très productives. Le travail de subsistance des femmes de classes populaires », *Tracés. Revue de Sciences humaines*. <http://journals.openedition.org/traces/6862>
- Collectif Rosa Bonheur (2016). « Centralité populaire : un concept pour comprendre pratiques et territorialités des classes populaires d'une ville périphérique ». *SociologieS*, <http://journals.openedition.org/sociologies/5534>
- Collectif Rosa Bonheur (2014). « Comment étudier les classes populaires aujourd'hui ? Une démarche d'ethnographie comparée ». *Espaces et sociétés*, 156-157, 125-141. <https://doi.org/10.3917/esp.156.0125>
- Cooke, S.J., Young, N., Alexander, S., Kadykalo, A.N., Danylchuk, A.J., Muir, A.M., Hinderer, J.L.M., Cvitanovic, C. and Nguyen, V.M. (2024), « Embracing Implementation Science to Enhance Fisheries and Aquatic Management and Conservation ». *Fisheries*. <https://doi.org/10.1002/fsh.11112>
- Crête, J. (2009). « L'éthique en recherche sociale ». Dans Gauthier, B. (dir.), 5e édition, *Recherche sociale - De la problématique à la collecte des données*, Québec : Presses de l'Université du Québec
- De Cauna J. (2013). « Patrimoine et mémoire de l'esclavage en Haïti : les vestiges de la société d'habitation coloniale », *In situ*. 2-15. <http://journals.openedition.org/insitu/10107>
- Delatour, P. (2010). « Citadelle, Sans-Souci, Ramiers : Trois monuments, un symbole de liberté ». UNESCO. (2010). *Museum international : Haiti, patrimoine culturel et refondation*, [https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000211841\\_fre](https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000211841_fre)
- Delatour, P. et Jolibois, H. (2009). « Annexe I. Les fortifications, défense et patrimoine ». Dans Hector, M. & Hurbon, L. (dir.), *Genèse de l'État haïtien (1804-1859)*. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme. <http://books.openedition.org/editionsmsh/9771>

- Delhalle, H. et Aurégan, X. (2021). « La décolonialité du patrimoine », *Géographie et cultures*, 117, <http://journals.openedition.org/gc/18154>
- Delphy, C. (1998). *L'ennemi principal*, t. 1, *L'économie politique du patriarcat*, Paris, Syllepse.
- Desse, M. (2003). « Les difficultés de gestion d'un littoral de survie à Haïti : l'exemple du golfe de la Gonâve », *Cahiers de géographie du Québec*, 47(130), 63–83. <https://doi.org/10.7202/007969ar>
- Dolphin, F. (2010). « Placer le patrimoine fortifié au cœur des problématiques d'aménagement : l'expérience du Nord ». Meynen, N. (dir.), *Valoriser les patrimoines militaires. Théories et Actions*. Rennes : PUR, 141-154
- Dorcé, R. (2019). « Participation communautaire, patrimoine et tourisme en Haïti : le cas du parc de Martissant ». *Rabaska*, 17, 121–132. <https://doi.org/10.7202/1066011ar>
- Duchêne, F., Langunier, J. & Journal, C. (2013). « Cités ouvrières et patrimonialisation : d'un modèle à ses multiples transformations ». *Espaces et sociétés*, 152-153, 35-50. <https://doi.org/10.3917/esp.152.0035>
- Durand M., (2012). « La gestion des déchets dans les pays en développement : comment tirer profit des difficultés actuelles ? », *Revue Flux* n° 87 « Mutation des services urbains : processus et enjeux », 18-28
- Dussel, E. (1992). *1492. L'occultation de l'autre*. Paris : Éditions Ouvrières. [https://enriquedussel.com/txt/Textos\\_Libros/45.1492\\_l.occultation\\_de\\_l.autre.pdf](https://enriquedussel.com/txt/Textos_Libros/45.1492_l.occultation_de_l.autre.pdf)
- Epstein, A. (2019). « Quand le patrimoine fait (la) ville : le passé dans les luttes pour l'espace en Uruguay ». Tornatore, J. (dir). *Le Patrimoine comme expérience. Implications anthropologiques*. Paris : Édition de la Maison des sciences de l'homme. Coll. « Ethnologie de la France et des mondes contemporains ».
- Fabre, D. (2010). *Les monuments sont habités*. Paris. Éditions de la Maison des sciences de l'homme. <https://doi.org/10.4000/books.editionsmsmh.3483>
- Firdion, J. (2012). « Construire un échantillon ». Dans : Serge Paugam éd., *L'enquête sociologique* (pp. 69-92). Paris cedex 14: Presses Universitaires de France. <https://doi.org/10.3917/puf.paug.2012.01.0069>
- Freire, P. (2001). *La Pédagogie des opprimés*, Marseille, Agone, séries: « Contre-feux », 2021, 298 p., préface d'Irène Pereira, traduit du portugais par Élodie Dupau et Melenn Kerhoas, 1re éd. 1968.
- Gago, V. (2020). *Économies populaires et luttes féministes. Résister au néolibéralisme en Amérique du Sud*, Paris, Raisons d'Agir.
- Garneau, S. (2015). « Les défis de la théorisation ancrée. Échelle d'observation et échelle de contextualisation dans l'analyse de récits biographiques ». *Recherches qualitatives*, 34(1), 6–28. <https://doi.org/10.7202/1084512ar>
- Garnier, J. (2015). « L'invisibilisation urbaine des classes populaires ». *L'Homme & la Société*, 197, 169-189. <https://doi.org/10.3917/lhs.197.0169>

- Gaudet, S. & Robert, D. (2018). *L'aventure de la recherche qualitative. Du questionnement à la rédaction*. Ottawa : Les Presses de l'Université d'Ottawa, 270 p.
- Geertz, G. (1998). « La description dense ». *Enquête*, 6. <http://journals.openedition.org/enquete/1443>
- Giroud, M. (2011). « Usages des espaces rénovés et continuités populaires en centre ancien ». *Espaces et sociétés*, 144-145, 37-54. <https://doi.org/10.3917/esp.144.0037>
- Glissant E. (2007). *Mémoires des esclavages*. Paris, Gallimard, La Documentation française.
- Godrie, B & Sousa Santos B., (2018). « Épistémologies du Sud et militantisme académique ». *Sociologie et sociétés*, 49(1), 143–149. <https://doi.org/10.7202/1042809ar>
- Godrie, B. & Dos Santos, M. (2017). « Présentation : inégalités sociales, production des savoirs et de l'ignorance ». *Sociologie et sociétés*, 49(1), 7–31. <https://doi.org/10.7202/1042804ar>
- Gonzalez-Lafaysse, L. (2017). « La rénovation urbanistique d'un quartier populaire de Bordeaux et ses effets sur le patrimoine matériel et immatériel ». *Apuntes*, 30(2). 22-41. <https://doi.org/10.11144/Javeriana.apc30-2.ruqp>
- Goulet, J. (2005). « Les bidonvilles : une forme urbaine viable ? ». Dans Delorme, P. (2005). *La Ville autrement*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Goulet, J. (2006). *L'organisation des services urbains : réseaux et stratégies dans les bidonvilles de Port-au-Prince*. Thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal.
- Gosselin, A. (1994). « La notion de problématique en science sociale ». *Communication*, 15 :2, 118- 142. [https://www.persee.fr/doc/comin\\_1189-3788\\_1994\\_num\\_15\\_2\\_1689](https://www.persee.fr/doc/comin_1189-3788_1994_num_15_2_1689)
- Gravari-Barbas, M. (ed.). (2005). *Habiter le patrimoine : enjeux, approches, vécu*. Presses universitaires de Rennes. <https://doi.org/10.4000/books.pur.2208>
- Gravari-Barbas, M. & Veschambre, V. (2004), « Patrimoine: derrière l'idée de consensus, les enjeux d'appropriation de l'espace et des conflits ». Melé, P. (dir.) ; Larrue, C. (dir.) ; et Rosemberg, Muriel (dir.). *Conflits et territoires*. Nouvelle édition. Tours : Presses universitaires François-Rabelais, 67-82 <https://doi.org/10.4000/books.pufr.1823>
- Grosfoguel, R. (2006). Les implications des altérités épistémiques dans la redéfinition du capitalisme global: Transmodernité, pensée frontalière et colonialité globale. *Multitudes*, 26, 51-74
- Grosfoguel, R. (2012). « Un dialogue décolonial sur les savoirs critiques entre Frantz Fanon et Boaventura de Sousa Santos », *Mouvements*, 72, 42-53. <https://doi.org/10.3917/mouv.072.0042>
- Gueye, A. (2024). « A Public Site to Embody the National Memory of Transatlantic Slavery: Provisional Analysis of a Mnemonic Disputatio in Contemporary France ». *Cultural Heritage and Slavery: Perspectives from Europe*, Stephan Conermann, Claudia Rauhut, Ulrike Schmieder and Michael Zeuske, Berlin, Boston: De Gruyter, 167-186. <https://doi.org/10.1515/9783111331492-004>

- Gueye, A. (2011). « The Colony within the Metropole: The Racial Diversity of Contemporary France and the Insertion of the Colonial Past into the National Narrative ». *Canadian Journal of African Studies/La Revue canadienne des études africaines*, 45:1, 1-16, DOI: 10.1080/00083968.2011.9707532
- Hamel, J. (1998). « Défense et illustration de la méthode des études de cas en sociologie et en anthropologie. Quelques notes et rappels ». *Cahiers Internationaux de Sociologie*, 121-138, <https://www.jstor.org/stable/40690770>
- Hector, M. (1998). « Mouvements populaires et sortie de crise (XIXe - XXe siècles) ». *Pouvoirs dans la Caraïbe*, 10. <http://journals.openedition.org/plc/557>
- Hind, E. J. (2015). « L'étude des savoirs des pêcheurs aujourd'hui, hier et demain: une gageure pour le courant classique des sciences halieutiques ». *Bulletin d'information de la CPS*, 34, pp. 13-28
- Hurtado López, F. (2014). « Claude Bourguignon-Rougier, Philippe Colin et Ramón Grosfoguel (dir.), *Penser l'envers obscur de la modernité : une anthologie de la pensée décoloniale latino-américaine* », *Cahiers des Amériques latines*, 78 | <http://journals.openedition.org/cal/3599>
- Hurtado López, F. (2017). « Universalisme ou pluriversalisme : Les apports de la philosophie latino-américaine ». *Tumultes*, 48, 39-50. <https://doi.org/10.3917/tumu.048.0039>
- IHSI. (2015). *Population totale, population de 18 ans et plus, ménages et densités estimées en 2015*. <http://bit.ly/2tk9Npx>
- Jean-Michel, M. (2000). « Le travail de terrain, l'observation des actions et des interactions, et la sociologie ». *Sociétés contemporaines*, 40, 5-27. <https://doi.org/10.3406/socco.2000.1811>
- Jean-Pierre, Y. (2021). *Le système de fortification française à Saint-Domingue (1697-1804) : histoire, mémoire et patrimoine*, Thèse de maîtrise, Université Paris 1 Sorbonne/Université de Évora, non publié.
- Kergoat, D. (2001). « Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe ». J. Bisilliat & C. Verschuur (eds.), *Genre et économie : un premier éclairage* (1-). Graduate Institute Publications. <https://doi.org/10.4000/books.iheid.5419>
- Kern, A. (2019). « De ville moyenne à ville intermédiaire : les dynamiques de Jacmel et son positionnement en Haïti ». *Les Cahiers d'Outre-Mer*. <http://journals.openedition.org/com/10262>
- Lamour, S. (2019). « L'irresponsabilité, une compétence de dominant ». *Revue internationale des études du développement*, 239, 7-29. <https://doi.org/10.3917/ried.239.0007>
- Lamour, S. (2018). « Partir pour mieux s'enraciner ou retour sur la fabrique du poteau mitan en Haïti ». Dans Alexis, D., Denyse C., & Lamour S. *Déjouer le silence : Contre-discours sur les femmes haïtiennes*. Éditions du Remue-ménage, Mémoire d'encrier, PressuniQ, 96-105.
- Larouche, J. (2000). « L'éthique en amont, dans le cours et en aval de toute recherche. Échos à une recherche sur les personnes séropositives ». *Éthique publique*. <http://journals.openedition.org/ethiquepublique/2671>

- Le Cam, F. et Pereira, F. H. (2021). « Ethnographie rapide et travail en binôme dans une recherche comparative ». *Recherches qualitatives*, 40(1), 61–81. <https://doi.org/10.7202/1076347ar>
- Le Glaunec, J. (2014). *L'armée indigène : la défaite de Napoléon en Haïti*, Montréal, Lux Éditeur, 2014. 288 pp.
- Lemieux, C. (2010). « Problématiser », Dans Paugam, Serge (dir.), *L'enquête sociologique*, Paris : PUF, pp. 25-51.
- Lerebours, M. (1995). « La conservation du patrimoine naturel et artistique dans la législation haïtienne ». *Forum Libre 19*, Port-au-Prince : Impri-Média, pp. 20-45
- Le Sann, A. (2001). « Les pêcheurs, la terre et la mer. Droits et pouvoirs ». *Économie & Humanisme*, 358, pp. 40-46. [r358\\_40\\_pecheursterremer.pdf](http://www.revue-economie-et-humanisme.eu/r358_40_pecheursterremer.pdf) (revue-economie-et-humanisme.eu)
- L'Étang, G. (2016). « Récits haïtiens de vécus aquatiques ». *Études créoles* 33, 1 <http://journals.openedition.org/etudescreoles/511>
- Louis, I., (2009). « Survivre en marge et lutter pour la reconnaissance : les populations de Cité Lajoie à Port-au-Prince ». *Diversité urbaine*. 99–118. <https://doi.org/10.7202/039389ar>
- Louis-Juste, J-A. (2009). *ONG : Ki gouvènman ou ye ?* Pòtoprens : ASID, 2009.
- Lucien, G. E. (2014). *Une modernisation manquée: Port-au-Prince (1915-1956)*. 2. Centralisation et dysfonctionnements. Éditions de l'Université d'État d'Haïti.
- Maheux, H, & Paboïs, M. (2003). « Haïti ». *In Situ*, 3 | <http://journals.openedition.org/insitu/2061>
- Mangonès, A. (1995). « Un patrimoine national en péril ». *Forum Libre 19*, Port-au-Prince : Impri-Média, pp. 9-19
- Martinez Lorea, I. (2013). « Ce que cachent les murailles : Le patrimoine historique comme icône urbaine ». *Espaces et sociétés*, 152-153, 51-66. <https://doi.org/10.3917/esp.152.0051>
- Méliani, V. (2013). « Choisir l'analyse par théorisation ancrée : illustration des apports et des limites de la méthode ». *Recherches qualitatives* [hors-série], no 1, pp. 435-452. <http://www.recherche-qualitative.qc.ca/Revue.html>
- Mélé, P. (1996). « Quartiers populaires et patrimoine au Mexique : Les conséquences du tremblement de terre de 1985 ». *Les Annales de la recherche urbaine*, 72, 23-33, <https://doi.org/10.3406/aru.1996.1977>
- McLaughlin, M. & Le Blanc, M. (2009). « Identité et marché dans la balance : le tourisme mondial et les enjeux de l'acadianité ». *Francophonies d'Amérique*, 27, 21–51. <https://doi.org/10.7202/039823ar>
- Meynen, N. (dir.) (2010). *Valoriser les patrimoines militaires. Théories et Actions*. Rennes. PUR
- Michel, J. (2014). « Les enjeux de la patrimonialisation du parc historique de la canne à sucre en Haïti ». *Articulo - Journal of Urban Research*, 5, <http://journals.openedition.org/articulo/2442>

- Michel, J. (2022). « Les habitations coloniales entre récits mémoriels, logiques patrimoniales et représentations sociales en Haïti ». *Práticas da História, Journal on Theory, Historiography and Uses of the Past*, 15, 23-65. <https://doi.org/10.48487/pdh.2022.n15.30038>.
- Mignolo, W. (2021). « Parce que la colonialité est partout, la décolonialité est inévitable ». *Multitudes*, vol. 84, 3, p. 57-67. <https://www.cairn.info/revue-multitudes-2021-3-page-57.htm>
- Mignolo, W. (2013). « Géopolitique de la sensibilité et du savoir. (Dé)colonialité, pensée frontalière et désobéissance épistémologique ». *Mouvements*, 73, 181-190. <https://doi.org/10.3917/mouv.073.0181>
- Millet, K. (2015). « Les paysans haïtiens et l'occupation américaine ». *Conjonction*, 227, 64-84.
- Moïse, C, McLaughlin, Roy, S, & White, C (2006). Le tourisme patrimonial : la commercialisation de l'identité franco-canadienne et ses enjeux langagiers. *Langage et société*, 2006/4 n° 118. pp. 85-108. <https://doi.org/10.3917/ls.118.0085>
- Olivier de Sardan, J. (1995). « La politique du terrain ». *Enquête*. <https://doi.org/10.4000/enquete.263>
- Ouattara, F. (2004). « Une étrange familiarité ». *Cahiers d'études africaines*, 175, <http://journals.openedition.org/etudesafriaines/4765>
- Overney, L. (2017). « Prendre (sa) part. Habiter, c'est participer ». *Participations*, 19, 23-48. <https://doi.org/10.3917/parti.019.0023>
- Paillé, P. et Mucchielli, A. (2021). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Armand Colin.
- Paillé, P. (2017). « Chapitre 3. L'analyse par théorisation ancrée ». Dans : Marie Santiago Delefosse. *Les méthodes qualitatives en psychologie et sciences humaines de la santé*. Paris: Dunod. <https://doi.org/10.3917/dunod.santi.2017.01.0061>
- Paillé, P. (1994). « L'analyse par théorisation ancrée ». *Cahiers de recherche sociologique*, no 23, pp. 147–181. <https://doi.org/10.7202/1002253ar>
- Papinot, C. (2016). « De quoi la longue participation est-elle la garantie dans l'enquête ethnographique ? » *Cahiers de recherche sociologique*. 61, 53–72. <https://doi.org/10.7202/1042368ar>
- Pappalardo, M. (2014). « Le centre historique de Naples: patrimonialisation contre pratiques populaires ? » *Articulo - Journal of Urban Research*, Special issue 5. <http://journals.openedition.org/articulo/2479>
- Pappalardo, M. (2019). « Narrations et appropriations dans le centre historique de Naples : des constructions identitaires situées ». *Les Cahiers d'EMAM*, 31, <http://journals.openedition.org/emam/2064>
- Piron, F. (1996). « Écriture et responsabilité. Trois figures de l'anthropologue ». *Anthropologie et Sociétés*, 20, 125–148. <https://doi.org/10.7202/015398ar>

- Quijano, A. (2007). « « Race » et colonialité du pouvoir ». *Mouvements*, 51, 111-118. <https://doi.org/10.3917/mouv.051.0111>
- Rautenberg, M. (2003). *La rupture patrimoniale*. Grenoble : Édition à la Croisée. <https://shs.hal.science/halshs-00198275>
- Rautenberg, M. (2010). « Patrimoine et populaire sont-ils compatibles? Éléments pour une discussion critique de la notion de patrimoine populaire ». Rencontres scientifiques en ligne de la Maison de l’Orient et de la Méditerranée, Lyon. [Rautenberg.pdf \(mom.fr\)](#)
- Ripoll, F. (2005). « S’appropriier l’espace... ou contester son appropriation ? ». *Noroi*, 195(2), <http://journals.openedition.org/noroi/489>
- Romulus, C. (2018). « Le potentiel d’une recherche féministe décoloniale pour déconstruire le récit de l’État fragile haïtien ». Alexis, D. Côté, D. & Lamour, S. *Déjouer le silence : Contre-discours sur les femmes haïtiennes*. Éditions du Remue-ménage, Mémoire d’encrier, PressuniQ, pp. 35-51
- Sauvayre, R (2013). « Chapitre 2. La réalisation de l’entretien : le « terrain » ». *Les méthodes de l’entretien en sciences sociales*. Dunod, pp. 49-101. <https://doi.org/10.3917/dunod.sauva.2013.01.0049>
- Suaudeau, J. & Niang, M. (2022). « Universalisme ». Dans : J. Suaudeau et M. Niang (Dir), *Universalisme*. Paris: Anamosa. pp. 1-101
- Savoie-Zajc, L. (2019). « Les pratiques des chercheurs liées au soutien de la rigueur dans leur recherche : une analyse d’articles de *Recherches qualitatives* parus entre 2010 et 2017 ». *Recherches qualitatives*, 38, 32–52. <https://doi.org/10.7202/1059646ar>
- Savoie-Zajc, L. (2007). « Comment construire un échantillonnage scientifiquement valide ? ». *Recherches qualitatives Hors-Série*, 5, 99-111, <http://www.recherche-qualitative.qc.ca/Revue.html>
- Schuller, M. (2019). « Entwodiksiyon: Rechèch sou teren apre Siklòn Matye ». *Journal of Haitian Studies*, 25, 121–123. <https://www.jstor.org/stable/26926666>
- Schutz, M. (2021). « Les musées européens, des espaces de circulation pour la pensée décoloniale? », *Marges*, 32, 65-80. <https://doi.org/10.4000/marges.2468>
- Solón, P. (2018). « Le « buen vivir », une autre vision du monde ». *Revue Projet*, 362, 66-72. <https://doi.org/10.3917/pro.362.0066>
- Soulé, B. (2007). « Observation participante ou participation observante ? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales ». *Recherches Qualitatives*, 27 (1), pp. 127-140. <http://www.recherche-qualitative.qc.ca/Revue.html>
- Sousa Santos, B. (2011). « Épistémologies du Sud ». *Études rurales*, 1, 21-49 <https://doi.org/10.4000/etudesrurales.9351>
- Spivak, C. (2009). *Les subalternes peuvent-elles parler*. Paris, Editions Amsterdam.

- Théodat, J. (1998). « Chapitre 3. Haïti et la mer : une insularité ambiguë ». Dans *Les littoraux latino-américains : Terres à découvrir*. Paris. Éditions de l'IHEAL. <https://doi.org/10.4000/books.iheal.2845>
- Tornatore, J. (2017). « Patrimoine vivant et contributions citoyennes. Penser le patrimoine « devant » l'Anthropocène ». *In Situ*, 33 | 2017, <http://journals.openedition.org/insitu/15606>
- Tornatore, J. (dir) (2019). *Le Patrimoine comme expérience. Implications anthropologiques*. Paris : Édition de la Maison des sciences de l'homme. Coll. « Ethnologie de la France et des mondes contemporains »).
- Touron-Gardic, G. Pierre Failler, Asmine D., Moramade B. et Gilbert D. (2021). « La filière de la pêche en Haïti : quelles perspectives face à l'insécurité alimentaire ? ». *Études caribéennes*, 48. <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/21208>
- Trouillot, M.-R. (1986). *Les racines historiques de l'État duvaliérien*. Henri Deschamps.
- UNESCO. (2010). « Haiti, patrimoine culturel et refondation ». *Museum international*, [https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000211841\\_fre](https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000211841_fre)
- Valitutto, I. & Beji A., (2022). « Comment le rapport au patrimoine transforme les pratiques de réappropriation de la médina de Tunis ? ». *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement*, 53-54. <https://doi.org/10.4000/tem.9399>
- Vergès, F. (2015). « Un souffle venu des ancêtres ». Dans O. Givre & M. Regnault (eds.), *Patrimonialisations croisées* (1-). Presses universitaires de Lyon. <https://dx.doi.org/10.3917/autr.078.0103>
- Vergès, F. (2010). « Le musée postcolonial : un musée sans objets ». Achille Mbembe (éd.), *Ruptures postcoloniales: Les nouveaux visages de la société française* (). Paris. La Découverte. 455-479. <https://doi.org/10.3917/dec.bance.2010.01.0455>
- Vernières, M. (2015). « Le patrimoine : une ressource pour le développement ». *Techniques Financières et Développement*, 118, 7-20. <https://doi.org/10.3917/tfd.118.0007>
- Veschambre, V. (2005). « Le recyclage urbain, entre démolition et patrimonialisation : enjeux d'appropriation symbolique de l'espace ». *Noroi*, 2, <http://journals.openedition.org/noroi/548>
- Veschambre, V. (2007). « Patrimoine : un objet révélateur des évolutions de la géographie et de sa place dans les sciences sociales ». *Annales de géographie*, /4 n° 656. pp. 361-381. <https://doi.org/10.3917/ag.656.0361>
- Veschambre, V. (2008). *Traces et mémoires urbaines : Enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition*. Nouvelle édition. Rennes : Presses universitaires de Rennes. <https://doi.org/10.4000/books.pur.42988>
- Veschambre, V. (2014). « La cheminée d'usine entre « totem et tabou » : effacement versus appropriation d'un symbole du passé industriel ». *L'Homme & la Société*, 192, 49-68. <https://doi.org/10.3917/lhs.192.0049>

- Vidal, J. (2010). « La défense côtière de Guadeloupe : exemple d'étude préalable à la valorisation », Meynen, N. (dir.). *Valoriser les patrimoines militaires. Théories et Actions*. Rennes : PUR, a117- 129
- Wilcken, L. (2023). « Review of the book *Men sa lanmè di / Ainsi parla la mer (Thus spoke the sea)*, by Arnold Antonin ». *Journal of Haitian Studies*, 29 (1), 224-226. <https://dx.doi.org/10.1353/jhs.2023.a922869>.
- Williams, M.J. Williams, S.B et Choo, P.S. (2014). « De la participation des femmes à la parité hommes-femmes dans la pêche ». *Bulletin d'information de la CPS*, 24, 6-10.
- Youssef, Z. (2020). « Les acteurs au cœur des processus de patrimonialisation des noyaux médinaux en Tunisie ». *Pyramides*. <http://journals.openedition.org/pyramides/1736>
- Youssef, Z. (2022). « La patrimonialisation des demeures traditionnelles de la Médina de Mahdia à l'épreuve des transformations habitantes ». *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement*, 53-54. <http://journals.openedition.org/tem/9747>
- Zanetti, T. (2020). « Patrimoine industriel et rapports de classes ». *Ethnologies*, 42 (1-2), 203–216. <https://doi.org/10.7202/1074943ar>
- Zanetti, T. (2022). « Mobiliser le patrimoine contre la gentrification à la Guillotière (Lyon) : une approche anarchiste du patrimoine ? ». *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement*, 53-54. <https://journals.openedition.org/tem/8627>
- Zanetti, T. (2011). « La Manufacture d'Armes de Saint-Étienne : un patrimoine militaire saisi par l'économie créative ». *In Situ Revue des patrimoines*. 1-15. <http://journals.openedition.org/insitu/206>

### Articles de presses

- Célestin. J. (9 février 2023). « Le ministère de la Culture et de la Communication lance officiellement « l'Année du patrimoine haïtien » ». *Le Nouvelliste*. <https://lenouvelliste.com/article/240644/le-ministere-de-la-culture-et-de-la-communication-lance-officiellement-lannee-du-patrimoine-haitien>
- Haïti Inter. (24, août 2020). « Jérémie, cité des poètes mais pas seulement ». <https://www.haitiinter.com/jeremie-cite-des-poetes-mais-pas-seulement/>
- Jeux francophonie. (10 août 2019). « Jean Jean Roosevelt sort son 6e album : « Grenadye Alaso » ». <http://jeuxfrancophonie.org/jean-jean-roosevelt-sort-son-6e-album-grenadye-also>
- Jn-Baptiste, J.H. (1 août 2023). « La Pointe: l'Histoire maquillée ». *Club de Lecture de l'Alliance française*, <https://clafjeremag.blogspot.com/2023/08/la-pointe-lhistoire-maquillee.html>
- Joseph, J. R. (27 mai 2021). « La problématique des côtières en Haïti : entre développement urbain anarchique, pollution et dégradation des écosystèmes ». *Ayibopost*. <https://ayibopost.com/la-problematique-des-zones-cotieres-en-haiti-entre-developpement-urbain-anarchique-pollution-et-degradation-des-ecosystemes/>
- Joseph, R. (7 mars 2017). « Les oubliés de La Pointe ». *Ayibopost*. <https://ayibopost.com/les-oublies-de-la-pointe/>

Vieux, L. ( 18 juin 2015). « La poésie de Jérémie, quel secret ? » *Le Nouvelliste*.  
<https://lenouvelliste.com/article/146196/la-poesie-de-jeremie-quel-secret>

### **Site internet**

[https://www.lenational.org/post\\_article.php?eco=149](https://www.lenational.org/post_article.php?eco=149)

<https://ispan.gouv.ht/?m=20181226>

<https://www.youtube.com/watch?v=XIAjx16kTts>

[https://www.youtube.com/watch?v=Ng\\_ukDq6S1E](https://www.youtube.com/watch?v=Ng_ukDq6S1E)

[SmithFacebook | Facebook](#)

[Pwogram lanmè fèt Saint Louis La pointe Pataje live la | By Jérémie HaïtiFacebook | Facebook](#)

<https://www.facebook.com/unioneuropeenneenhaiti/videos/urbayiti-goal-r%C3%A9habilitation-fort-lapointe-j%C3%A9r%C3%A9mie/967234818363060/>

<https://whc.unesco.org/fr/list/180/>

<https://care.ca/fr/projects/louragan-matthew/>

## ANNEXES :

### Certificat éthique

07/12/2023

Université d'Ottawa

Bureau d'éthique et d'intégrité de la recherche

University of Ottawa

Office of Research Ethics and Integrity

#### CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE | CERTIFICATE OF ETHICS APPROVAL

<b>Numéro du dossier / Ethics File Number</b>	S-11-23-9769
<b>Titre du projet / Project Title</b>	Pratiques populaires et survivance des traces du Fort de la Pointe dans la ville de Jérémie
<b>Type de projet / Project Type</b>	Thèse de maîtrise / Master's thesis
<b>Statut du projet / Project Status</b>	Approuvé / Approved
<b>Date d'approbation (jj/mm/aaaa) / Approval Date (dd/mm/yyyy)</b>	07/12/2023
<b>Date d'expiration (jj/mm/aaaa) / Expiry Date (dd/mm/yyyy)</b>	06/12/2024

#### Équipe de recherche / Research Team

<b>Chercheur / Researcher</b>	<b>Affiliation</b>	<b>Role</b>
Pierre Jameson BEAUCEJOUR	Département de sociologie et d'anthropologie / Department of Sociology and Anthropology	Chercheur Principal / Principal Investigator
Mireille MCLAUGHLIN	Département de sociologie et d'anthropologie / Department of Sociology and Anthropology	Superviseur / Supervisor

#### Conditions spéciales ou commentaires / Special conditions or comments

Le Comité d'éthique en recherche (CÉR) a étudié votre demande d'approbation déontologique. Avant d'obtenir votre certificat de modification suivante au formulaire de demande. Veuillez noter qu'un certificat d'approbation doit être obtenu avant le début de humains.

- Question 2.7 : Vous avez répondu "non", mais le projet a lieu dans un autre pays. Veuillez réviser votre réponse.

Aussi, pour votre information, le site Web de Sécurité et voyages internationaux de l'Université d'Ottawa (<https://www.uottawa.ca/etudiants-actuels/uointernational/allier-etranger/secure-voyages>) propose des informations et des con- voyages axés sur la recherche en dehors du Canada, conformément au Règlement sur la sécurité relative aux voyages interna (<https://www.uottawa.ca/notre-universite/politiques-reglements/reglement-128-r%C3%A8glement-sur-la-s%C3%A9curit%C3%A> L'inscription de votre voyage aidera l'Université à vous contacter en cas d'urgence et vous mettra également en relation avec le vous avez besoin d'aide pour votre sécurité et votre bien-être avant ou pendant votre voyage.

Afin de répondre à la rétroaction du CÉR, veuillez vous connecter à votre compte eReviews et ouvrir le formulaire de demande réponses et commentaires directement dans chaque section du formulaire en ligne indiquée dans la lettre de rétroaction. Afin c Chercheur Principal doit cliquer sur « Soumettre » dans la section « Soumettre pour évaluation ».

550, rue Cumberland, pièce 154 Ottawa (Ontario) K1N 6N5 Canada

550 Cumberland Street, Room 154 Ottawa, Ontario K1N 6N5 Canada

613-562-5387 • 613-562-5338 • [ethique@uOttawa.ca](mailto:ethique@uOttawa.ca) / [ethics@uOttawa.ca](mailto:ethics@uOttawa.ca)  
[www.recherche.uottawa.ca/deontologie](http://www.recherche.uottawa.ca/deontologie) | [www.recherche.uottawa.ca/ethics](http://www.recherche.uottawa.ca/ethics)

# Université d'Ottawa

Bureau d'éthique et d'intégrité de la recherche

# University of Ottawa

Office of Research Ethics and Integrity

Le Comité d'éthique de la recherche (CÉR) de l'Université d'Ottawa, opérant conformément à l'*Énoncé de politique des Trois conseils* (2014) et toutes autres lois et tous règlements applicables, a examiné et approuvé la demande d'éthique du projet de recherche ci-nommé.

L'approbation est valide pour la durée indiquée plus haut et est sujette aux conditions énumérées dans la section intitulée "Conditions Spéciales ou Commentaires". Le formulaire « Renouveau ou Fermeture de Projet » doit être complété quatre semaines avant la date d'échéance indiquée ci-haut afin de demander un renouvellement de cette approbation éthique ou afin de fermer le dossier.

Toutes modifications apportées au projet doivent être approuvées par le CÉR avant leur mise en place, sauf si le participant doit être retiré en raison d'un danger immédiat ou s'il s'agit d'un changement ayant trait à des éléments administratifs ou logistiques du projet. Les chercheurs doivent aviser le CÉR dans les plus brefs délais de tout changement pouvant augmenter le niveau de risque aux participants ou pouvant affecter considérablement le déroulement du projet, rapporter tout événement imprévu ou indésirable et soumettre toute nouvelle information pouvant nuire à la conduite du projet ou à la sécurité des participants.

The University of Ottawa Research Ethics Board, which operates in accordance with the *Tri-Council Policy Statement* (2014) and other applicable laws and regulations, has examined and approved the ethics application for the above-named research project.

Ethics approval is valid for the period indicated above and is subject to the conditions listed in the section entitled "Special Conditions or Comments". The "Renewal/Project Closure" form must be completed four weeks before the above-referenced expiry date to request a renewal of this ethics approval or closure of the file.

Any changes made to the project must be approved by the REB before being implemented, except when necessary to remove participants from immediate endangerment or when the modification(s) only pertain to administrative or logistical components of the project. Investigators must also promptly alert the REB of any changes that increase the risk to participant(s), any changes that considerably affect the conduct of the project, all unanticipated and harmful events that occur, and new information that may negatively affect the conduct of the project or the safety of the participant(s).

Catherine PAQUET

Directeur / Director

Pour/For **Barbara GRAVES** Président(e) du/ Chair of the **Comité d'éthique de la recherche en sciences sociales et humanités / Social Sciences and Humanities Research Ethics Board**

550, rue Cumberland, pièce 154 Ottawa (Ontario) K1N 6N5 Canada 550 Cumberland Street, Room 154 Ottawa, Ontario K1N 6N5 Canada

613-562-5387 • 613-562-5338 • [ethique@uOttawa.ca](mailto:ethique@uOttawa.ca) / [ethics@uOttawa.ca](mailto:ethics@uOttawa.ca)  
[www.recherche.uottawa.ca/deontologie](http://www.recherche.uottawa.ca/deontologie) | [www.recherche.uottawa.ca/ethics](http://www.recherche.uottawa.ca/ethics)

## Lettre d'invitation/ Lèt Envitasyon

Jérémie, le jour/ mois/ année

Bonjour (nom du participant)

Vous êtes invité à participer au projet de recherche « Pratiques populaires et survivance des traces du fort de la Pointe dans la ville de Jérémie ». Ce projet est ma thèse de maîtrise en sociologie à l'université d'Ottawa. Je suis Pierre Jameson Beaucejour, chercheur principal. Je réalise ce projet sur la direction de la professeure Mireille McLaughlin.

Je souhaite comprendre comment les habitants du quartier de la Pointe participe à la survivance des traces du Fort de la Pointe et comment cette fortification nous aide-t-il à capter les luttes sociales autour de préserver et d'habiter ce quartier. Je souhaite alors pouvoir échanger sur le vécu des participants et leur rapport avec le Fort.

Vous êtes invités à participer parce que j'estime que vous êtes bien placé pour m'informer sur votre rapport avec le Fort. Vous êtes un habitant du quartier de la Pointe et vous participez peut-être aussi à des activités comme la pêche dans le Fort.

Si vous acceptez de participer, je vous invite à une entrevue d'une heure environ où nous discuterons de votre installation dans l'environnement du Fort, de votre connaissance et de vos pratiques et le sens que vous avez donné à vos pratiques en rapport avec le Fort. L'entretien se déroulera en personne. Dans ce cas, nous pouvons nous rencontrer dans un espace dans le fort ou un espace public silencieux de votre choix.

Je suis le principe éthique de consentement informé. Votre participation est entièrement libre. Avant l'entretien, je vous ferai parvenir un formulaire de consentement dans lequel je vous expliquerai vos droits, en tant que participants à une recherche universitaire. Je prendrai le temps de discuter de ce formulaire par écrit ou à l'oral avec vous, selon vos préférences. Je vous invite à poser toutes questions préalables concernant votre participation.

Je reste, aussi, à votre disposition pour toutes questions concernant ce projet,

Pierre Jameson Beaucejour  
Chercheur principal

Bonjou (non patisipan)

Ou envite pou patisipe nan pwojè rechèch sou « Pratik popilè ak sivivans tras Fò Lapwent nan Lavil Jeremi ». Pwojè a se tèz metriz mwen nan sosyoloji nan inivèsite Ottawa. Mwen rele Pierre Jameson Beaucejour, m se chèchè prensipal. M ap reyalize pwojè sa anba direksyon pwofesè Mireille McLaughlin.

Mwen swete konprann kijan abitan katye Lapwent yo patisipe nan nan kenbe tras Fò a epitou kijan Fò a ede nou wè lit sosyal sou konsève ak abite katye a ? Mwen swete nan sans sa pale ak ou sou esperyans ou ak rapò ou devlope ak Fò a.

Mwen envite ou pou patisipe paske mwen estime ou byen plase pou w enfòme mwen sou rapò abitan yo ak Fò Lapwent. Ou se yon abitan katye a epitou ou sanble patisipe nan aktivite lapèch nan Fò a.

Si w aksepte patisipe, mwen envite ou nan yon dyalòg anviwon inè kote n ap gen pou n diskite sou fason w enstale w nan anviwònman Fò a, konesans ou ak pratik epi sans pratik sila a an rapò ak Fò a. Dyalòg sa ap fèt fasafas. Nan ka sa, nou kapab rankontre nan yon espas sou Fò a oswa nan yon lòt espace piblik ki gen silans suivan chwa pa w.

Mwen suiv prensip etik konsantman enfòme a. Ou lib pou w patisipe. Avan dyalòg la, m ap pataje ak ou yon fòmilè konsantman ladan l m ap esplike tout dwa ou genyen kòm patisipan nan rechèch inivèsite. M ap pran tan pou m diskite ak ou sou fòmilè aloral oswa alekri selon sa w vle a. Mwen envite poze tout kesyon ki vin nan tèt ou ki konsène patisipasyon w.

Mwen mete m disponib pou tout kesyon ki konsène pwojè rechèch sila a.

Pierre Jameson Beaucejour  
Chèchè prensipal

## Formulaire de consentement/ Fòmìlè konsantman

**Titre du projet : Pratiques populaires et survivance des traces du Fort de la Pointe dans la ville de Jérémie.**

*Projet de maîtrise dirigé par la professeure Mireille McLaughlin*

### **Chercheuse principale**

Pierre Jameson Beaucejour  
École d'études sociologiques et anthropologiques  
Université d'Ottawa

### **Directrice de thèse**

Mireille McLaughlin  
Professeur Agrégé  
École d'études sociologiques et anthropologiques  
Université d'Ottawa

**Invitation à participer:** Je suis invité(e) à participer à la recherche nommée ci-haut qui est menée par Pierre Jameson Beaucejour. Ce projet de recherche rentre dans le cadre de la réalisation d'une thèse de maîtrise sous la direction de la professeure Mireille McLaughlin.

**But de l'étude:** Le but de l'étude est de comprendre l'articulation entre la survivance des traces du fort de la Pointe et les pratiques des habitants. Cette recherche a pour objectif de montrer que certaines activités quotidiennes des habitants du quartier, particulièrement la pêche, constitue un frein à l'effacement et à la disparition de l'espace du fort.

**Participation:** Ma participation consistera à participer à (je coche ce qui s'applique) :

Un entretien d'environ 1 heure où nous discuterons de mes pratiques et de mon rapport avec le Fort de la Pointe. Je négocierai un temps et un lieu qui me convient pour tenir l'entretien et qui est possible pour le chercheur. L'entretien sera enregistré de façon à ce que le chercheur ait la trace fidèle de mes propos. Je peux décider de refuser l'enregistrement. Le cas échéant, le chercheur prendra des notes.

De l'observation de mes activités sur le Fort relatifs à la question des pratiques de la pêche et les vestiges du Fort. En tant que participant à ces activités, je comprends que je peux, soit pendant ou après, demander au chercheur de ne pas utiliser l'ensemble ou une partie des enregistrements recueillis lors de

l'observation. Je peux faire cette demande sans le consentement des autres participants présents aux activités.

**Risques:** Je comprends que ma participation à cette recherche implique que je parle de mes activités et mon rapport avec le Fort de la Pointe, il est possible qu'elle crée des risques et des répercussions sociales. J'ai reçu l'assurance du chercheur que tout se fait en vue de minimiser ces risques. Le chercheur met en application les mesures de confidentialité et d'anonymat décrites ci-bas, mesures qui me permettront de maintenir un déni plausible quant à ma participation.

**Bienfaits:** Ma participation à cette recherche me donnera l'occasion de partager mes réflexions et mes connaissances sur le fort et la pratique des habitants du quartier de la Pointe. Ma participation contribue à changer le discours sur la pratique de ces habitants et de rendre les rendre visibles dans l'espace urbain jérémiens. Elle aide aussi à enrichir la littérature sur la préservation des monuments historiques.

**Confidentialité et anonymat:** J'ai l'assurance des chercheurs que l'information que je partagerai avec lui restera strictement confidentielle. Je m'attends à ce que le contenu ne soit utilisé que pour la rédaction de la thèse de maîtrise et des publications scientifiques. Le chercheur souhaite assurer le respect de la confidentialité en mettant en place des pratiques d'anonymats.

**L'anonymat** est garanti de la façon suivante : Le chercheur m'attribuera un pseudonyme qui sera utilisé dans les transcriptions et les publications. Si je mentionne une personne ou une institution, ceux-ci seront rendus anonymes par moyens de généralisation dans les publications. La seule autre personne qui aura accès aux indices des participants sera sa directrice de recherche qui aura accès aussi aux entretiens.

**Conservation des données:** Les données recueillies par enregistrement seront conservées de façon sécuritaire. Ils seront conservés de façon digitale dans des fichiers avec un mot de passe et sur le OneDrive sécurisé géré par le service de technologie de l'Université d'Ottawa. Une fois transcrites et rendues anonymes, les données seront imprimées. Les copies papier seront conservées sous clé dans l'isoloir de la bibliothèque Morisset du chercheur Pierre Jameson Beaucejour. Les données digitales seront conservées pour une durée de cinq ans à partir de la note finale de la soutenance de la thèse. Toutes les autres données seront détruites en 2029.

**Participation volontaire:** Ma participation à la recherche est volontaire et je suis libre de me retirer en tout temps, et/ou refuser de répondre à certaines questions, sans subir de conséquences négatives. Si je choisis de me retirer de l'étude, les données recueillies jusqu'à ce moment seront détruites.

**Acceptation:** Je, (*nom du participant*), accepte de participer à cette recherche menée par Pierre Jameson Beaucejour de l'École d'études sociologiques et anthropologiques de l'université d'Ottawa.

Pour tout renseignement additionnel concernant cette étude, je peux communiquer avec le chercheur principal.

Pour tout renseignement sur les aspects éthiques de cette recherche, je peux m'adresser au Responsable de l'éthique en recherche, Université d'Ottawa, Pavillon Tabaret, 550, rue Cumberland, pièce 154, +1 (613) 562-5387 ou [ethics@uottawa.ca](mailto:ethics@uottawa.ca)

Il y a deux copies du formulaire de consentement, dont une copie que je peux garder.

Signature du participant:            *(Signature)*            Date: *(Date)*

Signature du chercheur:            *(Signature)*            Date: *(Date)*

## **Tit pwojè a : Pratik popilè ak sivivans tras Fò Lapwent nan lavil Jeremi.**

*Pwojè metriz pwofesè Mireille McLaughlin ap dirije*

### **Chèchè prinsipal**

Pierre Jameson Beaucejour  
École d'études sociologiques et anthropologiques  
Université d'Ottawa

### **Direktris tèz**

Mireille McLaughlin  
Pwofesè Agreje  
École d'études sociologiques et anthropologiques  
Université d'Ottawa

**Envitasyon pou patisipe :** Mwen envite pou patisipe nan rechèch sou sijè anlè a Pierre Jameson Beaucejour ap reyalize a. Pwojè rechèch sila a ap fèt nan okazyon yon tèz metriz.

**Objektif etid la :** Objektif etid sila a se pou konprann lyezon sivivans tras Fò Lapwent ak pratik abitan yo. Rechèch sa ap montre kèk aktivite abitan yo pratike, sitou lapèch reprezante yon blokaj pou Fò a ta disparèt ak efase.

**Patrisipasyon :** Patrisipasyon m konsènen (antoure chif ki valab pou a) :

- 1- Yon dyalòg pandan inè kote n ap diskite sou aktivite m ak rapò m gen avèk Fò a. Mwen negosye yon lè ak yon espas kif è m plezi epi chèchè a dakò pou n fè dyalòg sila a. Dyalòg la ap anrejistre pou chèchè a kapab jwenn pawòl mwen yo janm te di yo a. M kapab deside pa aksepte anrejistremman an. Si sa ta rive chèchè ap ekri alamen.
- 2- Obsèvasyon yon rankont oswa evènman ki pa piblik lote n ap pratike lapèch nan Fò a. Kòm patisipan, m konprann m kapab ni pandan aktivite m lan ni pare l m ka mande chèchè a pou l pa itilize tout oswa yon pati nan sal anrejistre yo pandan l t ap obsève a. M ka fè demann sila a san konsantman lòt patisipan yo.

**Ris :** Mwen konprann patrisipasyon nan aktivite sila a enplike pou m pale sou aktivite m ap mennen nan Fò a. Se posib pou sa gen konsekans sosyal. Chèchè a banm garanti l ap minimize tout ris yo. L ap aplike mezi konfidansyèl ak anonim ki esplike pi ba yo. Mezi sila a yo pèmèt mwen toujou aksepte patisipe.

**Byenfè :** Patrisipasyon m nan rechèch sa a banm okazyon pou m pataje refleksyon m ak konesans mwen sou Fò ak pratik abitan Lapwent yo. Patrisipasyon ap kontribiye nan chanje diskou ki gen sou abitan Lapwent, epi rann aktivite n ap mennen yo vizib nan lavil Jérémie. L ap ede tou nan anrichi literati sou prezèvasyon moniman istorik yo.

**Konfidansyalite ak anonima :** Chèchè a banm garanti enfòmasyon m pataje ak li yo ap rete sekre. M ap atann li itilize yo sèlman nan pou l ekri tèz metriz li a ak piblikasyon syantifik. Chèchè dwe respekte konfidansyalite pandan l mete anplas pratik anonima a.

**Anonima** a garanti nan fason sa : chèchè a ap bay yon fo non l ap itilize nan transkripsyon ak piblikasyon l yo. Si mwen mansyone yon moun ak yon enstitisyon, l ap ran yon animan nan fason l ap jeneralize rezilta a. Selman direktris tèz la k ap gen aksè ak done sa yo aprè chèchè a.

**Konsèvasyon done yo:** Done ki anrejistre yo ap konsève an sekirite. Li ap konsève anliy nan yon fichye ak yon modpas epi nan yon espas eskirize inivèsite Ottawa ap jere. Lè mwen fin transkri epi rann yo anonim, map enprime done yo. Kopi yo ap konsève nan yon izolwa Pierre Jameson Beaucejour genyen nan bibliotèk Morisset la. Done anliy yo ap konsève pandan yon peròd senk lane aprè li fin jwenn nòt final tèz metriz la. Tout lòt done yo ap detui nan lane 2029.

**Patisipasyon volontè :** Patisipasyon m nan rechèch sa depann de volonte m epi m ka deside pa patisipe nan kenpòt lè a epi m ka deside pa reponn ak kèk kesyon tou san m pa gen pwoblèm pi devan. Si m chwazi pa patisipe ankò, enfòmasyon mwen bay yo dwe detui.

**Akseptasyon :** Mwen, (non patisipan an), aksepte patisipe nan rechèch sa Pierre Jameson Beaucejour nan Lekòl etid siperyè sosyoloji ak antwopoloji nan inivèsite Ottawa ap reyalize.

Pour tout lòt enfòmasyon ki konsènen etid sila a, mwen kapab kominike avèk chèchè prensipal la.

Pour tout lòt enfòmasyon sou aspè etik yo nan rechèch la, m kapab kontakte Responsab Etik nan Rechèch, Inivèsite Ottawa, Pavillon Tabaret, 550, rue Cumberland, pièce 154, +1 (613) 562-5387 ou [ethics@uottawa.ca](mailto:ethics@uottawa.ca)

Genyen de kopi fòmilè konsantman an, m kapab kenbe youn nan kopi yo.

Siyati patisipan : \_\_\_\_\_ (Siyati) \_\_\_\_\_ Dat (dat)

Siyati chèchè : \_\_\_\_\_ (Siyati) \_\_\_\_\_ Dat (dat)

# Guide d'entretien/Gid antretyen

Université d'Ottawa | University of Ottawa

## Guide d'entretien

### Question de recherche: « comment des habitants du quartier de La Pointe participent-ils à la survivance des traces du fort ? »

#### I- Le début de l'appropriation du fort de la Pointe par les habitants

Ce point nous permet de situer le début de l'appropriation du fort, les événements déclencheurs et les moyens d'installation.

- Depuis combien de temps habitez-vous le quartier de la Pointe ?
- Qu'est-ce qui vous a poussé à vous installer dans le quartier ?
- Quel événement qui a marqué votre installation ?
- Qu'est-ce qui vous a aidé à être installé et y est resté ?
- Que représente pour vous le fort de La Pointe ?
- Quel rapport entretenez-vous avec le fort ?
- Dans quelle situation vous rendez-vous dans l'espace du fort ?
- Quel moyen utilisez-vous pour accéder à l'espace du fort ?

#### II- Connaissance et savoir autour de l'espace du fort de la Pointe

Ce point vise à tester le niveau de connaissance du participant sur le Fort. Sa conception et le sens de son rapport avec l'espace.

- Partagez avec nous l'histoire de cette espace qui vous a marqué ?
- Qu'est-ce que vous connaissez de cet espace ?
- Qu'est-ce qui vous a parlé de l'espace du fort ?
- Depuis combien de temps le fort existe-t-il d'après vous ?
- Dans quelle situation le fort a-t-il été créé ?
- Quel est son rapport avec l'histoire d'Haïti ?
- Quel est son rapport avec la ville de Jérémie ?
- Quelle est l'importance de ce fort pour la ville de Jérémie et pour le pays en général ?
- À qui appartient le fort d'après vous ?

Faculté des sciences sociales  
École d'études sociologiques  
et anthropologiques

Faculty of Social Sciences  
School of Sociological and  
Anthropological Studies

[sciencessociales.uOttawa.ca](http://sciencessociales.uOttawa.ca)

[socialsciences.uOttawa.ca](http://socialsciences.uOttawa.ca)

120 Université / University  
(10005) 10<sup>e</sup> étage / 10<sup>th</sup> floor  
Ottawa ON K1N 6N5  
Canada



uOttawa

### **III- Les conditions favorables et les pratiques d'appropriation**

Cette partie tend à identifier des moyens et les pratiques des habitants dans l'espace du fort.

- Quelles activités menez-vous dans l'espace du fort ?
- Depuis combien de temps menez-vous vos activités dans l'espace du fort ?
- Quel est l'avantage de cet espace pour vos activités ?
- Quelles sont les conséquences de vos activités sur le cadre physique du fort ?
- Quelles sont les conséquences de vos activités sur la dimension symbolique du fort ?

### **IV- Éventuelle contrainte liée à l'appropriation de l'espace du fort**

Dans cette partie, nous voulons identifier les obstacles, les moyens de contraintes à l'installation dans le fort.

- Votre installation dans l'entourage du fort a été facile ? Pourriez-vous m'expliquer ?
- Quelles sont les difficultés que vous rencontrez quand vous vous installez dans l'entourage du fort ?
- Sur quelle forme les contraintes se présentent-elles ?
- Qu'est-ce qui vous a donné des difficultés ?
- Connaissez des interventions de la police, de la mairie et autres pour empêcher d'accéder au Fort ?
- Quel moyen avez-vous utilisé pour pallier les contraintes liées à votre installation dans l'espace du fort ?

### **V- Rapport à l'espace du fort au regard de la conservation**

Ce point cherche à connaître le rapport des habitants avec le fort au regard du problème de conservation.

- Quelles sont les traces qui restent du Fort de la Pointe ?
- En quoi les traces sont-elles importantes pour vous et les autres habitants ?
- Qu'est-ce que vous faites pour que les traces restent ?
- Comment vos activités dans l'espace du fort aident-elles à garder les objets du fort ?
- Quelle est d'après vous la principale menace de la disparition définitive du fort ?
- Qu'est-ce qu'on devrait faire pour empêcher cette disparition ?
- Qui devrait poser les actions pour empêcher la disparition du fort ?
- Quel effort vous être prêt à faire pour garder les traces du fort ?

**VI- Projet de restauration du fort de la Pointe**

Ce point nous aide à prendre connaissance des projets de restauration du fort et les enjeux qu'il charrie.

- Connaissez-vous un projet de restauration du fort ?
- Parlez-nous un peu de ce projet si vous être au courant ?
- Qui a mené ce projet de restauration ?
- Comment voyez-vous ce projet ?
- Quels sont les handicaps de ce projet ?
- Quelle est votre participation à ce projet ?
- Ce projet représente-t-il une menace pour vos activités sur le fort ?

### Gid antretyen

#### Kesyon rechèche: “Kijan abitan katye Lapwent yo patisipe nan konsève tras Fò a”

##### I- Kòmansman apwopriyasyon Fò a

Pwen sa ap pèmèt nou sitiye lè abitan yo te kòmanse apwopriye Fò a.

- Depi konbyen tan ou abite nan katye Lapwent ?
- Kisa ki te fè w vin abite nan katye a ?
- Ki evènman ki te pouse w vin abite la?
- Kiyès ki te ede w lè w t ap vin abite la?
- Kisa Fò Lapwen reprezante pou ou?
- Ki rapò w devlope ak fò a?
- Nan ki sitiyou ou konn al sou Fò a?
- Pa ki mwayen ou konn ale sou Fò a ?

##### II- Konesans abitan yo sou Fò Lapwent

Pwen sa se pou n kapab konnen ki nivo konesans abitan katye a sou Fò a. Pwen sa ap ede n gade tou konsepsyon yo ak sans abitan yo bay fò a.

- Pataje ak nou yon ti liswa sou Fò a ki make w.
- Esplike nou sa w konnen sou Fò a ?
- Kiyès ak ki kote w konn tande pale sou Fò a ?
- Depi konbyen tan Fò a konstui, kiyès ki te konstui l epi poukisa ?
- Ki rapò Fò a genyen ak listwa Ayiti ?
- Ki rapò l genyen ak listwa lavil Jeremi ?
- Ki enpòtans Fò a pou lavil Jeremie ak pou Ayiti ?
- Poukiyès Fò a ye ?

##### III- Kondisyon ki favorize ak pratik apwopriyasyon

Nan pwen sila a, n ap idantifye mwayen ak pratik abitan yo sou fò a.

- Ki aktivite w mennen nan Fò a?
- Depi konbyen tan wap Mennen aktivite sila a?
- Ki avantaj Fò a genyen pou aktivite w yo?
- Ki konsekans aktivite w yo sou Fò a?
- Ki Konsekans aktivite w yo genyen sou imaj Fò a genyen nan tèt lòt moun ?

Faculté des sciences sociales  
École d'études sociologiques  
et anthropologiques

Faculty of Social Sciences  
School of Sociological and  
Anthropological Studies

📍 sciencessociales.uOttawa.ca  
📍 socialsciences.uOttawa.ca

📍 120 Université / University  
(10005) 10<sup>e</sup> étage / 10<sup>th</sup> floor  
Ottawa ON K1N 6N5  
Canada

#### **IV- Kontrent abitan yo jwenn pou enstale nan Fò a**

Nan pwen sa a, n ap idantifye obstak ak kontrent lòske abitan yo t ap enstale nan Fò a.

- Lè w t ap enstale nan antouraj Fò a, èske se te fasil ?
- Ki difikilte ou te jwenn lòske w t ap enstale la?
- Sou ki fòm kontrent yo te prezante ?
- Kiyès ki te bay difikilte sa yo?
- Ou konnen entèvansyon Lapolis ak Lameri ak lòt enstitisyon pour te anpeche rete la ?
- Ki mwayen w te itilize pou rete kanmèm?

#### **V- Rapò ak Fò a sou sa ki konsène konsèvasyon**

Nan pwen sa, n ap chache konnen rapò abitan yo avec fò fas ak pwoblèm konsèvasyon

- Ki rès ki rete nan Fò a ?
- Nan ki sans rès/tras ki rete yo enpòtan pou ou ak pou lòt abitan yo ?
- Kisa w fè pour tras/rès yo toujou la ?
- Kijan aktivite w nan Fò a ede tras ak rès yo rete?
- Kisa ki ka fè Fò a disparèt nèt nèt ?
- Kisa yo ka fè pou anpeche li disparèt ?
- Kiyès ki dwe poze aksyon pou anpeche fò a disparèt ?
- Kisa w konte fè pou kenbe tras/Rès Fò a ?

#### **VI- Pwojè restorasyon Fò Lapwent**

Pwen sa se pou n konnen pwojè restorasyon yo epi teste sa Abitan yo panse sou sa.

- Pataje ak nou pwojè restorasyon w konnen sou Fò a ?
- Pale nou ti kras sou pwojè sila yo.
- Kiyès ki mennen pwojè sila a ?
- Kiajn w konprann pwojè sila a ?
- Ki pwoblèm pwojè sila a ?
- Ki patisipasyon w nan pwojè sa ?
- Kisa w panse sou pwojè sila a pa rapò ak aktivite w yo ?